
WIDENER
HN N7EN L



FÉNELON & BOSSUET

D'APRÈS LES DERNIERS TRAVAUX

DE LA CRITIQUE

PAR

L'Abbé Théodore DELMONT

Professeur aux Facultés catholiques de Lyon



PARIS
PUTOIS-CRETTÉ, 90, RUE DE RENNES
LYON
A. COTE, LIBRAIRE, PLACE BELLECOUR

1896

BIBLIOGRAPHIE DU SUJET

L'abbé VERLAQUE : *Lettres inédites* de Fénelon, Victor Palmé, 1874. – Elles complètent la *Correspondance* de Fénelon, édition Gosselin, 11 vol. in-8°, 1827-29, et les *Lettres et Opuscules inédits,* 1850.

Le même auteur a publié, en 1884 (Marseille, Chauffard), une brochure intitulée : *Fénelon missionnaire, d'après des documents inédits,* 1685-1687.

O. DOUEN : *L'Intolérance de Fénelon,* études historiques, d'après des documents inédits. Nouv. édit., Paris, Sandoz et Fischbacher, 1875.

Eugène DESPOIS : *La Légende de Fénelon, d'après M. Douen.* (*Revue politique et littéraire* du 9 janvier 1875.)

Edmond SCHERER : *Études critiques de Littérature,* 1876 ; VI, *les Sermons de Bossuet.*

Paul ALBERT : *Histoire de la Littérature française au XVII*e *siècle ; – Bossuet ; – Fénelon.* 4e édit., 1880, Hachette.

ALGAR GRIVEAU : *Étude sur la condamnation des Maximes des Saints,* 2 vol., Poussielgue, 1878 : « livre un peu pénible à lire, d'après M. Brunetière, mais singulièrement instructif ».

GUERRIER : *Madame Guyon, sa vie, sa doctrine et son influence,* Paris, Didier, 1881. « Quel sujet ! dit M. Brunetière. Mais, en revanche, quel dommage que (M. Guerrier) l'ait manqué ! Car il l'a manqué. » (*Nouv. Études,* II, p. 30.)

E. DE BROGLIE : *Fénelon à Cambrai,* Paris, Plon, 1884, in-8°.

Oct. GRÉARD : *Introduction au Traité de l'Éducation des filles,* 1885, Jouanot.

André LÉTELIÉ : *Fénelon en Saintonge et la Révocation de l'édit de Nantes,* Paris, Picard, 1885.

FAGUET : *Les grands Maîtres du XVII*e *siècle,* 1887. – Article du *Journal des Débats* rose, avril 1895, sur le *Fénelon et Bossuet* de M. Crouslé.

BIZOS : *Fénelon éducateur,* Lecène et Oudin, Paris, 1887.

LEBARQ : *Histoire critique de la Prédication de Bossuet,* Lille, Desclers, 1888.

LANSON : *Bossuet,* 1891 ; – *Choix de Lettres du XVIIe siècle,* 1891 ; – *Histoire de la Littérature française,* 1895, p. 598-608.

Paul JANET : *Les Passions et les Caractères. Bossuet moraliste; Fénelon philosophe.* – *Fénelon* (Collection des Grands Écrivains), 1892.

L'abbé LIBOUROUX : *Controverse entre Bossuet et Fénelon.* Thèse pour le doctorat en théologie.

M. MATTER : *Le Mysticisme en France au temps de Fénelon.* Paris, Didier.

F. BRUNETIÈRE : *La Querelle du Quiétisme* (*Nouvelles Études,* II, 1882) ; – *Fénelon à Cambrai* (*Histoire et Littérature,* II, 1884) ; – articles *Bossuet* et *Fénelon,* dans l'Encyclopédie Lamirault.

P. DE LA BROISE : *Bossuet et la Bible,* Retaux, 1891.

J. DENIS : *Quiétisme. Querelle de Bossuet et de Fénelon,* broch. in-8°, Caen, 1894.

L. CROUSLÉ : *Fénelon et Bossuet, études morales et littéraires,* I et II, de XIX-573 et 625 pages, H. Champion, Paris, 1894-95.

P. LONGHAYE : *Histoire de la Littérature française au XVIIe siècle,* tomes II et III, Paris, Retaux, 1895.

L'abbé URBAIN : *Revue d'Histoire littéraire,* 13 avril 1895.

P. CHAUVIN : *Fénelon d'après des travaux récents.* (*Enseignement chrétien,* des 1er et 15 octobre et des 1er et 15 nov. 1895.)

Félix HÉMON : *Études littéraires et morales.* – *M. Brunetière et Bossuet.* 1895.

P. L. BOUTIÉ : *Fénelon,* d'après quelques critiques contemporains. (*Études* du 15 décembre 1895.)

L'abbé DELFOUR : *Le Procès de Fénelon.* (*Revue du Clergé français,* 1er janvier 1896.)

L'abbé BELLON : *Bossuet, directeur de conscience.* Thèse pour le doctorat ès-lettres. Paris, 1896.



FÉNELON ET BOSSUET

d'après les derniers Travaux de la Critique

I

« Fénelon dort dans sa mémoire harmonieuse », disait un jour le P. Lacordaire (1), et il résumait ainsi éloquemment l'impression générale laissée par cet heureux génie, cet écrivain enchanteur, cet homme séduisant, à qui ne manqua même pas « ce je ne sais quoi d'achevé que le malheur donne à la vertu », comme parle Bossuet.

Dans son exil à Cambrai, le délicieux archevêque s'était fait une cour d'admirateurs, que multiplia sa générosité magnifique pour nos officiers et nos soldats, pendant la longue guerre de la Succession d'Espagne. — De plus, ce charme incomparable qui faisait, au dire de Saint-Simon (2), qu'« on ne pouvait le quitter, ni s'en défendre, ni ne pas chercher à le retrouver, ... lui tint ses amis entièrement attachés toute sa vie, malgré sa chute, et, dans leur dispersion,

(1) 23e *Conférence de Notre-Dame* de Paris : *la Chasteté*.
(2) *Mémoires*, III, XI.

les réunissait pour se parler de lui, pour le regretter, pour le désirer, pour se tenir de plus en plus à lui, comme les Juifs pour Jérusalem, et soupirer après son retour, et l'espérer toujours, comme ce malheureux peuple attend encore et soupire après le Messie ».— N'y avait-il pas, d'ailleurs, tout un parti politique, les ducs de Beauvilliers, de Chevreuse, de Saint-Simon, etc., qui, après la mort du Dauphin, le 14 avril 1711, regardait Fénelon, à bon droit, comme le futur Richelieu du duc de Bourgogne, devenant roi à la mort de Louis XIV, alors âgé de soixante-treize ans ?

Ce ne fut, hélas ! que l'aurore d'un beau jour, et le duc de Bourgogne mourut le 18 février 1712, nouveau Marcellus, plus regretté que le premier :

Ostendent terris hunc tantum fata, neque ultra
Esse sinent. Nimium vobis, heu ! nostra propago
Visa potens, Superi, propria hæc si dona fuissent (1).

Fénelon n'en bénéficia pas moins de toutes les espérances qu'avait fait concevoir le règne du prince, « son élève, son œuvre, l'objet de son amour, plus tendrement et pieusement attaché à son maître que jamais aucun disciple ne le fut pour le sien (2) ». L'archevêque de Cambrai bénéficia encore de la réaction politique qui suivit la mort du grand Roi : victime de la disgrâce et des ressentiments de Louis XIV, « le bel esprit le plus chimérique de son royaume » devint l'idole de l'opinion.

Le chevalier écossais de Ramsay, disciple et ami du prélat, qui l'avait converti en 1709, publia ses *Œuvres*

(1) VIRGILE : *Énéide*, VI, v. 869-71.
(2) CROUSLÉ : *Fénelon et Bossuet*, I, XI.

posthumes et une *Vie de Fénelon* (La Haye, 1723) qui était un panégyrique.

Les philosophes du XVIIIe siècle, malgré leurs haines antireligieuses, firent au « Cygne de Cambrai » une légende dorée, une auréole d'apôtre, de martyr de la tolérance et du libéralisme, d'évangéliste de l'amour et de la félicité publique. -- Voltaire l'exalta, dans son *Siècle de Louis XIV,* pour le *Télémaque,* auquel ce prélat « a dû toute la réputation qu'il eut en Europe (1) », et pour « la chimère pieuse d'aimer Dieu pour lui-même », ou le quiétisme : « L'évêque de Meaux triompha ; mais l'archevêque de Cambrai tira un plus beau triomphe de sa défaite (2). » — La Harpe fit l'*Éloge* académique de Fénelon, en 1771 ; d'Alembert, en 1774 (3) ; l'abbé Maury, un peu plus tard. — Jean-Jacques Rousseau, qui n'aimait pas pourtant « la coterie holbachique, la tourbe philosophesque », s'écriait, en présence de Bernardin de St-Pierre, dans un transport qui tient du délire, que, s'il avait vécu du temps de Fénelon, il aurait voulu être son valet de chambre, pour jouir du bonheur d'être son disciple. — Marie-Joseph Chénier, dans un drame représenté en pleine Révolution (4), transforma Fénelon en un évêque révolutionnaire, « destructeur de toutes les tyrannies, apologiste et protecteur des passions tendres, défenseur de la nature ingénue, providence des amoureux, persécutés par les préjugés ». — Quelques années plus tôt, le P. jésuite de Querbeuf avait publié,

(1) Chap. XXXII.

(2) Chap. XXXVIII.

(3) C'était, sans doute, pour se dédommager de l'avoir oublié dans le *Discours préliminaire de l'Encyclopédie,* 1751.

(4) *Fénelon,* 1793.

en tête d'une édition non terminée des *Œuvres* de Fénelon, 1787-1791, une *Biographie* du prélat aussi élogieuse que celle de Ramsay. — Enfin, le poète comique Andrieux fit pleurer de tendresse nos aïeules, en leur racontant *une Promenade de Fénelon,* qui ramenait une vache égarée aux pauvres gens dont elle était la nourrice :

Il arrive à la porte : « Ouvrez-moi, mes enfants.
Ouvrez-moi ; c'est *Brunon, Brunon* que je vous rends. »
On accourt. O surprise ! ô joie ! ô doux spectacle !
La fille croit que Dieu fait pour eux un miracle :
« Ce n'est point Monseigneur ; c'est un ange des cieux
Qui, sous ses traits chéris, se présente à nos yeux. »

Fénelon ne passait pas seulement pour un prélat admirable, qui s'était vengé d'un odieux despote en nourrissant ses armées et en faisant de son palais un hôpital pour les blessés, mais encore pour « l'ange de la miséricorde, de la bienfaisance, de la paix, descendu du ciel afin d'enseigner aux puissants de la terre... des vertus purement philosophiques et philanthropiques (1) ».

Le XIX[e] siècle s'ouvrit pour Fénelon sous les plus heureux auspices. — Le cardinal de Bausset, héritier des traditions du XVIII[e] siècle, publia en 1808-1809 une *Histoire de Fénelon* qui est une hagiographie : elle eut une deuxième édition en 1817 et une troisième en 1850, avec des changements et des suppressions, nécessités par les retouches que l'auteur, en écrivant l'*Histoire de Bossuet,* 1814, avait dû apporter à son premier récit, trop favorable à Fénelon. —

(1) Crouslé : I, XIV.

« L'esprit de Fénelon, disait Joubert (1), avait quelque chose de plus doux que la douceur même, de plus patient que la patience. » — Peu de temps après, le savant abbé Gosselin, de Saint-Sulpice, écrivait l'*Histoire littéraire de Fénelon,* 1842, et se faisait, avec l'abbé Caron, un autre Sulpicien, le pieux éditeur de ses *Œuvres* et de sa *Correspondance,* 1820-1829-1850. — Villemain, dans une *Notice* brillante et substantielle, appréciait admirablement le style de Fénelon. — Sainte-Beuve, dans ses *Causeries du Lundi,* en 1850 et 1854, tomes II et X, consacrait à Fénelon trois articles très bienveillants, où, « passant l'éponge sur le moment d'illusion et d'oubli » que fut la querelle du quiétisme (2), il voyait dans Fénelon « un parfait et souverain directeur (3) », et c'est à peine s'il disait que l'on avait « surfait sa renommée » au XVIIIe siècle (4). « Les philosophes l'ont tiré à eux, comme s'il était un des leurs, et il a trouvé grâce devant ceux mêmes qui voulaient écraser ce qu'il adorait... Pourtant, il n'était pas du tout un évêque selon l'ordination par trop commode de La Harpe, de d'Alembert et de Voltaire. » — La réaction contre le gallicanisme, qu'ont proscrit Lamennais, dom Guéranger, Louis Veuillot, Mgr Pie, servait encore admirablement Fénelon, et l'abbé Rohrbacher, dans son *Histoire universelle de l'Église catho-*

(1) L'auteur des *Pensées* avoue pourtant que, si « Fénelon nage, vole, opère dans un fluide, il est mou, il a plutôt des plumes que des ailes; ...il habite les vallons et la mi-côte; les plis, les replis et l'adresse qu'il mit dans ses discussions pénétrèrent dans sa conduite ».

(2) X, p. 22.

(3) X, p. 21.

(4) II, p. 3.

lique, continuée par l'abbé Guillaume (12 vol. in-4°, Lyon, Briday), faisait à l'archevêque de Cambrai une gloire incomparable d'avoir soutenu l'infaillibilité pontificale, alors que son illustre rival, Bossuet, la combattait (1).

Le XIX[e] siècle semblait donc devoir glorifier Fénelon autant que l'avait fait le siècle de Voltaire et de l'*Encyclopédie*.

II

Que devenait, pendant ces deux mêmes siècles, si favorables à l'archevêque de Cambrai, la gloire du grand évêque de Meaux ?

Hélas ! après avoir de son vivant, comme le disait La Bruyère dans un *Discours* célèbre (2), « fait parler si longtemps une envieuse critique et l'avoir fait taire », il la faisait parler encore après sa mort, mais sans pouvoir la faire taire.

On l'avait vu, vers la fin de sa vie, se traîner péniblement à Versailles, afin d'y solliciter la faveur d'avoir

(1) C'était oublier que, ni en 1682, ni plus tard, dans les longues relations amicales qu'il eut avec Bossuet jusqu'en 1697, Fénelon *ne songea jamais* à le contredire sur les soi-disant libertés gallicanes, ni surtout à réfuter les quatre articles de la Déclaration de 1682. Ce n'est qu'après la querelle du Quiétisme et pour prendre sa revanche sur Bossuet, qui l'avait fait condamner par Rome, que Fénelon écrivit son traité *De Summi Pontificis auctoritate.* Ce traité est même postérieur à la mort de Bossuet. Il n'y a donc pas lieu d'en faire si grand honneur à Fénelon.

(2) *Discours de réception à l'Académie*, le 15 juin 1693.

son neveu pour successeur. « Courage ! monsieur de Meaux », lui disait Madame, pendant une procession du 15 août, à laquelle il avait voulu assister. — « Ah ! le pauvre M. de Meaux ! » soupiraient les uns. — « Il s'en est bien tiré ! » répondaient les autres ; et le plus grand nombre : « Que ne s'en va-t-il mourir chez lui ? »

Il mourut à Saint-Roch, à Paris, loin de sa famille spirituelle, au milieu de neveux et de nièces avides, qui, comme cet étrange abbé Bossuet, ne songeaient qu'à recueillir ses dépouilles ; ils faisaient écrire au mourant un codicille où il oubliait l'abbé Le Dieu, l'abbé Phelippeaux, qui ne devaient pas le pardonner à l'illustre évêque ; ils emportaient bijoux, tableaux, livres, ornements sacrés, manuscrits, et soutenaient plus tard un procès scandaleux avec le chapitre de la cathédrale de Meaux, à propos d'un drap d'argent qu'avait dû fournir l'évêque à l'époque de sa promotion.

Le P. de La Rue, il est vrai, prononçait une éloquente oraison funèbre de M. de Meaux, le 23 juillet 1704 (1). L'abbé de Choisy faisait son éloge à l'Académie, en même temps que l'abbé de Polignac et l'abbé de Clérambaut, 2 août 1704. Massillon s'honorait lui-même en disant, dans l'*Oraison funèbre* du Dauahin, 1711 :

« Bossuet était d'un génie vaste et heureux ; d'une candeur qui caractérise toujours les grandes âmes et les esprits du premier ordre ; l'ornement de l'épiscopat, et dont le clergé de France se fera honneur dans tous les siècles ; un évêque au milieu de la cour ; l'homme de tous les talents et de toutes les sciences ; le docteur

(1) Il y en eut une autre à Rome, en janvier 1705, devant la Congrégation de la Propagande.

de toutes les Églises ; la terreur de toutes les sectes ; le Père du XVIIe siècle, et à qui il n'a manqué que d'être né dans les premiers temps pour avoir été la lumière des conciles, l'âme des Pères assemblés, dicté des canons et présidé à Nicée et à Éphèse. »

Mais le triste neveu de Bossuet, l'évêque de Troyes, gallican et janséniste, laissait bientôt publier, falsifier même (1) les œuvres de son oncle sur le gallicanisme (2), alors que Bossuet n'avait jamais voulu les faire imprimer. On vit encore les abbés Leroy et Lequeux mutiler et brûler des manuscrits du grand orateur, du grand théologien, du grand polémiste : ainsi disparut *l'Autorité des Jugements ecclésiastiques*, qui condamnait énergiquement les subtiles distinctions des jansénistes opiniâtres. — Voltaire traita toujours Bossuet comme un ennemi personnel. Dans ses *Lettres*, il attaque cyniquement les mœurs si austères du vénéré prélat. Dans son *Siècle de Louis XIV* (3), il raconte sérieusement cette fable absurde que Bossuet « s'était engagé, dans sa grande jeunesse, à épouser Mlle Desvieux, fille d'un rare mérite », et il l'accuse d'être « devenu jaloux de la réputation et du crédit de son disciple (Fénelon), d'avoir voulu toujours conserver cet ascendant qu'il avait pris sur tous ses confrères, de s'être jeté aux genoux de son prince pour lui demander pardon de ne l'avoir pas averti plus tôt de la fatale hérésie de M. de Cambrai et d'avoir eu une haine secrète pour Féne-

(1) C'est plus que probable pour la *Dissertatio prævia* de la *Gallia orthodoxa*.

(2) *Gallia orthodoxa, Defensio Declarationis,* publiées en 1730-1743.

(3) Chap. XXXII.

lon (1) ». Dans son *Essai sur les mœurs,* dans son *Dictionnaire philosophique,* etc., il ne travaille qu'à réfuter le *Discours sur l'histoire universelle.* — Diderot et toute « la coterie holbachique » tonnaient contre le prélat courtisan, le « prélat citoyen », disait d'Alembert, qui pourtant sut faire son *Éloge,* 1779, et comprit la valeur des *Sermons,* où il reconnaissait « la première sève du génie créateur ». — Bossuet dut attendre près de soixante ans (ce qui scandalisait Saint-Simon) (2) un biographe, Levesque de Burigny, auteur de la *Vie de M. Bossuet,* 1761. — L'abbé Maury appelait certains *Sermons* du grand orateur « le linge sale de Bossuet » (3), et il fallait que dom Déforis soutînt un procès contre son éditeur pour avoir le droit de publier tout ce qui restait des œuvres oratoires de l'évêque de Meaux. — La Harpe déclarait Bossuet « médiocre dans les sermons » (4). — Aussi Joseph de Maistre pouvait-il dire que « parmi les grands hommes du grand siècle, il n'en est pas que le siècle suivant ait plus tâché de déprécier » (5).

Le XIXe siècle devait être plus favorable à l'illustre évêque de Meaux ; mais si Napoléon affirmait que « Corneille et Bossuet sont les maîtres qu'il faut à la jeunesse », Chateaubriand méconnaissait en partie les *Sermons* de Bossuet (6). — Le cardinal de Bausset, écri-

(1) Chap. XXXVIII.

(2) Voir la *Notice sur Bossuet* publiée par M. Faugère.

(3) Il avait pourtant composé une *Introduction* assez heureuse pour l'édition de 1772.

(4) *Lycée :* 2e part. Liv. II, chap. 1er, section IV.

(5) *Observations critiques* sur une édition des *Lettres* de Mme de Sévigné.

(6) Voir à ce sujet les justes reproches que lui adresse Sainte-Beuve. *Nouveaux Lundis,* II, p. 357.

vant l'*Histoire de Bossuet* en 1814, après celle de Fénelon, rendait bien hommage aux insignes vertus de son héros, rectifiait même certaines assertions erronées que contient l'*Histoire de Fénelon*, à propos de la querelle du quiétisme ; mais le gallicanisme de l'historien nuisait à sa réputation auprès des gens d'Église, qu'excitaient d'autre part les violentes récriminations de Joseph de Maistre contre Bossuet dans le livre *Du Pape*, 1816. — Les idées gallicanes faisaient encore tort aux travaux de M. Floquet, si consçiencieux et si érudits (1). — Les *Mémoires* de l'abbé Le Dieu, publiés en 1856 par l'abbé Guettée, rendaient un légitime hommage au noble et beau caractère de l'illustre prélat ; mais le *Journal* de ce secrétaire, « nature subalterne, sordide, ...confite dans sa vulgarité », laissait une assez fâcheuse impression sur quelques traits des derniers jours du grand évêque (2). — Sismondi,

(1) *Études sur la vie de Bossuet* : 3 vol., 1855, Didot, et *Bossuet éducateur du Dauphin*, 1864.

(2) Voir ce qu'en dit Sainte-Beuve, dans le tome XIIIe des *Causeries du Lundi*. – Il avait déjà écrit, tome XIIe, p. 249-250, à propos du *Journal* de Le Dieu : « La grandeur de Bossuet, sur la fin, n'en souffre-t-elle pas un peu ? Je le crois ; mais la bonté y gagne. On retrouve autre chose que ce qu'on savait déjà, mais qui le vaut bien... Dans les dernières années de la vie de Bossuet, Le Dieu s'était fait purement et simplement son Dangeau. Son *Journal* proprement dit n'a guère d'autre caractère que celui de Dangeau, et de tels écrits, très curieux pour la postérité, ont rarement pour effet de grandir les personnages qui en font les frais. » – « Oh ! messieurs les érudits et les chercheurs, ajoute l'éminent critique, XIII, p. 303, ...je vous estime, je vous révère pour votre science et vos travaux, dans ce qui est du moyen âge ; mais que de mal, vous et les vôtres, vous avez fait sans vous en douter, en propageant jusque dans la littérature moderne le culte des vieux papiers ! »

Henri Martin, Victor Hugo en maints endroits de ses œuvres (1), Scherer (2), Renan (3) et Paul Albert (4), faisaient écho aux ultramontains, qui ne pardonnaient pas à Bossuet son gallicanisme et parfois le calomniaient, comme dans l'*Histoire universelle de l'Église catholique* de l'abbé Rohrbacher (5), dans le pamphlet emphatique et en trois volumes de M. le chanoine Réaume,

(1) Voir Edmond BIRÉ : *Victor Hugo après 1852*, 1893, Paris.

(2) *Études critiques*, VI.

(3) Renan appelle Bossuet « le fondé de pouvoir de tous les défauts de l'esprit français ». « Bossuet, dit-il encore, n'est après tout qu'un écolier de génie... On lui a fait grand tort en le forçant d'avoir une philosophie. »

(4) *La Littérature française au XVII[e] siècle*. — « Les yeux, dit-il à propos du portrait de Bossuet par Rigault, ne sont pas d'un penseur... Héraut sonore de la monarchie absolue et de la religion d'État, ...il était inflexible (p. 271), ...toujours brandissant son foudre (p. 430). Le politique en lui est tout ce qu'il y a de plus médiocre... On ne pouvait attendre... qu'il soumît à un contrôle sévère et minutieux les documents (historiques), qu'il fît en un mot œuvre d'érudit et de savant... Le philosophe est borné... Ses sympathies pour les jansénistes expliquent la véhémence avec laquelle il poursuivit les casuistes... Dans sa querelle avec Fénelon, il montra une animosité et une violence qui n'excluaient pas la ruse... Il alla devant lui avec cette impétuosité de torrent qui emportait tout... Il n'avait jamais lu saint François de Sales et ignorait profondément la mysticité... Orateur, il avait plus de majesté que de chaleur, plus de force que d'onction... Bossuet est un dominateur. Il parle comme un souverain commande, toujours de haut et avec une autorité imposante. » — Après un tel réquisitoire (p. 265-290), que reste-t-il de Bossuet ? « Un artiste », c'est-à-dire la chose du monde la plus opposée à ce que fut le grand évêque, dont tous les écrits et toutes les paroles étaient « des actes », et qui ne fit jamais rien pour l'art ou la gloire.

(5) Tome XI de l'édition Briday.

Vie de Bossuet, 1869-70 (1), et dans le livre très consciencieux, très habilement composé, de M. Charles

(1) On pourrait intituler « les trois formidables volumes » de l'abbé Réaume (*Histoire de Jacques-Bénigne Bossuet et de ses Œuvres,* 3 vol., Vivès, Paris) : *Examen* ou *Censure* des historiens de Bossuet. Cette œuvre, savante, laborieuse, passionnée, a un caractère agressif et militant qui s'annonce dès la préface et se continue jusqu'à la fin : « C'est, au dire de M. Lenient (*Revue politique,* 29 juin 1872, *Études nouvelles sur Bossuet),* une véritable batterie armée,...surtout contre les gallicans du passé, du présent et de l'avenir. C'est à leur prophète et docteur Bossuet que s'adresse la censure et la réfutation. » L'abbé Réaume, « sorte de puritain catholique », de « niveleur ultramontain », en veut à Bossuet pour son *épiscopalisme,* qui introduirait l'oligarchie dans l'Église.

Voici par quelle douloureuse lamentation ou plutôt par quel anathème s'ouvre le second volume de l'abbé Réaume : « Le barde sublime (Bossuet, un barde !) qui chantait avec tant d'harmonie et de majesté les gloires de la sainte Église, échange sa harpe d'or contre le fer obscur du partisan (Bossuet, de barde devenu partisan au fer obscur !), et, embusqué derrière on ne sait quelle masure (Bossuet, embusqué derrière une masure !), le voici qui attente violemment aux plus légitimes prérogatives du Vicaire de Jésus-Christ. » Enfin ! on comprend ; mais l'abbé Réaume n'a pas senti qu'il « attente violemment aux plus légitimes prérogatives » du bon goût et de la saine littérature.

Nous admirons tous le magnifique *Sermon sur l'Unité de l'Église :* eh bien, pour l'abbé Réaume, c'est un chef-d'œuvre d'éloquence, mais aussi de duplicité cauteleuse, de sophismes artistement noués, de faux-fuyants, d'ambages, de citations inexactes ou mal appliquées, un ténébreux labyrinthe, où tout est obscurci, voilé, embrouillé à dessein pour mieux confondre l'erreur et la vérité. Dans une lettre à Dirois, Bossuet écrit : « Je fis hier le sermon de l'assemblée, et j'aurais prêché à Rome ce que j'y dis avec autant de confiance qu'à Paris. » « La franchise de Bossuet, dit à ce sujet l'abbé Réaume, nous paraît ici d'autant plus suspecte qu'il l'affirme davantage. » – De pareils jugements ne sont que des insolences gratuites, comme celle que commet encore Réaume, quand il dit que Bossuet « n'a jamais aimé

Gérin, *Recherches historiques sur l'Assemblée de 1682*, 2ᵉ édit. Lecoffre, 1870 (1). — M. Eugène Despois, pour

le Saint-Siège ». Il suffit, pour se convaincre du contraire, de lire l'*Exposition de la Foi catholique* et les *Lettres* latines de M. de Meaux.

L'abbé Réaume ne voit en Bossuet, après la Déclaration de 1682, ni un évêque, ni même un catholique. « Cette malheureuse Déclaration fut pour Bossuet comme la tunique de Déjanire : à peine l'eût-il endossée, qu'elle devint un fléau dont il brûla jusqu'à la fin de sa vie. »

L'abbé Réaume en veut à M. de Meaux de s'être abreuvé à quatre sources empoisonnées : les parlements, auxquels il se rattache par ses traditions de famille ; l'Université, dont il a sucé le venin, l'esprit schismatique, les opinions ou les ignorances gallicanes ; le jansénisme, dont il n'a pas su éviter assez la contagion (?) ou du moins le contact ; la cour, où il a laissé une part de son cœur et de son indépendance, où il s'est fait l'admirateur, le complice et parfois l'imitateur (?) du pouvoir absolu. Tels sont les quatre principes de corruption et de défaillance dont l'abbé Réaume demande compte à Bossuet, qu'il cite au tribunal du jugement dernier. – Chose étrange ! c'est un universitaire, un incrédule, M. Lenient, qui, à défaut du clergé français, a dû prendre la défense du grand évêque de Meaux outragé : la *Revue des Sciences ecclésiastiques* semblait vouloir l'écraser en publiant une note d'un *rapport de police,* rédigé par un agent de Colbert sur la Faculté de Paris, et notant Bossuet, jeune encore, comme un « esprit adroit, complaisant, cherchant à plaire à tous, ...attaché aux Jésuites... plutôt par intérêt que par inclination ; assez libre, fin, railleur », etc. – Que deviendrait, grand Dieu ! la réputation de nos prêtres les meilleurs et les plus résistants, si on les jugeait d'après les notes de la police, ou même de M. Dumay, directeur des Cultes ?

(1) M. l'abbé Charles Loyson, docteur en théologie et professeur en Sorbonne, a répondu aux *Recherches historiques sur l'Assemblée de 1682,* par M. Gérin, juge au tribunal civil de la Seine, dans son livre *l'Assemblée du Clergé de France en 1682.* Il accuse le magistrat accusateur d'avoir, dans son réquisitoire, altéré, mutilé, falsifié les pièces du procès pour en tirer une condamnation, à la veille et en vue du concile du Vatican. C'est

défendre Féne'on contre M. Douen, auteur du livre l'*Intolérance de Fénelon,* publiait en 1875, *Revue politique et littéraire,* 9 janvier, un article dont une partie pourrait s'intituler l'*Intolérance de Bossuet.* — « Bossuet, après tout, est un conseiller d'État », disait malicieusement M. de Rémusat. — M. Faguet pouvait donc écrire en toute vérité dans *les Grands maîtres du XVII*e *siècle,* p. 327 : « Bossuet a eu dans la postérité la mauvaise fortune qui s'attache, à l'ordinaire, aux hommes de gouvernement. Il a été peu aimé ou mal aimé. Pour avoir peu de vrais admirateurs, il n'est que d'avoir des partisans. Ceux qui l'aiment pour ses idées et son système lui font tort par une adoration jalouse, indiscrète et belliqueuse. Ils l'aiment d'une sympathie peu aimable, parce qu'ils l'aiment de l'aversion qu'ils ont pour d'autres. — Ceux qui puisent leur impartialité dans un certain fonds de scepticisme, et qui se piquent de rendre justice à chacun, parce qu'ils sont détachés de tout, le sont trop aussi pour bien juger un homme qui a été enchaîné à sa conviction d'une si forte attache. Cette pensée immuable est

en s'armant des pièces dont s'est servi M. Gérin, mais en les citant intactes et complètes, à l'aide du *Manuscrit des cinq cents Colbert,* des *Manuscrits de Saint-Sulpice,* en y joignant les *Papiers de l'agence du clergé,* inconnus de M. Gérin lui-même, que l'abbé Loyson essaie de rétablir la vérité *historique,* sans discuter théologiquement le gallicanisme, sans vouloir surtout justifier « l'ingérence du pouvoir central dans les élections » et les discussions de l'Assemblée de 1682. – Il a pourtant le tort de pencher vers le gallicanisme et surtout de trop excuser certains évêques courtisans, entre autres cet Harlay de Champvallon, dont Mme de Coulanges écrivait : « Il s'agit de trouver quelqu'un qui se charge de l'oraison funèbre du mort. On prétend qu'il n'y a que deux petites bagatelles qui rendent l'ouvrage difficile : c'est la vie et la mort. »

désobligeante pour la mobilité alerte et fuyante de leur esprit. Sainte-Beuve ne peut s'empêcher de se plaindre que Bossuet « ne sorte pas de cette nef, et ne « sente pas le besoin d'en sortir ». — Je ne parle pas de ceux qui jugent les esprits du passé uniquement par comparaison avec le leur, les trouvent grands ou petits selon qu'ils s'en rapprochent ou s'en éloignent... — Le commun des lecteurs enfin, ceux qui ne lisent pas, se tient un peu à l'écart, dans une admiration de confiance, mais un peu tiède, d'un homme qu'il faut lire tout entier pour le bien entendre. — Il a contre lui d'être systématique, et c'est vu dans l'ensemble de son système qu'il imposerait le plus à l'esprit. — Il a contre lui d'avoir *maintenu* et *défendu ;* car c'est la vivacité de l'attaque et l'ardeur brillante de l'assaut qui séduisent le plus les hommes... — Il a contre lui d'avoir lutté, il est vrai, mais pour ce qui était établi. »

III

Au moment même où M. Faguet écrivait ces lignes, une réaction s'opérait contre Fénelon et en faveur de Bossuet.

C'est aux littérateurs et aux critiques, bien plus qu'aux historiens, qu'en revient l'honneur.

Sainte-Beuve disait en 1854, *Causeries du Lundi,* X, p. 180 (1) : « La gloire de Bossuet est devenue

(1) A propos des *Lettres sur Bossuet à un homme d'État,* par M. POUJOULAT, 1854, et du Portrait de *Bossuet* par M. DE LAMARTINE, dans *le Civilisateur,* 1854.

l'une des religions de la France ; on la reconnaît, on la proclame, on s'honore soi-même en y apportant chaque jour un nouveau tribut, en lui trouvant de nouvelles raisons d'être et de s'accroître. » — L'illustre critique s'honorait lui-même, non pas seulement en « donnant d'un ciseau timide ce qu'il appelle une première *atteinte* au pied de la statue » (*Causeries du Lundi,* X, p. 216), mais encore en taillant en plein marbre un magnifique buste de Bossuet, orateur et écrivain, un buste digne de celui de Coysevox, qu'on admire au Louvre. Il défendait Bossuet contre une spirituelle impertinence de M. de Rémusat (1), contre les fantaisies un peu romanesques de Lamartine (1854) et contre « les particularités oiseuses et quelquefois bien vulgaires, les trivialités et les platitudes qu'on regrette de rencontrer » dans le *Journal* de l'abbé Le Dieu, 1856-57, *Causeries du Lundi*, XII et XIII. Il comprenait très bien que c'est l'abbé Fleury qu'on aurait voulu entendre et lire « sur l'intérieur et la familiarité » de Bossuet : « Quel portrait juste, vrai, bien proportionné, il en eût tracé !... Son esprit était bien parent de ce grand esprit et de ce grand sens, et son cœur lui était tendrement attaché ! » Il disait excellemment : « Bossuet n'a rien d'un homme de lettres, dans le sens ordinaire de ce mot ; ...Bossuet n'est pas un auteur, c'est un évêque et un docteur. Il n'écrit pas pour écrire ; il n'a nulle démangeaison d'être imprimé... Il n'y avait de grand à ses yeux que la défense de l'Église et de la religion. » — « On ne se

(1) Il appelait Bossuet « le sublime orateur des idées communes ». « Bossuet, après tout, ajoutait-il, c'était un conseiller d'État. »

lasse pas, ajoutait l'éminent critique (*Causeries du Lundi,* XII, p. 261), de repasser devant cette grande figure, qui offre la plus juste proportion avec l'époque où elle parut et où l'on peut dire qu'elle régna... On peut le dire à l'honneur du grand évêque, il a la foi du charbonnier » (p. 278).

Pourquoi faut-il qu'obéissant aux inspirations malsaines qui lui venaient, après 1860, de Renan, du prince Napoléon et de l'incrédulité voltairienne, Sainte-Beuve ait écrit dans ses *Nouveaux Lundis,* II, p. 338 et suivantes : « N'accordons pas toute chose (à Bossuet). Ne lui accordons pas d'être un *historien accompli,* ni même un *historien équitable* (?), ni un philosophe et un arbitre impartial des questions philosophiques, ni un ami, à aucun degré, de l'examen et de la critique... Il y avait maintes choses qu'il n'aimait pas, qu'il n'entendait pas, ou (ce qui revient au même) auxquelles il ne voulait pas entendre. Les esprits curieux et libres, les esprits délicats et fins sont enclins à ne pas goûter Bossuet, et ils ont leurs raisons pour cette antipathie... M. de Rémusat, montrant, au sujet de la controverse avec Leibniz, que Bossuet n'était entré, à aucun moment, dans l'esprit même de cet essai de conciliation chrétienne (?), se risquait à dire que cela donnait quasi raison à certains critiques délicats, qui « trouvent à Bossuet l'imagina-« tion d'Homère et point d'esprit »... Le fait est que Bossuet, avec son air de grandeur et de bonhomie autoritaire, est *impatientant* et *irritant* pour tous ceux de la postérité de Leibniz... Il était pliant et un peu faible devant les puissances... Les mondains spirituels et malins lui pardonnent peu cependant de s'être

laissé duper (?) par Louis XIV et Mme de Montespan (1). ...Les philosophes de leur côté, les amateurs des idées neuves et les chercheurs de vérités ne pardonnent pas à Bossuet son immuabilité stable et impérieuse, son *veto* contre tout ce qui se tentait pour faire faire, soit au christianisme, soit à l'esprit philosophique, un pas de plus, une évolution, et ils se raillent de la vanité de son effort... Bossuet meurt en combattant, en écrasant Richard Simon, c'est-à-dire en repoussant la critique exacte, consciencieuse, qui se présentait sous la forme théologique, et il se flatte d'avoir fermé la porte à l'ennemi... Bossuet n'est que le plus magnifique des vaisseaux de haut bord, voguant à toutes voiles, naviguant à fleur d'eau ; et les tempêtes elles-mêmes, en le précipitant jusqu'aux abîmes ou en le portant tout d'un coup jusqu'au ciel, ne le lanceront dans aucun Océan inconnu, ne lui feront découvrir aucune nouvelle terre. » — Que tout cela est loin, hélas ! des articles qui faisaient de Bossuet « l'une des religions de la France » !

Nisard, du moins, ne s'est jamais départi de son admiration pour Bossuet : dans quelques pages classiques de son *Histoire de la Littérature française,* t. III, p. 286-

(1) Sainte-Beuve a dit encore : « Il n'y a qu'une opinion sur le génie oratoire de Bossuet ; il y en a, il peut y en avoir deux sur son esprit, sa personne, son caractère... Bossuet était assurément un politique (?) ; il ne se sentait pas de goût en général pour être du parti des persécutés et des vaincus ; il avait fort égard à la doctrine et aux opinions en faveur à la cour. » — Parler ainsi, c'est oublier et « la candeur » de Bossuet, et sa noble lutte contre Lamoignon de Basville, en 1698, à propos de la liberté de conscience des protestants, et son énergique résistance au chancelier de Pontchartrain, en 1702, alors que l'illustre évêque de Meaux écrivait : « J'y mettrais la tête. »

329, il a raconté les origines de la querelle du quiétisme, les rapports de Fénelon et de Mme Guyon et les phases de la lutte entre Bossuet et Fénelon, de manière à montrer avec une parfaite exactitude « comment Bossuet est le défenseur de la tradition et Fénelon celui du sens individuel » ; il a aussi constaté les heureux « effets de la victoire de Bossuet en ce qui regarde l'esprit français et la langue (1) ». Ce n'est pas qu'il ne reconnaisse « les fautes commises de part et d'autre, du côté de Bossuet par emportement (2) » ; mais « le mot lui coûte à dire et il en a presque du regret, surtout après avoir lu, dans un livre très instructif (3), le récit des scandales que suscita dans la ville de Dijon la propagation des doctrines et des désordres du quiétisme, à la suite de deux voyages qu'y fit Mme Guyon, accompagnée du Père La Combe. Bossuet, originaire de Dijon, ayant été informé de ces scandales par ses parents et ses amis et de tout ce que les mœurs y avaient perdu (4), n'avait pas tort de dire des subtilités mystiques qui avaient engendré le quiétisme, « qu'il y allait de toute la religion ». Ce qui complète la vigoureuse démonstration de Nisard,

(1) Page 322 de la *huitième édition,* 1881.
(2) Page 314.
(3) *Le Parlement de Bourgogne,* par M. de La Cuisine.
(4) Ce n'est pas seulement à Dijon, c'est à Paris, c'est dans toute la France que les « folies » de Mme Guyon provoquaient des scandales et des couplets blasphématoires, comme celui-ci :

Un prélat, certain jour, exhortant la Guyon,
S'informait si des sens chaque tentation
Du pur amour divin ne l'avait point tirée.
  La dévote lui répondit
  Que, comme un autre Saint-Esprit,
  (Ici, un blasphème).

c'est son étude critique sur Fénelon (1), commentaire motivé des paroles de Louis XIV : « M. l'archevêque de Cambrai est le bel esprit le plus chimérique de mon royaume. » Chimérique, en effet, dans la religion et les étranges nouveautés du quiétisme ; chimérique dans la politique théorique, où son idéal est « une royauté absolue, des sujets partagés en classes que distingue un habit différent, la vertu pour toute constitution (2) » ; chimérique aussi parfois dans la politique pratique et dans l'*Examen de conscience sur les Devoirs de la royauté ;* chimérique encore dans la direction des particuliers et les *Lettres spirituelles ;* chimérique enfin dans les doctrines littéraires de la *Lettre à l'Académie,* qu'on a trop vantée : voilà ce qu'est Fénelon d'après Nisard, qui lui reconnaît, d'ailleurs, toutes les qualités des plus illustres écrivains du XVII[e] siècle, goût du vrai, amour des deux antiquités chrétienne et païenne, clarté, précision, propriété, vivacité, variété, liberté ingénue et charmante.

En 1853, le regretté Antonin Bonnel (3) publiait sa belle thèse, tout à fait favorable au grand évêque de Meaux : *De la Controverse de Bossuet et de Fénelon sur le Quiétisme,* où il établissait, pièces en main, ce qu'il y a de fuyant, d'ondoyant, de contradictoire, d'exaspérant dans la polémique de l'archevêque de Cambrai.

Mais rien ne devait émouvoir aussi vivement l'opinion que les *Lettres inédites* de Fénelon, publiées

(1) III, p. 341-413.
(2) Page 351.
(3) Il est mort professeur aux Facultés catholiques de Lyon, en 1895.

en 1874 par l'abbé Verlaque (1). On avait là des documents originaux d'une valeur incontestable et où l'âme elle-même de l'archevêque de Cambrai semblait sortir de la tombe pour parler aux contemporains et se révéler à eux avec ses qualités charmantes et ses défauts originels. Ceux-ci apparaissaient brusquement aux yeux surpris des admirateurs et des dévots de Fénelon, convaincus que le Cygne de Cambrai, « cet ange de miséricorde et de douceur », cet intrépide champion de la foi contre le jansénisme et le gallicanisme, abhorrés à si juste titre, ne pouvait avoir et n'avait eu en effet que des vertus célestes et angéliques.

L'ambition « foncière », signalée par les *Mémoires* de Saint-Simon, parus en 1829, n'était pas une calomnie du terrible écrivain, ami de Fénelon et dévoué corps et âme à son parti politique, mais bien une réalité vivante, indéniable, saisie sur le fait, ainsi qu'une certaine jactance gasconne et une duplicité inquiétante.

Alors encore parut « un acte d'accusation des plus violents (2) », lancé par M. O. Douen, un protestant, contre les procédés et le caractère de Fénelon, supérieur de la maison des Nouvelles Catholiques pendant plus de dix ans, 1678-1689. Le livre de *L'intolérance de Fénelon, d'après des documents pour la plupart inédits*, nouvelle édition, 1885, est un « réquisitoire enflammé », inspiré par des ressentiments religieux, qui font de Fénelon « un ambitieux et rusé convertis-

(1) M. Gazier, *Revue polit. et lit.* 31 oct. 1874, a montré que cette publication fautive donne lieu à quelques critiques graves pour le texte, mal lu.

(2) *Bossuet et Fénelon :* I, p. 18.

seur » (1), « un tartufe » (2), « un geôlier, un ravisseur et un persécuteur d'enfants » (3). — Mais les faits, « qu'on ne peut lire sans horreur » et que M. Douen met tous à la charge de Fénelon, sont l'œuvre des ministres (4) et des magistrats de Louis XIV, qui exigeaient les conversions à date fixe et sous les plus redoutables menaces. Fénelon ne pouvait guère se dérober aux ordres émanés du ministère.

D'ailleurs, il a trouvé deux défenseurs chaleureux : M. Eugène Despois, écrivain fort libéral, qui, dans la *Revue politique et littéraire* du 9 janvier 1875, prenait en main la cause de Fénelon, missionnaire en Saintonge, et montrait que ce prélat, devenu, par exception, l'objet de l'enthousiasme des philosophes du XVIIIe siècle, méritait leurs éloges par une douceur extraordinaire en son temps; et M. l'abbé Verlaque, qui a fait imprimer à Marseille en 1884 une brochure intitulée *Fénelon missionnaire d'après des documents inédits,* où il répond, avec beaucoup de ménagements, aux violentes accusations de M. O. Douen, s'applique à mettre en lumière, au moyen de pièces nouvelles, la douceur, la charité, la clairvoyance et la franchise même de l'illustre missionnaire, et conclut par un éloge chaleureux des vertus de Fénelon. « Il est véritable, dit M. Crouslé (5), que quelques-unes des pièces citées (par l'abbé Verlaque) sont fort belles et paraissent justifier cette tradition si glorieuse pour son

(1) P. 212.
(2) Page 12 et *Nouvelle Préface,* p. XXXIII.
(3) P. 53.
(4) Voir, dans la *Revue des questions historiques,* 1874-75, la polémique à laquelle a donné lieu le livre de M. O. Douen.
(5) I. p. 95.

héros. Mais M. Verlaque ne dit pas tout; il semble avoir oublié lui-même ce qu'il a publié dans ses *Lettres inédites*. Dans Fénelon, il y a toujours au moins deux hommes, pour n'en pas compter davantage. » Il accepte, il invoque même la pression de la force matérielle, toujours présente à l'esprit des peuples, sinon à leurs yeux, comme l'établissent les *Lettres inédites* et l'étude particulière de M. André Lételié, intitulée *Fénelon en Saintonge* et *la Révocation de l'Édit de Nantes* (Paris, Picard 1885).

Dans l'intervalle de ces deux publications, M. Algar Griveau avait donné, en 1878, une *Étude sur la condamnation des Maximes des Saints* (2 in-18), qui est favorable à Fénelon.

M. Guerrier, professeur à Orléans, soutenait une thèse de doctorat, *Madame Guyon*, 1881, qui aurait réhabilité Fénelon, si malheureusement elle n'était pas une œuvre « manquée », au dire de M. Brunetière.

En 1884 paraissait encore un fort beau livre, tout à l'honneur de Fénelon, *Fénelon à Cambrai, d'après sa correspondance*, 1699-1715, par M. Emmanuel de Broglie, (Paris, Plon). L'auteur avait compris que les *Lettres* de l'archevêque de Cambrai, qui ne sont pas des lettres d'affaires, comme la plupart de celles de Bossuet, mais des lettres personnelles et intimes, nous révèlent l'homme même et l'homme tout entier, esprit, cœur et caractère. Il s'était donc complu à vivre dans la familiarité du grand prélat pendant quinze ans, et insensiblement le charme de cette conversation si vive, si ingénieuse, si caressante, l'avait séduit au point de lui faire donner de l'évêque et du parfait chrétien « un portrait digne à la fois de la

réputation du modèle et de l'art dont le peintre avait déjà donné des preuves » (1).

Mais M. Brunetière, le terrible critique de la *Revue des Deux Mondes,* était là, veillant au grain, et, tout en rendant hommage au livre de M. Emmanuel de Broglie, « l'une des meilleures hagiographies que l'on nous ait depuis longtemps données et surtout l'une des plus séduisantes (2) », il travaillait « à prémunir un peu le lecteur contre le charme que la sincérité de conviction, l'ardeur contenue, mais communicative,... le talent enfin » de l'auteur ne pouvaient manquer d'opérer. Si M. Brunetière affirmait, à l'encontre de Nisard, qu'« il y avait positivement dans l'archevêque de Cambrai des parties de l'homme d'État » et qu'« il n'eût certainement pas été un ministre médiocre (3) », il ajoutait aussitôt que Fénelon « eût été parfois un ministre dangereux », parce qu'avec « son remarquable sens pratique », il avait « une tendance redoutable à confondre trop souvent le domaine de la politique et de la morale (4) ». Il avouait que, « quels que fussent les défauts du caractère de Fénelon, la dignité du gentilhomme les empêcha toujours d'entamer en lui la vraie noblesse, et que, quelles que fussent les erreurs de son esprit, la piété du chrétien les empêcha toujours de dégénérer en révolte ouverte (5) » ; mais il reconnaissait « un ou deux traits de ressemblance » entre Fénelon et Jean-Jacques Rousseau, entre Fénelon et Voltaire. « De cette physionomie si mobile,

(1) BRUNETIÈRE : *Histoire et littérature,* II, p. 151.
(2) Même ouvrage, p. 173.
(3) Même ouvrage, p. 161.
(4) Même page.
(5) Page 171.

disait-il, il semble que l'on puisse tracer vingt portraits différents, et vingt portraits dans chacun desquels il y ait quelque chose de Fénelon, sans qu'aucun cependant soit le modèle tout entier... C'est qu'il y a de tout en lui, Saint-Simon avait raison : du docteur et du novateur, pour ne pas dire de l'hérétique ; de l'aristocrate et du philosophe, au sens où le XVIIIe siècle allait entendre ce mot ; de l'ambitieux et du chrétien ; du révolutionnaire et de l'inquisiteur ; de l'utopiste et de l'homme d'État ; du bel esprit et de l'apôtre : tous les contraires dans le même homme, et dans un seul esprit toutes les extrémités. Quand on tombe sur de certains passages du *Traité de l'existence de Dieu,* il semble que l'on ait affaire, au lieu d'un prélat catholique, à quelque disciple éloquent de Spinoza. Sa fameuse *Lettre à Louis XIV* — dont on serait si tenté, pour beaucoup de raisons, de nier l'authenticité — respire par endroits le fanatisme insolent d'un pamphlétaire de Hollande. Dans une autre lettre, moins connue, non moins digne de l'être, *Sur la lecture de l'Écriture sainte,* vous croiriez presque entendre la plaisanterie de Bayle et déjà comme qui dirait le ricanement de Voltaire. » — Les dévots de Fénelon durent frémir devant de telles appréciations, plus motivées et plus terribles contre leur héros que toutes les rancunes de religionnaire dont M. Douen s'était fait l'organe.

Et, pourtant, ce n'étaient pas encore là tous les déboires que leur réservait M. Brunetière. Il leur fallut lire de dures vérités, comme celles-ci : « On le voit (Fénelon) alternativement passer de l'un à l'autre extrême, tantôt d'une facilité, d'une largeur, d'une tolérance qui l'ont fait célébrer par les encyclopédistes

comme l'un de leurs précurseurs, et tantôt d'une sécheresse, d'une aridité, d'une dureté qui dépasse étrangement celle que l'on continue de reprocher à Bossuet ; plus humble aujourd'hui que le plus humble des enfants de l'Église, et demain plus altier que le plus altier des ducs et pairs ; doux et violent tour à tour, jamais semblable, et, parmi tant de transformations, toujours identique à lui-même. (1) » Il n'était pas jusqu'à cette soumission si admirée à la condamnation de Rome dont M. Brunetière n'osât dire, en citant telle lettre oubliée par M. Emmanuel de Broglie : « Pour aussi longtemps que l'on n'en aura pas démontré l'inauthenticité, pourra-t-on bien parler, sans quelque abus de langage, de la *soumission* de Fénelon ? (2) »

Le coup était rude ; mais M. Brunetière devait en porter d'autres, aussi terribles pour la renommée de Fénelon, dans l'article qu'il a écrit sur ce prélat dans la *Grande Encyclopédie,* où il met en relief l'*insincérité,* inconsciente peut-être, mais très réelle, de l'archevêque de Cambrai, « le dominateur le plus entier, le plus ambitieux, le plus tyrannique, des consciences et des cœurs ».

IV

Personne, jusqu'au P. Longhaye (3), au P. Boutié (4)

(1) *Histoire et Littérature,* II, p. 152-153.
(2) Page 156.
(3) *Histoire de la Littérature française au XVII[e] siècle,* III.
(4) *Fénelon, d'après quelques critiques contemporains. Études,* 15 décembre 1895.

et à M. l'abbé Delfour (1), dont les plaidoyers sont trop peu documentés pour être bien convaincants, n'avait essayé de répondre à M. Brunetière, ni même d'atténuer ses critiques. — M. Faguet, dans ses *Maîtres du XVIIe siècle,* 1887, exaltait Bossuet et se montrait pour Fénelon d'une sobriété qu'on peut taxer d'excessive. — M. Lanson, dans son *Bossuet,* 1891, exposait longuement la querelle du quiétisme et semblait réduire à néant la légende persistante de la dureté, de l'âpreté, de la superbe de Bossuet, et de la douceur, de la candeur, de la mansuétude, de la résignation angélique de Fénelon.

Pendant ce temps, Bossuet grandissait aux dépens de son illustre rival et reconquérait en quelques années toute la gloire que Fénelon lui avait comme usurpée pendant près de deux siècles.

Un jour, c'était la belle thèse de M. l'abbé Lebarq, *Histoire critique de la prédication de Bossuet,* 1888, qui nous initiait aux travaux vraiment apostoliques de celui qui, pendant 54 années, de 1648 à 1702, évangélisa les petits et les grands, Paris et la province, la cour et son diocèse, avec une ardeur qui n'eut d'égale que l'admirable unité de doctrine et de vie de ce prêtre selon le cœur de Dieu.

Un autre jour, c'était la thèse brillante du P. de la Broise, *Bossuet et la Bible,* 1891, qui mettait si bien en lumière la distance énorme qui sépare Bossuet et Fénelon au point de vue de la connaissance, de l'intelligence et de l'emploi de l'Écriture sainte. Il y a là

(1) *Le Procès de Fénelon* (*Revue du Clergé français,* 1er janvier 1896).

quelques pages excellentes (1) qui montrent que Fénelon « cite parfois l'Écriture en homme d'esprit, tandis que Bossuet la connaît et l'interprète toujours en docteur, en défenseur incorruptible de la parole de Dieu, en homme qui se donne de l'autorité en faisant parler Dieu »; que l'archevêque de Cambrai a recours à des commentaires ingénieux, à « des applications subtiles du texte sacré », où il croit trouver « les idées dont il a lui-même l'esprit préoccupé », tandis que « Bossuet commence par se placer dans une position inexpugnable » et « prouve que, pour exciter l'homme au bien, le motif de la récompense est clairement recommandé par l'Écriture à côté du motif de l'amour ». « Écoute, Israël, garde les commandements du Seigneur, *ut bene sit tibi* (2), afin que tu sois heureux. » « C'est ce petit mot tant de fois inculqué dans cette dispute, qui est néanmoins demeuré sans réponse (3). »

Un autre jour encore, c'était M. Rébelliau qui, dans son *Bossuet historien du protestantisme,* 1892, faisait admirer à la France entière la méthode vraiment scientifique du grand évêque de Meaux dans l'*Histoire des Variations*, son immense érudition, la sûreté de sa critique, l'adondance de ses informations, l'exactitude merveilleuse de ses résumés et de ses citations, l'art profond et la sincérité parfaite de ses raisonnements lumineux, enfin la douceur et la charité évangélique avec lesquelles, sans blesser jamais « ses

(1) Le P. de la Broise dit pourtant que Bossuet « en cherchant à être ferme et inébranlable, alla jusqu'à se montrer dur ». — Sa logique était dure, inexorable, comme la vérité; mais son cœur ne le fut jamais.

(2) *Deutéronome :* VI, 3, 5.

(3) Le Dieu : *Mémoires*. I, p. 52, 53.

frères errants », il essayait de les ramener au bercail de l'Église catholique.

Un autre jour enfin, c'était M. Brunetière qui, par sa *Philosophie de Bossuet,* et surtout par ses conférences sur Bossuet, 1893-94, si suivies et si goûtées à la Sorbonne, malgré les protestations stupides de quelques admirateurs d'Émile Zola, faisait ressortir la beauté du caractère et la grandeur du génie de l'homme qui est « le plus grand nom » de la littérature et de l'Église de France (1).

Toutefois, M. Paul Janet, l'éminent professeur de philosophie de la Sorbonne, dans son *Fénelon* de la Collection des *Grands Écrivains de France,* 1892, et M. Denis, dans sa brochure *Quiétisme, Querelle de Bossuet et de Fénelon,* Caen, 1894, s'en tenaient à la « légende fénelonienne », telle que l'ont faite le XVIIIe siècle et le cardinal de Bausset, et qui, pense-t-on, est « vraie, au fond, comme toutes les légendes ». « Quand on juge les grands hommes, dit M. Janet, il faut, pour n'être pas dupe, faire quelque part à la malignité ; mais ce serait une triste philosophie, comme le disait Rousseau, que celle qui nous forcerait « d'avilir Socrate et de calomnier Régulus. » — M. Janet fait assez grande « la part de la malignité », et les admirateurs de Fénelon ne lui pardonneront pas plus que ceux de Bossuet d'avoir écrit (page 87) que Fénelon et Bossuet « ont rivalisé, dans leur querelle, d'éloquence et de dureté réciproques » ; « qu'il n'appartient

(1) Il est regrettable pourtant qu'un jour M. Brunetière ait cru devoir se permettre une sortie fâcheuse contre la Providence : elle a été relevée avec autant de fermeté que de courtoisie par M. l'abbé Bertrin, de l'Institut catholique de Paris, dans *l'Enseignement chrétien,* février-mars 1894.

qu'aux saints de se dire de telles vérités » — épigramme méchante et qui porte à faux, puisque ni Fénelon ni Bossuet ne sont canonisés, et, le seraient-ils, ce serait *malgré* leurs duretés, et non pas *à cause* de ces duretés — ; que Fénelon avait, sinon de la duplicité et de l'hypocrisie, du moins de la souplesse, de la finesse, et peut-être de la « ruse » plus que n'en devrait avoir un saint ou un ange ; « qu'il a été homme, qu'il a été ambitieux, et que c'était son droit » (page 198). — D'autre part, les critiques qui travaillent à détruire la « légende fénelonienne » ne pouvaient être satisfaits du Fénelon « classique », du prélat presque philosophe et de l'archevêque sentimental que M. Paul Janet leur présentait. Aussi, la *Revue des Deux Mondes* du 15 juin, dans son *Bulletin bibliographique,* rédigé par M. Brunetière, disait-elle franchement qu'elle attendait un autre *Fénelon.* « Sous les dehors d'une politesse et d'une aménité caressantes, ajoutait-elle, il y eut dans Fénelon une hauteur d'estime de soi-même, une duplicité de sentiments et une « tortuosité » de conduite, si l'on peut ainsi dire, une ardeur d'ambition, qui le rendent plus curieux, sans doute, à étudier, et d'ailleurs plus difficile à plaindre, mais qui ne ressemblent guère au Fénelon « de convention » dont nous retrouvons encore l'image dans le livre de M. Paul Janet. C'est celui-là que nous aurions voulu voir, et ce n'est pas Saint-Simon, comme le croit M. Paul Janet, « qui en aurait fourni les principaux traits », mais c'est bien l'homme lui-même ; c'est son propre *Télémaque,* ce sont ses *Tables de Chaulnes,* c'est surtout sa *Correspondance.* Saint-Simon, dont au surplus les jugements ne sont que l'expression de ses rancunes, quand ils ne sont pas le

produit de son imagination échauffée, a encore traité trop favorablement Fénelon. »

L'Institut catholique de Paris mit alors au concours, à l'École des Lettres, la question suivante : « Jusqu'à quel point les études plus précises de la critique et la connaissance de quelques écrits récemment publiés doivent-elles modifier l'idée qu'on s'est faite pendant longtemps du caractère de Fénelon ? » La réponse que donnait à cette question M. l'abbé Ragon, dans un éloquent Rapport lu, en novembre 1892, à la séance solennelle de la rentrée de l'Institut, était bien plus près des sentiments de M. Paul Janet que de ceux de M. Brunetière, tant semble encore irrésistible le prestige de Fénelon, tant il y a de préjugés tenaces en sa faveur et contre son illustre rival ; tant il est vrai de dire avec M. Rébelliau : « Bossuet a besoin d'*une réhabilitation,* et il y a droit. On méconnaît encore ce que son caractère a eu de pur et de loyal, ce que son art, malgré les apparences, a eu de souple et de naïf ; on méconnaît encore plus ce que sa pensée a eu de sérieux et de solide. C'est une triple justice à lui rendre. »

V

Mais voici un livre qui sera, sans doute, définitif : *Fénelon et Bossuet,* par M. L. Crouslé, professeur à la Faculté des lettres de Paris ; t. I et II, 1894-1895. — C'est une vaste et consciencieuse enquête faite par un érudit auquel rien n'a échappé de ce qui se rapporte à la vie de Fénelon et à la querelle du quiétisme :

trésors de la bibliothèque du Séminaire de Saint-Sulpice, mis obligeamment à la disposition du savant professeur par MM. Bieil et Pagès ; Archives du Ministère des Affaires étrangères, ouvertes gracieusement à M. Crouslé par M. Girard de Rialle et M. Farges ; ouvrages écrits au XVIIe (1), au XVIIIe (2) et au XIXe siècle (3) sur les deux plus grands prélats qu'ait eus

(1) NICOLE : *Réfutation des principales erreurs du quiétisme ;* – *Mémoires* et *Journal* de l'abbé LE DIEU ; — *Mémoires* de SAINT-SIMON ; — *Lettres* de RACINE, qui prêta, dit-on, sa plume à M. de Noailles pour répondre à Fénelon (?) ; – *Correspondance* de Mme de MAINTENON et *Histoire de la maison royale de Saint-Cyr* par Théophile LAVALLÉE ; – *Lettres* de Mme de SÉVIGNÉ ; – *Œuvres* complètes de BOSSUET ; – *Œuvres* complètes et *Correspondance* de FÉNELON ; – *Dialogues sur le Quiétisme* de LA BRUYÈRE ; – *Mémoires* de LOUVILLE sur l'éducation des ducs de Bourgogne, d'Anjou, de Berry, etc.

(2) DUPIN : *Histoire ecclésiastique du XVIIe siècle,* 1727 ; – *Œuvres* du chancelier DAGUESSEAU, XIII ; – *Vie de Mme Guyon* écrite par elle-même, 1720 : – PHELIPEAUX : *Relation de l'origine du quiétisme,* 1732 ; – *Lettres* de LA BLETTERIE, 1733 ; – VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV,* etc. ; – D'ALEMBERT, LA HARPE et MAURY, *Éloges* de Fénelon ; – Bernardin de SAINT-PIERRE, *Écoles de la patrie ;* – P. de QUERBEUF ; – ANDRIEUX ; – Marie-Joseph CHÉNIER ; – Les Encyclopédistes, etc.

(3) De BAUSSET : *Histoire de Fénelon* et *Histoire de Bossuet ;* – TABARAUD, *Supplément aux Histoires de Fénelon et de Bossuet,* 1822 ; – Abbé GUILLON : *Histoire générale de l'Église au XVIIIe siècle,* 1825 ; – Abbé GOSSELIN : *Histoire littéraire de Fénelon ;* – SAINTE-BEUVE : *Port Royal,* etc ; – La *Vie du P. Malebranche* par le P. ANDRÉ, publiée par le P. INGOLD, 1886 ; – *Bourdaloue,* par le P. LAURAS, 1880 ; – FLOQUET ; – LEBARQ ; – GAZIER ; – Octave GRÉARD, *Introduction au traité de l'éducation des filles,* 1885 ; – MOET : *Bossuetius et Fenelo quatenus regiorum alumnorum præceptores inter se comparantur,* 1884 ; – Abbé LACROIX, *thèse sur Lamothe Le Vayer,* 1880 ; – Albert LE ROY, *La France et Rome de 1700 à 1725 ;* etc. – Depuis lors, il y a un mois à

la France. — A cette admirable ampleur et sûreté d'information, M. Crouslé joint dans son ouvrage la vigueur du jugement, la sagacité et la pénétration du psychologue, la droiture parfaite du caractère et l'amour passionné de la vérité. Que si l'on songeait à lui reprocher quelque prévention défavorable à Fénelon, il s'en est lui-même défendu noblement : « Étranger autant qu'il m'est possible, dit-il dans l'*Introduction* de son ouvrage, à tout parti religieux et politique, n'ayant qu'un souci dans l'histoire, celui de l'exacte vérité, dans les choses de la croyance et de la politique, celui de la liberté des consciences sérieuses, quelles préventions odieuses pouvais-je porter dans une étude sur Fénelon?... La vérité historique exige que chaque époque soit vue dans son cadre, et la vérité religieuse que les hommes de foi soient jugés dans le sein même de la religion qu'ils professent. Ainsi, sans abdiquer les droits de la liberté naturelle de l'esprit, je souhaite fortement de n'avoir blessé en rien les croyances de l'Église de Bossuet et de Fénelon, dans laquelle je suis né, et que la réflexion et l'étude m'ont rendue plus vénérable et plus chère. » — Aussi Son Éminence le cardinal Bourret a-t-il pu écrire le 16 février 1895 à M. Crouslé : « Une note un peu plus adoucie eût été peut-être un peu plus dans les idées reçues; *je n'oserais pas dire qu'elle eût été plus dans la vérité*. Vous avez, du reste, exposé ce débat (la querelle du Quiétisme) avec une intelligence de la doctrine et une

peine, a paru la thèse de M. l'abbé BELLON, professeur de rhétorique au Petit-Séminaire de Paris : *Bossuet, directeur de conscience,* qui expose longuement la querelle du quiétisme et montre avec précision, dans quatre ou cinq chapitres, que Bossuet a eu tous les droits et Fénelon presque tous les torts.

distinction des nuances qui m'a frappé et que n'aurait pas toujours trouvée au même degré un théologien. »
— M. Faguet, qui pense que le vrai christianisme, ce n'est pas celui de Bossuet, mais celui de Fénelon, comme si l'Église ne s'était pas prononcée invinciblement contre « la magnifique folie » du quiétisme et du pur amour, M. Faguet est obligé de reconnaître que le livre de M. Crouslé, quoiqu'il porte avant tout sur le différend théologique de Fénelon et Bossuet, « est, par cela, une étude des deux caractères et des deux talents, minutieuse, exacte et aussi complète qu'il est possible. Rien ne peut donner (que la lecture attentive) une idée de la netteté, de la précision, de la pénétration et sagacité psychologique et du labeur diligent et scrupuleux d'un pareil ouvrage. La probité littéraire y atteint les dernières limites de la superstition, si j'ose dire... C'est une impartialité qui ne doit rien au scepticisme, chose très rare ; c'est, chez un homme très convaincu, un constant effort pour dire tout ce qui est favorable à celui-là même qu'il combat. Dans ces conditions, l'esprit de justice et d'équité est méritoire ; je dirai presque qu'il mérite et suscite l'admiration. (1) »

Le P. Longhaye, il est vrai, ne partage pas cette admiration : il appelle l'œuvre de M. Crouslé « un réquisitoire », « un parti pris d'intelligence », et il « reste dans le doute ».

Mais il faut avouer en toute franchise qu'il est difficile, quand on a lu sans préjugé les treize cents pages d'une étude serrée et neuve en beaucoup de

(1) *Journal des Débats :* Feuilleton du vendredi soir 12 avril 1895.

points, comme celle de M. Crouslé, de n'être pas guéri à tout jamais des illusions de la « légende fénelonienne », dont les ecclésiastiques surtout se nourrissent dans certains milieux, où il est de mode de parler des emportements et de la superbe de Bossuet, de la candeur et de l'humilité de Fénelon, ou du moins de décider sommairement que, dans la mémorable querelle de Bossuet et de Fénelon, il y eut des torts réciproques et à peu près égaux chez ces deux grands antagonistes.

C'est là une erreur très grave. « Il ne s'agit pas seulement de rendre justice à l'un (des deux prélats), dit M. Crouslé (1) ; il faut que justice soit faite pour chacun d'eux. Toute parole précipitée en faveur de l'un des deux adversaires peut devenir une injustice que l'on commet à l'égard de l'autre. » Il n'est donc pas question de réhabiliter Bossuet au détriment de Fénelon, sous prétexte que, pendant deux siècles, on a exalté Fénelon aux dépens de Bossuet. Ce serait user de représailles; or, la justice et l'équité impartiale n'admettent pas la loi du talion. Elles se contentent de la vérité, mais de la vérité intégrale, telle qu'elle ressort des documents authentiques.

Essayons donc, à la lumière souveraine de cette vérité, désormais éclatante, non pas de résumer l'ouvrage excellent de M. Crouslé, mais de faire le *portrait de Bossuet* et le *portrait de Fénelon,* tels qu'ils se dégagent des derniers travaux de la critique, et de montrer les *erreurs incroyables qui fourmillent dans le récit de la querelle du quiétisme* fait par l'historien ecclésiastique le plus connu, l'abbé Rohrbacher.

(1) *Introduction :* IX.

Comme ces erreurs ne viennent que de préventions contre Bossuet et en faveur de Fénelon, il suffit de détruire ces injustes préventions pour que l'histoire se déroule simple et facile, ainsi qu'un fleuve reprend son cours naturel dans son lit séculaire, aussitôt qu'on a détruit les digues qui le faisaient déborder et répandre au loin ses eaux dévastatrices.

VI

Le *portrait de Bossuet* n'est esquissé nulle part dans le livre de M. Crouslé ; mais on y saisit les traits, épars en maints endroits, de cette physionomie majestueuse et sereine de prêtre, d'évêque et de docteur.

Qui ne s'est complu, un jour ou l'autre, à admirer les deux magnifiques chefs-d'œuvre de Rigault (1), où semble vivre encore l'une des plus belles figures que Dieu ait donnée pour expression au génie ? Le front est large, haut, découvert ; la tête fine, à peine ombragée par quelques mèches de cheveux blancs, reste d'une chevelure autrefois abondante. L'attitude est calme, ferme, franche, avenante ; et cette main, qui s'appuie sur le livre des Évangiles ou sur un volume des Œuvres de saint Augustin, semble nous dire où le grand évêque a puisé l'inaltérable sérénité

(1) Voir ces portraits, dont l'un est de 1698 et l'autre de 1701, reproduits en tête du IIIe et du Ve volume des *Œuvres oratoires* de Bossuet, éditées par l'abbé Lebarq. Il y a, dans un des salons de l'Archevêché de Lyon et de l'Institution des Chartreux, deux excellentes toiles reproduisant le dernier et le plus célèbre de ces chefs-d'œuvre.

de sa foi raisonnée et savante, et cette éloquence merveilleuse dont Berryer disait que « Bossuet est l'homme qui, de tous les temps et de tous les peuples, a le plus magnifiquement manié la parole ». Et cependant Rigault a peut-être fait tort à Bossuet, en lui donnant la pose d'un docteur et d'un oracle infaillible.

Pour mieux connaître le grand évêque, allez voir le curieux tableau de Mignard, que possède le Grand-Séminaire de Meaux et qui représente *Bossuet jeune évêque*. Vous y trouverez « la douceur charmante » dont parle Saint-Simon, et la « candeur » que Massillon célébra dans l'*Oraison funèbre du Dauphin*, en 1711. L'abbé Lebarq l'a mis en tête du premier volume des *Œuvres oratoires* de Bossuet.

Allez voir encore, au Louvre, le buste de Bossuet par Coysevox, le célèbre sculpteur lyonnais (1640-1720) dont le ciseau a reproduit les principaux personnages de son temps, Louis XIV, Marie-Thérèse, Colbert, Louvois, Racine, Fénelon, Turenne, Vaüban, Villars, etc. « Noble tête, beau port, fierté sans jactance, front haut et plein, siège de pensée et de majesté, la bouche singulièrement agréable, fine, parlante même lorsqu'elle est au repos, le profil droit et des plus distingués : en tout une expression de feu, d'intelligence et de *bonté*, la figure la plus digne de l'homme, selon qu'il est fait pour parler à son semblable et pour regarder les cieux. » (SAINTE-BEUVE : *Causeries du Lundi*, X, p. 197.)

Bossuet « était un solide Bourguignon, de haute mine et de robuste tempérament ; un sang riche et chaud, *point de nerfs ;* un bel équilibre de santé physique, qui préparait et servait l'équilibre de la nature morale. » « Dieu me fait la grâce, disait-il un jour, que rien ne

m'incommode : le soleil, le vent, la pluie, tout est bon (1). » — « Il avait joui toute sa vie de la meilleure santé du monde, sans avoir jamais eu aucune maladie dangereuse, mais seulement une fièvre tierce, deux ou trois années de suite, en 1677, 1678 et 1679, qu'il extirpa enfin par le quinquina. Il disait que ce remède l'avait renouvelé et fortifié, si bien qu'il n'eut depuis aucune atteinte de fièvre ni d'autre indisposition jusqu'en 1699, en carême et en l'affaire du Quiétisme, où il eut une érysipèle, qui l'obligea de rompre l'observance quadragésimale, à laquelle il n'avait jamais manqué. » — « Son tempérament était admirable, dit encore Le Dieu (2) ; de là, cette facilité merveilleuse pour le travail et pour l'application continuelle dans laquelle il a passé sa vie. Maître de son sommeil, il l'interrompait *pour prier Dieu au milieu de la nuit* (3), ce qu'il a fait tout le temps de son épiscopat à Meaux, et pour travailler dans le silence et le recueillement, tant que sa tête y pouvait fournir ; il retrouvait ensuite le sommeil et se reposait suivant le besoin. »

Au moral, Bossuet avait une nature — esprit, cœur et caractère — merveilleusement équilibrée. « Rien de trop, rien de manque », comme parle Pascal.

« Écartons, dit le P. Longhaye (4), le Bossuet du préjugé, de la légende, l'aigle toujours planant, tou-

(1) LANSON : *Bossuet*, p. 9.

(2) *Mémoires :* I, p. 213-14.

(3) « Je me suis levé, dit-il dans une page fameuse du *Traité de la Concupiscence*, je me suis levé pendant la nuit avec David « pour voir vos cieux qui sont les ouvrages de vos « mains », etc.

(4) *Histoire de la Littérature française au XVII*e *siècle :* II, p. 244.

jours s'emportant aux spéculations éblouissantes. Déclamation que tout cela, mais, qui pis est, calomnie involontaire. »

Son esprit brillait d'abord par un suprême *bon sens,* ce bon sens dont il affirmait qu'il est « le maître de la vie humaine », à peu près comme La Fontaine a dit :

Il avait du bon sens : le reste vient ensuite.

M. Nourrisson, dans sa *Philosophie de Bossuet,* l'appelle « le prince du bon sens ».

Ce génie du bon sens, le plus précieux, le plus rare de tous et qui a manqué à tant de grands hommes, capitaines, politiques, artistes et poètes, faisait que l'évêque de Meaux marchait naturellement vers la *vérité,* passion unique de toute sa vie, depuis le jour, 9 avril et 16 mai 1652, où, en recevant le bonnet de docteur, il avait prononcé ce magnifique serment : « O souveraine Vérité, conçue dans le sein du Père, vous qui, échappée du ciel, vous êtes donnée à nous dans les Écritures, nous nous enchaînons tout entiers à vous, nous vous consacrons tout ce qui respire en nous ; ceux-là ne peuvent épargner leurs sueurs à son service qui doivent être pour elle prodigues de leur sang (1). » Au mois d'août 1703, six mois avant sa mort, il répétait en latin à l'abbé Le Dieu, avec une étonnante sûreté de mémoire, ces paroles solennelles, dont il avait fait plus que sa devise, l'âme même de sa vie. — Dieu était pour lui la source de toute vérité, ou plutôt la Vérité même. De là son amour pour la parole de Dieu, pour l'Écriture, pour la

(1) Le Dieu : *Mémoires,* p. 43-44.

Bible, ce livre où Dieu paraît partout avec des dogmes plus complets qu'aucun système de philosophie, avec une éloquence et une poésie, tantôt simples et populaires, tantôt imagées, sublimes et entraînantes. Depuis qu'il l'entrevit pour la première fois, à l'âge de quinze ans, jusqu'aux dernières heures de sa vieillesse, il se remplit d'idées, de sentiments, d'expressions, d'images bibliques, dont il nourrit et pénétra toutes ses facultés, de manière à réaliser ces belles paroles, qu'il écrivait au maréchal de Bellefonds, le 6 juillet 1677 : « Dévouons-nous (à Dieu) en simplicité ; soyons pleins de lui : ainsi, nos pensées seront des pensées de Dieu ; nos discours, des discours de Dieu ; toute notre action sortira d'une vertu divine. Il me semble qu'on prend cet esprit dans l'Écriture. » Aussi, le P. Lacordaire a-t-il raison d'écrire, dans ses *Lettres à un jeune homme* (1) : « Quand vous lisez l'Écriture dans Bossuet, quelle majesté, quelle force n'en jaillit pas à vos yeux ! Le mot qui vous eût laissé froid vous remue ; c'est un prophète expliquant un prophète. » — Avec l'Écriture, Bossuet aimait l'autre source de vérité divine, la *Tradition,* et, trait caractéristique de ce beau génie, il étudia toujours l'Écriture à l'école des Pères de l'Église, de « la vénérable antiquité », de Clément d'Alexandrie, de « l'ancien Irénée, la lumière des Gaules et de tout l'Occident », du « grave Tertullien », d'Origène, du « grand Athanase », des deux saint Cyrille, de Jérusalem et d'Alexandrie, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Grégoire de Nysse, de saint Basile, de saint Cyprien, de saint Jérôme, de saint Ambroise, de saint Hilaire, de saint Grégoire

(1) II[e] *Lettre,* p. 156, édition Poussielgue in-32.

pape, de saint Bernard, et surtout de ces deux grands maîtres qu'il faut « joindre ensemble », saint Augustin et saint Jean Chrysostome : saint Augustin, le « docteur des docteurs », dans lequel se trouve « toute la doctrine » et qui est capable d'élever l'esprit « aux grandes et subtiles considérations » ; saint Jean Chrysostome, « la lumière de l'Orient », ce « Démosthène chrétien » (1), qui mesure son esprit « à la capacité du peuple », qui a de l'orateur « l'incrépation, la vigueur, la manière de traiter les exemples de l'Écriture et d'en faire valoir tous les mots et toutes les circonstances (2) », et qui est « le plus illustre prédicateur et, sans contredit, le plus éloquent qui ait jamais enseigné l'Église (3) ». Aussi, le P. Campioni pouvait-il, en septembre 1698, appeler les livres de Bossuet « une encyclopédie de tous les saints Pères ». Si Bossuet n'est pas « l'Église catholique faite homme », comme le dit quelque part M. Crouslé, il est bien vraiment la Tradition catholique faite homme, la Tradition qui n'est pas autre chose que l'opinion générale et commune de l'Église, étendue, agrandie et comme prolongée à l'infini.

Appuyé sur l'Écriture et la Tradition, « aidé de la foi, dit Bossuet, je m'élève et prends mon vol ». « Il s'élève, en effet, et prend son vol » vers cet « abîme de gloire et de majesté » qu'est le dogme catholique : tantôt il « se jette avec confiance sur cet océan (4) » ; tantôt, au lieu « de se porter impétueusement au plus

(1) Ve *Avertissement aux Protestants,* XXXI.
(2) *Écrit pour le cardinal de Bouillon,* 1669.
(3) *Sermon sur la parole de Dieu.*
(4) *Sermon pour la Toussaint.*

épais des saintes obscurités (1), il s'arrête, ébloui, contraint de baisser la vue, et demande à remettre ses sens étonnés ». Mais toujours il a les yeux fixés sur le mystère sublime de Jésus crucifié, dont il tire, par une *puissance de synthèse admirable,* toute sa science, toute sa philosophie, toute son histoire, toute sa morale, toute sa politique. Et cela avec une exactitude, une sagacité, une pénétration, une *droiture,* une *logique,* une franchise étonnante d'argumentation, que la sévère discipline de l'École et de saint Thomas ont singulièrement fortifiées. « Chaque idée se présente avec son cortège de preuves ; chacune prend son rang dans la longue file des raisonnements ; tout s'enchaîne, tout se subordonne, tout se hiérarchise. (2) »

De là la *sérénité lumineuse* d'un esprit qui n'a recours ni aux subtilités, ni aux arguties, mais qui se laisse aller au cours naturel d'une logique invincible, aux superbes élans d'un lyrisme que Villemain a pu comparer à celui de Pindare (3). De là encore la « *sécurité candide* » avec laquelle Bossuet, retranché derrière le rempart inexpugnable de l'Écriture et de la Tradition, voit venir se briser à ses pieds les erreurs du Protestantisme, du Jansénisme, du Quiétisme, du Criticisme. De là enfin ce coup d'œil d'aigle qu'il porte à la fois sur le passé de l'Église et sur son avenir, dont il prévoit les luttes, les dangers, les périls, qu'il s'efforce de prévenir, quoi qu'en ait dit M. Rébelliau (4),

(1) NISARD.

(2) LANSON : *Bossuet,* p. 24.

(3) *Pindare et la Poésie lyrique,* 1re partie, I.

(4) *Bossuet, historien du Protestantisme,* 1892. – Bossuet, dès 1687, dans une *Lettre* à un ami du P. Malebranche, « voit un grand combat se préparer contre l'Église, sous le nom de philo-

en combattant le libertinage, le naturalisme, le rationalisme, en se faisant le théologien et le philosophe de la Providence, comme l'a si bien montré M. Brunetière dans *la Philosophie de Bossuet* (1) : il répond ainsi péremptoirement à Renan, qui accusait Bossuet, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er avril 1888, de n'avoir jamais dépassé en philosophie « ses vieux cahiers de Sorbonne ».

Telle est la *largeur* de cette intelligence qu'elle embrasse tout ce que la science de son temps avait d'objets : lettres grecques (2), latines, hébraïques même (3) ; lettres sacrées, patrologie, théologie dogmatique, théologie morale et mystique, théologie positive et historique ; exégèse, controverse et casuistique ; histoire ancienne et moderne (4) ; chronologie et géo-

sophie cartésienne ». Il « voit naître de son sein et de ses principes, à son avis mal entendus, plus d'une hérésie ». Il « prévoit les conséquences qu'on en tire contre les dogmes », etc. Ailleurs, il dit encore : « Je prévois que les *libertins* et les *esprits forts* pourront être discrédités, non par horreur de leurs sentiments, mais par indifférence. » M. Paul Janet, qui cite ces paroles dans son *Bossuet moraliste*, conclut avec raison que le grand évêque « a connu et vu autour de lui, plus qu'on ne le croirait, la libre-pensée du siècle suivant ».

(1) *Études critiques*, 5e série.

(2) Bossuet, à Navarre, avait appris à fond le grec, qu'il écrivait en l'accentuant, comme un helléniste consommé.

(3) Il apprit l'hébreu à l'époque du « petit Concile », de 1670 à 1681.

(4) M. de Sacy, qui n'est pas coutumier de l'emphase, appelle, dans ses *Variétés littéraires*, I, l'*Histoire des Variations* « un livre plus admirable encore que les *Oraisons funèbres*, plus éloquent que le *Discours sur l'Histoire universelle*. Dans ce livre unique, dit-il, Bossuet est à la fois peintre, historien, orateur. Il raconte, il discute, il plaisante .. Qui n'a pas lu l'*Histoire des*

graphie ; philosophie païenne et chrétienne ; physiologie et anatomie (1) ; politique théorique et pratique, puisque, cent vingt ans au moins avant l'expédition de Bonaparte, il proposait à son élève l'envoi d'une mission scientifique en Égypte. Il menait ainsi de front toutes les connaissances humaines, et, en même temps que par son éloquence il s'élevait au-dessus de tous les orateurs anciens et modernes, il analysait la nature du poème dramatique et du plaisir qu'il procure (2) avec une finesse, une profondeur que n'ont égalée ni Aristote, ni Horace, ni Boileau. Si Paul Albert avait daigné songer à ces choses si simples, il n'aurait jamais eu l'impertinence d'appeler Bossuet « un homme aux horizons limités, un philosophe borné, un politique médiocre, ce qu'il y a de plus médiocre ».

Une *mémoire* prodigieuse servait admirablement l'immense érudition de Bossuet, de sorte que, jusqu'à la fin de sa vie, « M. de Meaux, écrit M. de St-André, son grand vicaire, dans la *Relation de sa mort* (3), conserva sa présence d'esprit et sa mémoire si parfaitement que nous avons entendu dire à des gens d'une profonde érudition qui le venaient voir que c'était un prodige et que tout lui était présent. Pour nous, nous n'en étions pas surpris ; car nous étions témoins tous les jours que, dictant quelque chose à son écrivain, il

Variations ne connaît pas Bossuet. » M. Brunetière y voit « le plus beau livre de la langue française », et M. Rébelliau, dans son *Bossuet, historien du Protestantisme,* lui donne raison, tout en parlant « des préjugés catholiques de Bossuet ».

(1) Voir le second chapitre, « Du Corps », du *Traité de la Connaissance de Dieu et de soi-même.*

(2) *Maximes sur la Comédie,* 1694.

(3) *Mémoires* de LE DIEU : I, *Appendice.*

lui faisait chercher dans les livres qu'il voulait citer les passages dont il avait besoin, en lui marquant et à nous les chapitres et les feuillets, comme s'il les avait lus depuis deux jours. »

Enfin, l'*imagination* de Bossuet était une des plus puissantes et pourtant des plus pondérées qui aient jamais existé. Richesse et abondance des couleurs bibliques et orientales, images hardies, grandioses et saisissantes, apostrophes débordantes de lyrisme, prosopopées magnifiques, ton inspiré de l'artiste et du prophète, en qui se réalisent, au dire de Nisard, « la fusion et l'accord des deux antiquités, païenne et chrétienne », voilà ce que l'on trouve à chaque page, dans les Œuvres oratoires, théologiques, historiques, philosophiques et ascétiques de Bossuet. Mais jamais il ne lâche la bride à son imagination fougueuse ; il en contient les élans et réprime les écarts avec une telle fermeté que ni l'illusion, ni la chimère n'ont pu séduire son génie. On a bien relevé dans les *Sermons* de Metz, 1652-1659, « la hardiesse bizarre des métaphores », qui font de Jésus un « capitaine sauveur », un « ambassadeur » de Dieu sur la terre, notre « caution », « la clef mystérieuse par laquelle sont ouverts les coffres du Père éternel » : c'est là ce que Chateaubriand appelait « l'écume au mors du jeune coursier » ; mais le mauvais goût de ces images ne cache aucune erreur dogmatique.

Cela veut-il dire que Bossuet est « infaillible », comme semblent le croire M. Faguet (1) et M. Lanson (2) ? Non, certes : il a payé son tribut à la com-

(1) *Les Grands Maîtres du XVII*e *siècle,* p. 300 : « Théologien *infaillible* », etc.

(2) *Bossuet,* p. 22 : « C'est l'effet d'une *infaillible* logique. »

mune faiblesse ; l'erreur est chose humaine, *errare humanum est*. Il s'est trompé, avec les physiologistes de son temps, sur les prétendus esprits animaux. Il s'est trompé sur certains détails historiques, mal connus au XVIIe siècle. Il s'est trompé surtout sur l'infaillibilité pontificale, qu'il a niée comme un grand nombre de théologiens français, ses contemporains (1), qui étaient élevés dans les principes du gallicanisme depuis quatre siècles. Il s'est cru dans le droit et la vérité ; mais il n'a rien publié, de son vivant, sur cette question du gallicanisme, en dehors des articles de 1682, parce qu'il ne voulait pas froisser Rome et compromettre la paix religieuse, troublée pendant dix ans, de 1682 à 1692. Il a corrigé trois fois sa *Défense de la Déclaration,* et nous ne savons malheureusement pas ce qu'il aurait publié de la *Gallia orthodoxa,* si tant est qu'il l'eût publiée ; car M. Algar Griveau établit que Bossuet, dans sa vieillesse, avait abjuré le gallicanisme (2). En tout cas, il défendit de publier la *Defensio*. Mais des dépositaires infidèles ont odieusement violé cette défense et mutilé, falsifié ses manuscrits. Il semble, en effet, difficile à la critique impartiale de ne pas regarder comme apocryphe la *Dissertatio praevia* parue en tête de l'édition de 1743. Le P. Longhaye aurait dû s'en souvenir, lui, qui rappelle si à propos, *Histoire de la Littérature française au XVIIe siècle,* II, p. 307, ces belles paroles du grand cardinal Pie, qu'on ne soup-

(1) Il n'y avait guère, au XVIIe siècle, que les Jésuites, les Lazaristes, les Sulpiciens et quelques autres religieux qui ne fussent pas gallicans. Cependant, sur 750 docteurs en Sorbonne, 162 seulement consentirent à signer la Déclaration de 1682.

(2) *Étude sur la Condamnation des Maximes des Saints,* 1878.

çonnera pas d'être gallican : « Il y a certains esprits qui voient le gallicanisme (1) partout où le nom de Bossuet est proféré. » Mgr Pie déclarait encore que, quant à lui, « le nom, le génie, le savoir de Bossuet lui tenaient au cœur et qu'il ne consentirait jamais à livrer aux adversaires du Saint-Siège le monopole de cette gloire de l'Église et de la France ». (Mgr BAUNARD : *Histoire du cardinal Pie,* I, p. 503.)

Écoutons, d'ailleurs, à ce sujet, un historien impartial. — « Quand on parle de l'assemblée de 1682, dit M. Gaillardin dans son *Histoire du Règne de Louis XIV,* 1875, V, p. 69, le nom de Bossuet se présente le premier à tous les souvenirs. La routine n'en démord pas : il a été l'âme, le dominateur de l'assemblée; l'œuvre de l'assemblée est l'œuvre de Bossuet. Au contraire, il ressort clairement de ses lettres, de ses confidences (voir en particulier sa lettre à Rancé et ses confidences à Fleury et à l'abbé Le Dieu) et surtout du fameux *Sermon de l'Unité* (2), qu'il appréhendait,

(1) Pourquoi le P. Longhaye lui-même va-t-il jusqu'à dire, II, p. 296 : « Il (Bossuet) avait le malheur d'être gallican. Ne regrettons donc pas qu'il n'ait pu donner suite à son ouvrage » (le *Discours sur l'Histoire universelle*). — Il faut, au contraire, le regretter à jamais : le moyen âge et les temps modernes peints par Bossuet, quel tableau ! Voltaire n'aurait pas pu faire son *Essai sur les Mœurs*.

(2) S'il fait une distinction obscure et subtile entre l'*indéfectibilité* du Saint-Siège et l'*infaillibilité* personnelle du Pape, il ne loue l'Église gallicane que dans son union avec le Saint-Siège, et il fait répéter par Charlemagne que, quand l'Église romaine imposerait un joug à peine supportable, il faudrait le souffrir plutôt que de rompre la communion avec elle. « Quelle erreur, quand des rois ont cru se rendre plus indépendants en se rendant maîtres de la religion ! Dieu préserve nos rois très chrétiens de prétendre à l'empire des choses sacrées ! »

dans cette convocation extraordinaire (1), de grands dangers pour l'Église. Il ne ressort pas moins clairement de la marche de l'assemblée qu'il en a été tout au plus et par moments le modérateur (2), qu'il a été débordé par des meneurs rompus à l'intrigue (3), que plus d'une fois ses avis ont été méprisés, ses propositions raturées ; et s'il est un reproche qu'on puisse lui infliger sans injustice, c'est d'avoir pris tant de peine dans la suite pour justifier une Déclaration qui n'était

(1) On élut ceux dont Sa Majesté *avait fait choix*. On sait que Bossuet, qui aurait voulu fuir cette charge, ne fut élu que parce que le Roi le *voulut :* c'est lui-même qui le dit et le regrette (*Lettre* de Bossuet à l'abbé de Rancé). « Monsieur de Paris, disait-il plus tard à Le Dieu (*Journal*), ne faisait en tout cela que flatter la cour, écouter les ministres et suivre à l'aveugle leurs volontés, comme un valet. »

(2) « L'évêque de Meaux, dit Fleury dans ses *Nouveaux Opuscules*, répugnait à voir traiter la question de l'autorité du Pape ; il la croyait hors de saison, et il ramena à son sentiment l'évêque de Tournay, qui pensait d'abord comme l'archevêque de Reims (Le Tellier, fils du chancelier de ce nom)... Il disait à cet archevêque : « Vous aurez la gloire d'avoir terminé l'affaire de « la régale ; mais cette gloire sera obscurcie par *ces propositions* « *odieuses*. » ...On voulait faire mention des appellations au concile ; mais l'évêque de Meaux résista : « Elles ont été, disait-il, « condamnées par les bulles de Pie II et de Jules II ; Rome est « engagée à les condamner. Il ne faut pas donner prise à con- « damner nos propositions. »

(3) Il proposait d'examiner *toute la tradition,* afin de gagner du temps et de rendre aux esprits la liberté de se calmer et de connaître véritablement les sentiments de l'Église dans tous les siècles. Mais cet ajournement ne faisait pas le compte des empressés, qui éprouvaient « le besoin si français de donner une leçon au Pape. On fut pourtant obligé de reconnaître que les quatre articles n'étaient pas une décision de foi, mais la constatation d'une opinion. »

pas la sienne (1). Que craignait-il donc? Il craignait un schisme (2). »

Le chanoine Réaume accuse Bossuet de jansénisme. Avec « sa loupe catholique », comme il dit, il a découvert plus d'une trace de virus janséniste dans le *Traité de la connaissance de Dieu* et dans celui du *Libre arbitre*. D'ailleurs, au sein de l'assemblée de 1700, nouveau conciliabule, moins célèbre, mais tout aussi déplorable que celui de 1682, Bossuet ne se mit-il pas dans les mains et à la merci des Jansénistes ?

Cette accusation n'a qu'un malheur, mais un malheur irréparable : c'est que la passion égare l'abbé Réaume et lui fait oublier les choses les plus élémentaires. Il oublie que Bossuet a condamné formellement les cinq propositions de Jansénius. Il oublie que, dans l'*Oraison funèbre* de Nicolas Cornet, en 1663, il a pris résolument position contre les Jansénistes et les laxistes, partisans de la « dévotion aisée ». Il oublie que, dans le *Traité du libre arbitre* comme dans celui de la *Connaissance de Dieu,* Bossuet est thomiste, tout ce qu'il y a de plus thomiste, à propos de la liberté. Il

(1) C'est à M. Gérin que revient l'honneur d'avoir fait la découverte intéressante d'une copie de la *Déclaration*, où Bossuet, tout en reconnaissant le consentement de l'Église nécessaire pour valider définitivement les jugements des Papes, établissait implicitement que, si le chef avait besoin du consentement des membres, les membres avaient besoin du consentement du chef : « *Nec nisi in ea capitis membrorumque consentione certum ac tutum Spiritus Sancti judicium agnoscendum.* » Cette seconde partie fut repoussée et raturée dans une copie appartenant à l'archevêque de Reims.

(2) Bossuet, le 17 janvier 1700, disait à l'abbé Le Dieu (*Journal*) que « M. Colbert... était véritablement l'auteur » des propositions de 1682 et que « lui seul y avait déterminé le Roi ».

oublie que Bossuet, au « conciliabule » de 1700, prononçait, le 26 août, un discours éloquent contre le jansénisme (1) et rappelait les condamnations d'Innocent X et d'Alexandre VII, « le jugement exprès de l'assemblée de 1659 acceptant les constitutions et jugeant que le sens des cinq propositions condamnées était celui de Jansénius » ; Bossuet « expliquait » encore « la nécessité de condamner les erreurs et nommément leurs auteurs, afin que les fidèles ne pussent être séduits par eux » ; enfin, l'éloquent prélat prouvait que « chaque qualification convenait aux propositions (jansénistes) : fausse, téméraire, scandaleuse, schismatique et injurieuse à l'Église ». Faut-il rappeler, après cela, que Bossuet a composé à la fin de sa vie, vers 1703, le traité *De l'Autorité des Jugements ecclésiastiques,* si dur contre les subtiles distinctions jansénistes que l'abbé Lequeux, le premier éditeur des Œuvres complètes de Bossuet, eut l'audace de le supprimer et de le jeter au feu, « comme trop fort de faits et de raisonnements contre les jansénistes » ?

L'abbé Réaume, qui trouve partout le jansénisme, lui attribue tous les désordres survenus dans le monde religieux et politique, depuis 1682 jusqu'à la Révolution de 1789. — Mais Louis XIV détestait le Jansénisme : il a exilé Arnauld, emprisonné à la Bastille Sacy et Fontaine, fait raser Port-Royal ; et Saint-Simon, parlant des courtes relations de Fénelon avec les Jansénistes, nous dit qu'il s'éloigna bientôt de ces gens, avec lesquels il n'y avait « que des plaies » à gagner.

(1) Voir Le Dieu : *Journal,* I, p. 96-97.

Rendre justice à l'évêque de Meaux, serait-ce donc être « bossuétiste », comme le dit M. Félix Hémon, un des rares critiques qui, dans ces dernières années, aient fait écho aux attaques de Renan contre Bossuet? Tout un long article de ses *Études littéraires et morales*, 1895, *M. Brunetière et Bossuet,* est consacré à protester contre les enthousiastes du grand évêque. « Être bossuétiste, dit-il, p. 390, c'est vouloir que nous acceptions en bloc son œuvre immense, les livres écrits par un Père de l'Église pour le grand Dauphin. » — M. Hémon ne songe pas, en parlant de la sorte, que « les livres écrits pour le grand Dauphin » ne forment guère, dans l'œuvre de Bossuet, qu'un volume et demi sur douze de l'édition Guérin. Le « bloc » est singulièrement réduit.

Mais le passage suivant nous éclairera mieux sur les vrais sentiments de M. Hémon : « Cet homme (Bossuet), dit-il, est un prêtre, un évêque, un théologien, et voici qu'on nous demande d'épouser ses préjugés sacerdotaux, ses colères épiscopales, ses hypothèses théologiques... Il reste trop foncièrement prêtre, et prêtre de ce temps-là, pour pouvoir être le guide préféré des hommes de notre temps. On croit servir sa cause, en déclarant qu'on la plaide sans partager sa foi, et l'on s'affaiblit par là en l'affaiblissant. Car alors que veut-on de nous? Que nous croyions ce que l'avocat tout le premier déclare ne pas croire? Non, sans doute. » — Cette dernière objection peut atteindre en pleine poitrine des incrédules, des libres-penseurs comme MM. Brunetière et Lanson ; mais elle n'a aucune valeur contre des critiques catholiques ou simplement chrétiens, les seuls qui puissent comprendre Bossuet. Car enfin M. Janet affirme avec raison (*Revue des*

Deux Mondes, 15 août 1886) que Bossuet reste « prêtre et le plus grand des prêtres ». Que peut-on saisir et garder de son œuvre admirable, si l'on supprime « ses *préjugés* sacerdotaux, ses *colères* épiscopales, ses *hypothèses* théologiques » ? Bossuet disparaît complètement dans la négation de tout ce qu'il a vénéré en lui consacrant son merveilleux génie.

M. Hémon cite, il est vrai, à l'appui de sa thèse, un des « médaillons » de M. Jules Lemaître sur ce « prophète du passé » : c'est la reprise du mot irrévérencieux de Galiani sur les raisonnements ou « résonnements de cloche » de ce grand homme sonore :

> Mais la cloche impassible envoie au ciel serein,
> Sans que rien de mortel tourmente son airain,
> Son chant religieux, sublime et monotone...

C'est une impertinence de trouver Bossuet « monotone, impassible », fermé à tout ce qui est « mortel » et humain. Or, les impertinences retombent sur ceux qui les commettent, s'appelleraient-ils M. Hémon et M. Jules Lemaître.

« Jamais Bossuet, dit encore M. Hémon, ne connut la vie et la science qu'au point de vue du sacerdoce. De là cette étonnante sécurité d'esprit qui chez un homme d'aujourd'hui passerait pour infatuation. » — Encore un bien gros mot ! Sans « infatuation » aucune, beaucoup d'excellents esprits de notre temps, les Ampère, les Cauchy, les Pasteur, pour ne citer que les plus illustres, ont eu l'« étonnante sécurité » que donne « la foi du paysan », ou plutôt « de la paysanne bretonne », comme parlait Louis Pasteur. Bossuet, « génie fait de docilité voulue à la tradition » (HÉMON, page 401), avait au moins cette « foi du paysan ou

de la paysanne bretonne », ce qui ne lui enlevait rien « de la libre initiative ni du libre jugement du philosophe ». Descartes, catholique convaincu et pratiquant, Descartes, qui allait en pèlerinage à Lorette et faisait une mort édifiante, n'avait pas plus perdu dans la foi « sa libre initiative » que saint Augustin, saint Thomas ou Bossuet.

Quoi qu'il en soit, le suprême bon sens de Bossuet, son amour de la Vérité, de l'Écriture, de la Tradition, sa puissance de synthèse admirable, sa logique invincible, la sérénité lumineuse, la sécurité candide et la largeur de son intelligence pénétrante, sa mémoire aussi prodigieuse que son imagination était puissante et pondérée tout ensemble, font de lui un des plus rares génies dont le monde ait admiré la justesse et l'élévation. « Vous êtes plein de fentes, Monseigneur, par où le sublime échappe de tous côtés », lui écrivait un jour l'abbé de Langeron.

VII

Mais c'est par le *cœur*, encore plus que par l'esprit, que Bossuet fut vraiment grand, et ses adversaires ne l'ont méconnu, ne l'ont calomnié que pour avoir obstinément fermé les yeux sur les qualités charmantes de ce prélat, à qui l'on a fait tort de plus de la moitié de ses mérites en ne voyant en lui que « le plus éloquent des hommes », ou le théologien « rendant des oracles (1) ».

(1) Allusion au mot de Lacordaire : « Bossuet ne rend plus d'oracles. » (*Conférences* de Notre-Dame, 23e.)

« Cette nature était tout amour et toute charité », dit excellemment M. Lanson (1). Bossuet aimait ardemment *Dieu,* les *hommes* ses frères, ses *amis* et même ses *adversaires* — Il aimait *Dieu,* auquel il avait donné tout son cœur dès la jeunesse, et dont il disait, dans une *Lettre* de direction à une demoiselle de Metz : « Ah ! que vous êtes beau, mon bien-aimé !... O Jésus-Christ ! ô Jésus-Christ ! ô Jésus-Christ ! C'est tout ce que sait dire un cœur qui admire... O la belle, ô la grande chose qu'un cœur admirant Jésus !... Oh ! que le Seigneur est aimable ! O mon amour ! ô mon cher amour, vivez et régnez dans mon cœur... O Jésus-Christ ! ô mon amour ! ô Église ! ô Jésus, couronné des âmes !... O Jésus, je veux vous aimer ! O Jésus, il n'est pas possible que je ne vous aime un jour... O cœur, peux-tu languir pour la créature ? Car qu'est-ce que la langueur, sinon une défaillance d'un cœur qui va mourir et se perdre dans l'amour de son bien-aimé ? La créature n'est rien et ne peut pas même recevoir la perte de notre être en elle ; et pourrait-elle donc recevoir la perte d'un cœur défaillant pour mourir en elle ? Venez, ô Jésus ! venez, et que je languisse après vous... Ah ! je ne veux pas seulement languir, je veux encore mourir pour vous. Mais que me servirait de mourir pour vous ? Non, je veux encore mourir en vous, m'abîmer en vous, me perdre en vous... Ah ! fendons-nous le cœur de regret d'avoir été un moment sans aimer, et beaucoup plus d'avoir perdu un seul moment et une seule occasion pour faire vivre dans un cœur le saint amour... O Jésus ! vous êtes le seul que je veux qu'on aime, et c'est aussi pour cela

(1) *Bossuet,* p. 11.

que je ne veux aimer que vous seul... O Jésus, vous êtes le tout, comme Dieu... Ah ! vous êtes donc le seul désirable... O Amour, pardonnez-moi de vous appeler de la sorte ; non, vous êtes la Vérité même, et par votre vérité vous dissiperez tout ce qui pourrait se mêler avec ce qui ne serait pas vous-même. » Voilà, certes, de magnifiques élans de cœur, qui sont trop peu connus et qui expliquent pourquoi, plus tard, la sœur Cornuau, publiant les *Lettres* de piété et de direction de Bossuet, « son saint Père (1) », parlait avec tant d'insistance de son « amour de Dieu immense », de sa « charité ardente (2) » et de son « zèle ardent pour la gloire de Dieu (3) ». « Un jour du Saint-Sacrement, le mauvais temps ayant empêché la procession de sortir, on la fit dans l'église ; comme elle fut assez longue, cette personne (4) vit plusieurs fois passer le St-Sacrement par l'endroit où elle était, et il lui sembla que le saint prélat qui le portait était tout perdu en ce qu'il tenait. Ayant eu occasion de le voir l'après-dînée, elle le supplia, si ce n'était point trop lui demander, de lui dire où il était pendant qu'il tenait le saint Époux dans ses mains. Il lui avoua bonnement qu'il avait encore plus porté le saint Époux dans son cœur que dans ses mains ; que là il lui avait dit tout ce qu'un amour tendre et respectueux peut dire, et qu'il avait été si occupé de cette jouissance qu'il n'avait pas pensé s'il marchait ou non. Il lui dit cela d'une manière si naturelle et tout ensemble si élevée que cette

(1) *Lettre* au cardinal de Noailles.

(2) *Avertissement* en tête des *Lettres* de Bossuet à sœur Cornuau.

(3) *Second Avertissement.*

(4) Il s'agit de sœur Cornuau elle-même.

personne en fut toute charmée. D'autres fois, ...elle le voyait soudainement pris de Dieu d'une manière qui lui faisait dire les choses du monde les plus intimes et les plus enlevantes... Ce saint prélat avait un amour si grand pour tout ce qui attachait à Dieu, et particulièrement pour les vœux de la religion, qu'il ravissait, quand il en parlait à cette personne. »

N'est-ce pas là un Bossuet inconnu de la plupart de ceux qui veulent le juger et l'opposer à Fénelon, l'ange de la tendresse et de la piété, dont on ne citera pourtant rien de comparable, quoiqu'il ait écrit de délicieuses choses sur la communion fréquente? Lisez encore le *Panégyrique* de sainte Thérèse, 1657, le *Panégyrique* de saint François de Paule, « l'ardent amoureux », le *Panégyrique* de saint François de Sales, le *Panégyrique* de saint Jean, « l'évangéliste d'amour », et vous comprendrez que, comme ces saintes âmes, Bossuet a chanté le cantique de l'amour divin, et que « nul cœur mystique, depuis l'*Imitation,* n'a été plus profondément épris (1) ». « M. de Condom, écrivait Mme de La Vallière au maréchal de Bellefonds, le 19 mai 1674, est un homme admirable par son esprit, sa bonté, son amour de Dieu. »

Dans cet amour pour Dieu, Bossuet aimait ardemment le *prochain* et les *âmes* de ses frères. « O âmes, s'écriait-il dans sa jeunesse (2), couronne auguste de Jésus-Christ! faut-il que vous vous perdiez? faut-il qu'aucune se perde? Là, dans l'amour de Jésus, on conçoit un amour infini pour toutes les âmes... O Jésus! par la soif ardente que vous avez eue sur la

(1) LANSON : *Bossuet,* p. 12.
(2) *Lettre IIe* à une demoiselle de Metz.

croix, donnez-moi d'avoir soif de toutes les âmes et de n'estimer la mienne que par la sainte obligation qui m'est imposée de n'en négliger aucune. Je les veux aimer toutes, parce qu'elles sont toutes capables de vous aimer. » — « Dieu me donne, écrivait-il à sœur Cornuau, le jour de Pâques 1693, un fonds de charité inépuisable et inaltérable, ce me semble, pour les personnes dont il me charge. » — Dans toutes ses prédications, il n'eut jamais qu'un but, le salut des âmes : « L'utilité des fidèles, ou des enfants de Dieu, est la loi suprême de la chaire », disait-il dans son troisième *Sermon pour la Fête de la Conception de la Sainte Vierge :* il répondait ainsi à l'avance à ceux qui, comme le P. de Ravignan, conseillant, avec raison, aux novices de sa Compagnie l'étude de Bourdaloue, ajoutent que, pour Bossuet, il n'y a pas lieu de l'étudier, « parce qu'il se tient trop dans son génie » (1). Voilà bien le préjugé consacré : l'aigle qui plane dans des régions inaccessibles. Or, rien de plus faux : Bossuet ne parlait ou n'agissait jamais que dans l'intérêt des âmes, non pas seulement des âmes du grand Roi, de Mme de La Vallière, de Turenne, de Condé, de La Rochefoucauld, de Dangeau, de Lorge, des Duras, du maréchal de Bellefonds, de milord Perth, de MMmes d'Albert, de Luynes, etc., mais encore des âmes les plus simples et les plus vulgaires. Sœur Cornuau est « témoin qu'il fut une fois trois heures de suite à faire faire une confession générale à une âme pénible à entendre et

(1) Le P. de Ravignan, dans les leçons d'éloquence sacrée qu'il donna à Vals en 1846, disait excellemment : « Bossuet est l'éminent orateur ; Bourdaloue, le roi des prédicateurs... Voyez Bossuet : comme il est clair, quelque haut qu'il soit ! » (P. de Ponlevoy : *Vie du P. de Ravignan,* 2 vol., 1860.)

encore plus à s'expliquer ». Comme elle lui marqua son étonnement de la fatigue qu'il avait bien voulu prendre pour cette âme, il lui dit lui-même, avec plus d'étonnement : « Eh ! pourquoi suis-je fait, ma Fille ? Cette âme n'a-t-elle pas été rachetée du sang de Jésus-Christ ? et n'est-elle pas l'objet de son amour, comme celle d'une personne d'esprit et de naissance distinguée ? (1) » — « Cette charité immense que ce saint prélat avait pour les âmes » lui faisait dire un autre jour : « Qu'on est heureux, ma Fille, quand on peut parler de Dieu, de ses bontés et de son amour à des âmes qui en sont touchées ! (2) »

Les gloires de la *Patrie* faisaient battre également le cœur de Bossuet, et il saluait avec enthousiasme, du haut de la chaire, la paix des Pyrénées (1659), le mariage de Louis XIV, le retour de Condé (1660), la paix d'Aix-la-Chapelle (1668) et les victoires de la guerre de Hollande. Mais il ressentait aussi profondément toutes les calamités et tous les deuils de la France et du Roi, en qui elle s'incarnait alors. Aussi, pourrait-on appliquer à Bossuet ces belles paroles, qu'il a dites à propos de Nicolas Cornet, en 1663 : « La France n'a pas eu d'âme plus française que la sienne. »

Mais c'est pour les *pauvres* surtout que le cœur de Bossuet était brûlant d'amour. A Metz et à Paris, aux Nouvelles catholiques et à l'Hôpital général, aux Minimes et aux Grandes Carmélites, au Louvre et à St-Germain-en-Laye, à Versailles et à Meaux, il ne cessa de plaider la cause « des pauvres de Jésus-Christ, ses très chers

(1) *Second Avertissement* en tête des *Lettres* de Bossuet à sœur Cornuau.

(2) Même *Avertissement*.

et ses très honorés frères (1) »..Tantôt, le jour de la Toussaint, à Metz, en 1657, il recommandait d'exercer la miséricorde pour obtenir soi-même miséricorde ; tantôt il faisait ressortir admirablement « l'éminente dignité des pauvres (2) » ; tantôt il établissait que la charité est une dette et que ce n'est pas assez de la payer fidèlement aux autres, qu'il faut encore l'exiger d'eux (3) ; tantôt il montrait « la loi de la charité, l'esprit de la charité, l'effet de la charité (4) » ; tantôt il faisait à la cour le tableau pathétique des misères produites par la disette de 1661 et conjurait le Roi et les grands seigneurs d'y subvenir généreusement (5) ; tantôt encore il s'écriait, à propos des Nouvelles Catholiques (6) : « Vous êtes las peut-être de les entendre si souvent recommander aux prédicateurs, et nous pouvons vous avouer devant ces autels que nous sommes las de le faire ; non pas que nous nous lassions de demander du secours pour des misérables ; ...mais nous rougissons pour vous-mêmes de ce qu'il faut encore vous le demander » ; tantôt enfin il mettait sous les yeux de ses auditeurs la « pitoyable variété » des infirmités humaines qui se jouent de notre corps (7).

(1) *Esquisse* d'un *Sermon* pour le vendredi de la semaine de la Passion, 1659 ou 1660.

(2) *Sermon* prêché aux Filles de la Providence, février 1659.

(3) *Sermon* pour le vendredi après les Cendres, aux *Nouvelles catholiques*, 13 février 1660.

(4) *Sermon* pour le vendredi de la Passion, à l'Hôpital général, 1663.

(5) Carême de 1662, *passim*, dans quatre ou cinq *Sermons*, même dans celui du Vendredi-Saint.

(6) *Sermon* sur la Charité fraternelle, février 1659.

(7) *Sermon* pour la Fête de la Nativité de la Sainte-Vierge, aux Incurables, 1659.

Bossuet disait encore, dans son *Sermon sur l'Impénitence finale,* 5 mars 1662 : « Qu'est-ce que l'esprit du christianisme ? Esprit de fraternité, esprit de tendresse et de compassion, qui nous fait sentir les maux de nos frères, entrer dans leurs intérêts, souffrir de tous leurs besoins... Qui nous donnera, chrétiens, que nos cœurs soient comblés de l'onction du Saint-Esprit, pour goûter ce plaisir sublime de soulager les misérables, de consoler Jésus-Christ qui souffre en eux ?... Sire, Votre Majesté aime ce plaisir ; elle en a donné des marques sensibles, qui seront suivies de plus grands effets. » Louis XIV, en effet, fit venir des blés de Pologne et construire de vastes fours pour nourrir les nécessiteux. Son généreux exemple fut suivi : la princesse de Conti vendit pour 60.000 francs de pierres précieuses (1), afin de subvenir aux besoins « d'une infinité de familles qui mouraient de faim et de désespoir », comme l'avait dit Bossuet, en faisant le tableau pathétique des maux que Dieu avait « envoyés contre nous, pour punir notre ingratitude : la maladie, la mortalité, la disette extrême, une intempérie étonnante, je ne sais quoi de déréglé dans toute la nature ».

Quel est aujourd'hui le prédicateur, voire même le socialiste chrétien, qui oserait dire, comme Bossuet

(1) C'est que Bossuet avait dit, le 31 mars 1662, dans le *Sermon sur l'Intégrité de la Pénitence,* troisième point : « Pour orner ce corps mortel et cette boue colorée, presque toute la nature travaille, presque tous les métiers suent... Ne tremble-t-on pas de porter sur soi la subsistance, la vie, le patrimoine des pauvres ? » — Était-ce là « venger la morale par des vérités générales, d'une application vague », comme le dit Paul Albert ? N'y avait-il pas, au contraire, des allusions particulières et d'une application bien facile, si facile que le grand orateur eut la joie sacerdotale d'en constater les heureux résultats ?

en 1661, le jour de la Pentecôte : « Quand je considère, fidèles, les calamités qui nous environnent, la pauvreté, la désolation, le désespoir de tant de familles ruinées, il me semble que de toutes parts il s'élève un cri de misère à l'entour de nous, qui devrait nous fendre le cœur et qui peut-être ne frappe pas nos oreilles. Car, ô riche superbe et impitoyable, si tu entendais cette voix, pourrait-elle pas obtenir de toi quelque retranchement médiocre des superfluités de ta table ? pourrait-elle pas obtenir qu'il y eût un peu moins d'or dans ces riches ameublements dans lesquels tu te glorifies ? Et tu ne sens pas, *misérable,* que *la cruauté de ton luxe arrache l'âme à cent orphelins,* auxquels la Providence divine a assigné la vie sur ce fonds ? »

Voilà l'homme dont le comte Joseph de Maistre a osé dire : « Les souffrances du peuple ne lui arrachèrent jamais un cri (1) » ; et M. Sismondi : « Quant à la violation journalière de la miséricorde, ...jamais

(1) *De l'Église gallicane :* II, ch. XII. — Le P. Longhaye, dans une étude d'ailleurs excellente sur Bossuet, *Histoire de la Littérature française,* II, essaie, p. 297-298, de défendre le comte de Maistre, « que l'on met, dit-il, gratuitement en contradiction avec lui-même », puisque le mot qu'on lui reproche « est manifestement un éloge » de Bossuet, qui, « toujours prêtre et rien que prêtre », ne fit entendre aucun cri de révolte humaine devant « les souffrances du peuple, les erreurs du pouvoir, les dangers de l'État, la publicité des désordres », en un mot devant toutes les fautes du règne à la fois. – D'abord, quand Bossuet parlait à Louis XIV, de 1662 à 1670, il n'y avait pas « toutes les fautes d'un règne » de soixante-douze ans, ni même celles d'un gouvernement personnel de cinquante-quatre ans. Ce gouvernement venait à peine de commencer. De plus, même en ce moment, Bossuet a flétri « les désordres » royaux et l'excès « des charges » pesant sur le peuple. Le comte de Maistre est inexcusable de l'avoir nié.

un conseil, jamais une exhortation religieuse ne furent adressés (à Louis XIV) ; aucun appel aux grandes lois de la justice, de l'humanité, de l'amour, de la paix, de la charité chrétienne (1) ». Paul Albert, en répétant ces calomnies (2), s'est rendu coupable de la même injustice criante. — La vérité, c'est que Bossuet fut toujours « l'avocat des pauvres », comme il le disait lui-même (3) et comme le pensait l'éditeur (4) du livre intitulé : *les Avocats des Pauvres*, ou *Sermons* de Bossuet, de Bourdaloue, de Massillon, 2 vol. in-12, 1814. « Cette année est si mauvaise, écrivait-il en 1699 à son neveu qui demande de l'argent, et nous sommes si chargés de pauvres qu'on ne peut pas ce qu'on veut. » En 1693, dit le *Procès-verbal des visites pastorales*, « la misère s'étant trouvée plus grande et les pauvres plus multipliés et plus embarrassés pour subsister, M. Bossuet parcourut les différentes paroisses de son diocèse et prit des moyens efficaces de tous côtés pour subvenir aux besoins des indigents ». Une lettre de lui au premier président de Harlay, novembre 1693, témoigne éloquemment de sa sollicitude épiscopale pour les pauvres, et M. l'abbé Lebarq signale cinq ou six Sermons, ou prônes, ou conférences, en vue « d'exhorter les riches à faire des aumônes abondantes », ou « de régler (avec les curés de Jouarre et autres lieux voisins, les officiers et les principaux habitants) la subsistance des pauvres ». Une des grandes joies de Bossuet, c'était d'établir ou de présider

(1) *Histoire des Français*, XXV, p. 482.

(2) *La Prose*, p. 378.

(3) *Sermon* sur l'éminente dignité des pauvres. Exorde rétabli par l'abbé Lebarq.

(4) Clô.

des assemblées de charité, qu'il comblait de libéralités. « Il n'avait d'argent, disait-il à sœur Cornuau, que pour les charités qu'il faisait ; quelquefois même son intendant ne lui en donnait pas facilement, ce qui lui donnait en un sens de la joie, le faisant entrer dans l'esprit de la sainte pauvreté. » Et il devait mourir en laissant trois à quatre cent mille francs de dettes, honorables pour sa charité et d'ailleurs couvertes largement par sa fortune personnelle.

Bossuet avait pour *ses amis* un cœur d'or : témoin la duchesse d'Orléans, au chevet de laquelle on l'a vu presque évanoui ; témoin la mort de Turenne, dont la nouvelle l'accabla au point qu'il en était suffoqué, chancelant, sans couleur et sans voix ; témoin son amitié pour Jean de Néercassel, évêque de Castorie, pour M. de La Broue, évêque de Mirepoix, pour Condé, La Bruyère, Fleury, Massillon, Montfaucon, milord Perth, Pirot, etc. ; témoin Fénelon, pour lequel il eut pendant vingt ans et plus des attentions, des délicatesses toutes paternelles : il lui fit entreprendre la réfutation du *Traité de la Nature et de la Grâce* du P. Malebranche, publiée seulement en 1820 et dont le cardinal de Bausset avait vu le manuscrit portant en marge des notes de l'écriture de Bossuet ; il le servit à la cour par « la considération de l'amitié et familiarité qu'il entretenait avec lui (1) » ; il se félicita de sa nomination à la charge de précepteur du duc de Bourgogne : « Hier, Madame, écrivait-il, le 19 août 1689, à la marquise de Laval, cousine de Fénelon et plus tard sa belle-sœur, je ne fus occupé que du bonheur de l'Église et de l'État ; aujourd'hui, que j'ai

(1) PHELIPEAUX : *Relation de l'origine du Quiétisme.*

eu le loisir de réfléchir avec plus d'attention sur votre joie, elle m'en a donné une très sensible. M. votre père, un ami de si grand mérite et si cordial, m'est revenu dans l'esprit. Je me suis représenté comme il serait à cette occasion, et à un si grand éclat d'un mérite qui se cachait avec autant de soin. Enfin, Madame, nous ne perdons pas M. l'abbé de Fénelon ; vous pourrez en jouir, et moi, quoique provincial, je m'échapperai quelquefois pour aller l'embrasser. » Il cacha pendant trois ans et plus l'engouement de Fénelon pour cette « folle » de Mme Guyon et permit ainsi au précepteur des princes de devenir archevêque de Cambrai.

Bossuet avait même pour *ses adversaires* des trésors de charité. Il n'appelait les protestants que ses « frères errants », « Rappelons-les, disait-il, non par des contentions échauffées, mais par des témoignages de charité. Étudions-nous, non à choquer leurs pensées, car nous ne ferions que les aigrir contre nous, mais à toucher leur cœur par l'ardent désir qu'ils verront en nous de les sauver. Ils craindraient de servir de trophée à votre orgueil ; mais, comme ils ne se fâcheront jamais d'être l'objet de votre charité, entrez par cet abord favorable, et, par le cœur qui s'ouvre à vous, tâchez de gagner l'esprit qui s'éloigne. (1) » — « Traitons les errants, disait-il encore, avec paix, avec douceur ; c'est déjà faire une assez grande peine aux gens que de leur faire voir qu'ils ont tort, et en matière de religion. Rendons-leur douce et aimable cette religion contre laquelle nous les voyons révoltés... Attirons les réformés par la douceur, par l'insinuation, par de soli-

(1) *Panégyrique* de saint François de Sales, 1662.

des instructions, comme faisaient les saints Pères. (1) » Il le faisait lui-même admirablement pour Ferry, qui recherchait des conférences avec Bossuet, 1665-1666, pour Dangeau, Turenne, Mlle de Duras, Claude, Jurieu, Leibniz, le ministre du Bourdieu, qui écrivait à M. du Saussan, conseiller à la cour des aides de Montpellier, protestant lui-même : « Je vous dirai franchement que les manières honnêtes et chrétiennes, par lesquelles M. de Meaux se distingue de ses confrères, ont beaucoup contribué à vaincre la répugnance que j'ai pour tout ce qui s'appelle dispute. Car, si vous y prenez garde, ce prélat n'emploie que des voies évangéliques pour nous persuader sa religion. Il prêche, il compose des livres, il fait des lettres... Nous devons donc avoir de la reconnaissance pour les soins charitables de ce grand prélat, ...*pour* les intentions droites et pures de ce grand homme. (2) »

« A Meaux, dit M. Gaillardin (*Histoire du Règne de Louis XIV,* V, p. 116), Bossuet se comporta avec une douceur qui lui attira les reproches de l'intendant... Il n'y eut point de troupes dans le diocèse de Meaux, sauf dans un château dont le propriétaire avait personnellement irrité le Roi, et encore l'évêque les en fit partir en transportant le persécuté dans la demeure épiscopale... On raconte qu'il se présentait inopinément dans les lieux où il savait les protestants réunis, et se déclarant à eux : « Mes enfants, leur disait-il, là « où sont les brebis, le pasteur doit y être ; mon devoir « est de chercher les brebis égarées et de les ramener « au bercail. » Et aussitôt il entamait une question de

(1) *Mémoires* de Le Dieu et *Journal,* 1er avril 1703.
(2) De Bausset : *Histoire de Bossuet,* XI, ch. 16.

controverse, avec cette facilité de génie qui donne aux matières les plus hautes une forme et un langage accessibles à tous les esprits... Ses bienfaits allaient même chercher à l'étranger des fugitifs qui demandaient à rentrer en France et à qui tout manquait... Il ramena ainsi à la foi catholique les ministres Saurin et Papin. Saurin lui dut le retour à la vérité, la permission de rentrer en France et un asile pour lui et sa femme dans le palais de Meaux, jusqu'à ce que le gouvernement lui eût accordé une pension. On est heureux de rencontrer un éloge digne de pareilles œuvres dans cette lettre qu'un converti adressait à Bossuet : « Vous êtes un autre saint Paul, dont les « travaux ne se bornent pas à une seule nation ou à « une seule province. Vos ouvrages parlent présente« ment en la plupart des langues de l'Europe, et vos « prosélytes publient vos triomphes en des langues « que vous n'entendez pas. » (BAUSSET : *Histoire de Bossuet,* livre VIII.)

« Quand on lit l'*Histoire des Variations* de Bossuet, dit le P. Lacordaire dans *Frédéric Ozanam*, VI, une des choses qui frappent le plus dans ce mâle génie, c'est sa bonté... Il montre ces grands coupables (les Luther, les Calvin) tels qu'ils furent, sans leur refuser rien de ce qui peut encore exciter l'intérêt ; et, comme pour se reposer d'un spectacle qui lui est douloureux, il consacre un chapitre tout entier à pleurer l'âme et le souvenir de Mélanchton. C'est que Bossuet était de la race de ceux en qui l'Évangile n'est diminué ni par le défaut de vues ni par les passions et l'inclémence du cœur : il avait la droite sur le *Lion de Juda* et la gauche sur l'*Agneau* immolé avant tous les siècles. »

« Mais, dit-on, Bossuet n'a jamais aimé *l'enfance* »,

et M. Paul Janet écrivait en 1886, dans le numéro du 15 août de la *Revue des Deux Mondes* : « On voudrait que Bossuet, au moins une fois par hasard, oublie son haut ascétisme, son impérieuse et accablante morale, pour se laisser aller au doux charme de la nature... L'enfant, quand il est beau, quand il est doux, quand il est heureux, qu'y avait-il, je le demande, de plus beau dans le paradis ? Il est fâcheux que la vie tout ecclésiastique de Bossuet ne lui ait pas ouvert cet ordre de sentiments. Au moins n'en voyons-nous pas trace dans ses écrits... Il les a cependant compris au moins du dehors... Sauf une allusion passagère aux gaîtés de l'enfance, Bossuet ne paraît pas avoir beaucoup connu d'enfants aimables. Il ne peint que les enfants criards et volontaires, comme ils le sont tous sans doute, mais pas toujours... Pour Bossuet, l'enfant est moins une joie et une espérance qu'un avertissement de notre mortalité, une voix qui semble être là pour nous crier cette terrible parole : « Marche ! Marche ! » « Cette recrue continuelle du genre humain, je veux dire les enfants qui naissent, ...semblent nous pousser par l'épaule et nous dire : « Retirez-vous ; c'est main-« tenant notre tour. »

L'accusation est grave : est-elle aussi juste ? Il ne le paraît pas. Bossuet a parlé en termes éloquents et de l'amour que la nature met au cœur des pères et des mères pour leurs enfants, et des charmes, des grâces naissantes de ces jeunes et belles fleurs, dont Louis Veuillot a dit qu'elles sont « avec les étoiles les sourires du bon Dieu ». — Dès 1651, Bossuet disait à Navarre, le jour du Rosaire : « Interrogez une mère d'où vient que souvent, en la présence de son fils, elle fait paraître une émotion si visible : elle vous répondra

que le sang ne se peut démentir, que son fils c'est sa chair et son sang, que c'est là ce qui émeut ses entrailles et cause ces tendres mouvements à son cœur. ...Ne vous semble-t-il pas, chrétiens, que la nature a distribué avec quelque sorte d'égalité l'amour des enfants entre le père et la mère ? C'est pourquoi elle donne ordinairement au père une affection plus forte, imprime dans le cœur de la mère je ne sais quelle inclination plus sensible... Certes, il est véritable que l'amour des enfants est si naturel qu'il faut avoir dépouillé tout sentiment d'humanité pour ne l'avoir pas. Vous m'avouerez néanmoins qu'il s'y mêle quelquefois certaines circonstances qui portent l'affection des parents à l'extrémité. » Et le jeune orateur cite l'exemple d'Abraham et de son amour pour Isaac, « le fils de la promesse », l'exemple de Jacob et de son affection pour Joseph et Benjamin. « Par où il paraît que la manière dont on a les enfants, quand elle est surprenante ou miraculeuse, les rend de beaucoup plus aimables. Ici, chrétiens, quels discours assez ardents pourraient vous dépeindre les saintes affections de Marie ? Toutes les fois qu'elle regardait ce cher fils : « O Dieu, disait-elle, mon Fils, comment est-ce que « vous êtes mon fils ? Qui l'aurait jamais pu croire que « je pusse demeurer vierge et avoir un fils si aimable ? « Quelle main vous a formé dans mes entrailles ? Com- « ment y êtes-vous entré ? Comment en êtes-vous « sorti, sans laisser de façon ni d'autre aucun vestige « de votre passage ? » ...Avec quel ravissement embrassait-elle son Fils, le plus aimable des fils, et en cela plus aimable qu'elle le reconnaissait pour son Fils sans que son intégrité en fût offensée ! »

En 1658, pendant la mission qu'il prêchait à Metz,

le jour de la Compassion de la Vierge, Bossuet admirait « les traits merveilleux que la nature a formés dans les mères, ...les moyens dont elle se sert pour unir les mères avec leurs enfants ; car c'est le but auquel elle vise, et elle tâche de n'en faire qu'une même chose... N'est-ce pas pour cette raison que le premier soin de la nature, c'est d'attacher les enfants au sein de leurs mères ? Elle veut que leur nourriture et leur vie passent par les mêmes canaux... Les enfants en venant au monde *ne* rompent *pas* le nœud de cette union... Nulle force ne peut diviser ce que la nature a si bien lié... Quand cette première union finit, elle en fait naître une autre à sa place ; elle forme d'autres liens, qui sont ceux de l'amour et de la tendresse : la mère porte ses enfants d'une autre façon, et ils ne sont pas plus tôt sortis de ses entrailles qu'ils commencent à tenir beaucoup plus au cœur... J'entends parler la Chananée, dont la fille est tourmentée du démon ; regardez-la au pied du Sauveur ; voyez ses pleurs, entendez ses cris, et voyez si vous pourrez distinguer qui souffre le plus de sa fille ou d'elle... Remarquez qu'elle ne dit pas : Seigneur, ayez pitié de ma fille ! « Ayez, dit-elle, pitié de moi... Il me semble que je la « porte toujours en mon sein, puisqu'aussitôt qu'elle « est agitée, toutes mes entrailles sont encore émues. » ...L'affliction (de Marie) n'a point d'exemple... La Mère et le Fils partagent une même croix. Si on brise le corps de Jésus, Marie en ressent toutes les douleurs ; si on perce sa tête d'épines, Marie est déchirée de toutes leurs pointes ; si on lui présente du fiel et du vinaigre, Marie en boit toute l'amertume ; si on étend son corps sur une croix, Marie en souffre toute la violence... Ils se percent tous deux de coups mutuels ;

il en est de ce Fils et de cette Mère comme de deux miroirs opposés, qui, se renvoyant réciproquement tout ce qu'ils reçoivent par une espèce d'émulation, multiplient les objets jusqu'à l'infini. Ainsi leur douleur s'accroît sans mesure. »

Bossuet s'est donc « laissé aller au doux charme de la nature » et de la tendresse maternelle, que la Sainte Vierge lui avait fait si bien connaître. Il n'a pas ignoré, non plus, les « amabilités » de l'enfance : « En face de cet enfant, dit-il dans un de ses *Sermons*, à propos de Jésus-Christ, si doux, si aimable, dont le regard et le souris attendrissent tous ceux qui le voient », etc. Dans les ***Élévations sur les Mystères*** (XVIe *Semaine*, sixième Élévation), il s'écrie : « Couvrez donc, Marie, ce tendre corps ; portez-le à cette mamelle virginale... Concevez-vous votre enfantement ? N'avez-vous point quelque pudeur de vous voir mère ? Osez-vous découvrir ce sein maternel ? Et quel enfant ose en approcher ses divines mains ? Adorez-le en l'allaitant, pendant que les anges lui vont amener d'autres adorateurs. » Et ailleurs (XXe *Semaine*, 1re Élév.) : « Le saint Évangéliste veut dire qu'à mesure que l'enfant croissait et commençait à agir par lui-même, il reluisait dans tout son extérieur je ne sais quoi qui faisait rentrer en soi-même et qui attirait les âmes à Dieu ; tant tout était simple, mesuré, réglé, dans ses actions et dans ses paroles. Aimable enfant ! Heureux ceux qui vous ont vu hors de vos langes développer vos bras, étendre vos petites mains, caresser votre sainte Mère et le vieillard qui vous avait adopté, ou à qui plutôt vous vous étiez donné pour fils ; faire, soutenu de lui, vos premiers pas ; dénouer votre langue et bégayer les louanges de Dieu votre Père ! Je vous adore, cher

enfant, dans tous les progrès de votre âge, soit que vous suciez la mamelle, soit que par vos cris enfantins vous appeliez celle qui vous nourrissait, soit que vous vous reposiez sur son sein et entre ses bras. J'adore votre silence ; mais commencez, il est temps, à faire entendre votre voix. Qui me donnera la grâce de recueillir votre première parole ? Tout était en vous plein de grâce. » Et quand Jésus a grandi et qu'il vient au Temple, à douze ans : « Les charmes du saint enfant, dit Bossuet (3e *Élévation* de la XXe *Semaine*), étaient merveilleux : il est à croire que tout le monde le voulait avoir ; et ni Marie ni Joseph n'eurent peine à croire qu'il ne fût dans quelque troupe des voyageurs. »

Voilà comment Bossuet, âgé de soixante-neuf ans, célèbre souvent, et non pas « une fois par hasard », « les mystères de la sainte enfance » de Jésus, auxquels il avait consacré en 1663 tout un *Sermon*, dont nous n'avons, hélas ! qu'une ébauche rapide. M. Paul Janet ne peut donc pas dire que « la vie tout ecclésiastique de Bossuet lui a fermé un ordre de sentiments dont nous ne voyons pas trace dans ses écrits ». Il y en a plus que des traces : il y en a d'admirables effusions.

M. Paul Janet aurait pu s'assurer aussi que Bossuet évêque aimait tant l'enfance qu'au milieu de ses plus importants labeurs, en 1686, alors qu'il prêchait mission sur mission pour convertir les « frères errants », il se donna la peine de composer trois catéchismes pour les enfants du diocèse de Meaux : le premier pour « ceux qui commencent » ; le second pour « ceux qui sont déjà plus avancés et que l'on prépare à leur première communion » ; le troisième « pour l'intelli-

gence des fêtes et des observances de l'Église, pour l'usage de ceux qui seront encore plus avancés ». Le grand évêque exigea que « deux fois l'année, à savoir le premier dimanche d'octobre et le premier dimanche de carême », on lût au prône, « intelligiblement et distinctement », l'*Avertissement* ou Mandement par lequel il mettait au-dessus de tout l'enseignement et l'étude du Catéchisme, « puisque la couronne de gloire est réservée pour un aussi utile travail », et où il disait avec une bonté toute paternelle : « Je vous exhorte, *mes chers enfants,* de vous rendre dociles à pratiquer ce saint exercice ; ...et vous, mes frères, les prêtres, à introduire le plus que vous pourrez une pratique si nécessaire... Vous devez prendre garde à faire le catéchisme non seulement avec une grande assiduité et affection, mais encore avec une gravité mêlée de *douceur,* afin que la gravité inspire du respect aux enfants et *que votre douceur leur soit un attrait pour vous entendre.* Avant que de faire réciter le catéchisme aux enfants, faites toujours précéder un discours plein de piété et d'onction, qui leur donne l'idée des vérités dont vous leur demanderez compte ; que ce discours soit familier et court, autant qu'*affectueux et insinuant.* Finissez par quelque chose de touchant et recueillez en peu de paroles ce qui aura été dit. Répandez à propos dans tout le catéchisme des *traits vifs et perçants,* pour inspirer aux enfants l'amour de la vertu et l'horreur du vice. Mettez-leur souvent devant les yeux les peines de la vie future et les suites affreuses du péché mortel. Consolez ces *âmes tendres* par la vue des récompenses éternelles. Tâchez de les attendrir en ne cessant de leur inspirer l'amour de Dieu et de Jésus-Christ. Mêlez aux instructions quel-

ques *histoires* tirées de l'Écriture ou des auteurs approuvés... Étudiez-vous à prendre *les sens*, afin que par les sens vous vous saisissiez *de l'esprit et du cœur*. »

Comment ne pas admirer des conseils si sages et si précis, inspirés, sans doute, par une charité tout épiscopale, mais aussi par la longue expérience acquise à Metz, dans la direction des *Nouvelles Catholiques*, jeunes filles juives ou protestantes converties, dont il composa le *Règlement* en 1658 ? Bossuet voulait les voir traitées « avec une autorité douce et modérée, accommodée à leur âge et à leur esprit » (ch. IV), par des Sœurs ou maîtresses qui devaient avoir « une affection de mère, une condescendance qui s'accommode aux faiblesses de ces jeunes personnes, ...un sentiment particulier de dévotion pour (Jésus-Christ) et les mystères de son enfance. Elles les célèbreront avec allégresse, et la fête de la maison sera la Nativité de Notre-Seigneur. Elles adoreront la charité qui l'a fait sortir du sein de son Père ; elles apprendront de ce Dieu enfant à vivre elles-mêmes en Jésus-Christ, « comme des enfants nouvellement nés, en « simplicité et en innocence », *désirant*, comme dit saint Pierre, « le lait raisonnable et sans fraude » de la charité et de la sincérité chrétiennes. Elles nourriront dans cet esprit les *âmes tendres et nouvelles* que la grâce aura engendrées en Jésus-Christ en les rappelant à l'Église. »

Il faut voir avec quelle âme Bossuet parle de ces « chères sœurs » que « Jésus-Christ a miraculeusement délivrées des ténèbres de l'hérésie ». « Quelles paroles, leur dit-il, pourraient vous exprimer la tendresse que mon cœur a pour vous ! » (*Sermon sur les*

caractères des deux alliances, 1653). « Je m'adresse à vous, leur disait-il encore, nouveaux enfants de l'Église et ses plus chères délices, nouveaux arbres qu'elle a plantés et nouveaux fruits qu'elle goûte. Je ne puis m'empêcher d'abord de vous témoigner devant Dieu que je suis touché de vos maux : la séparation de vos proches, les outrages dont ils vous accablent. » Une autre fois, il plaide chaleureusement la cause de « ces filles, non moins innocentes qu'affligées », et de leur pauvreté, « écueil le plus ordinaire où la pudeur fait naufrage ». Deux *Sermons de vêture* de nouvelles catholiques sont pleins des mêmes sentiments : « Heureuses mille et mille fois d'être employées au salut des âmes, pour lesquelles le Sauveur Jésus a répandu tout son sang ! Rendez à sa bonté de continuelles actions de grâces ; imprimez la crainte de Dieu dans ces *âmes tendres et innocentes* que l'on vous a confiées. »

Ne sont-ce pas là des preuves éloquentes de la charité sacerdotale qu'avait pour la jeunesse et l'enfance « le cœur spacieux » de Bossuet, comme l'appelait le P. de La Rue, dans l'*Oraison funèbre* du prélat, à Meaux, le 23 juillet 1704 ?

VIII

Ce témoignage fait honneur au *caractère* de Bossuet autant qu'à sa charité. Et c'est à propos de ce caractère, si étrangement méconnu, qu'il faut réfuter les calomnies les plus accréditées contre le grand évêque de Meaux.

La Harpe, dans son *Lycée*, IIe partie, livre II, dit

de Bossuet : « Ses louanges (pour le Roi) sont toujours directes et sur le ton de l'hyperbole. » — Lamartine renchérit encore et appelle Bossuet « langue d'or, âme adulatrice, rassemblant en lui, dans sa conduite et son langage devant Louis XIV, le despotisme d'un docteur et les complaisances d'un courtisan » (*Raphaël*, LXVII). — Paul Albert appelle Bossuet un « courtisan, dont la servilité réelle essaie de se dissimuler sous une apparente indépendance. » — M. Charles Gérin, l'auteur des *Recherches historiques sur l'Assemblée du Clergé de France de 1682*, s'efforce de prouver qu'en toute circonstance Bossuet sut jouer le rôle d'un très souple et très adroit courtisan, indulgent aux grands, dur aux petits, odieusement ingrat vis-à-vis de la cour de Rome, qui l'avait comblé de faveurs.

Mais, d'abord, appeler « faveurs » les remerciements de gens à qui l'on a rendu service, comme Bossuet l'avait fait par l'*Exposition de la Doctrine catholique*, publiée en 1671 et approuvée par le Pape en 1679 seulement, paraît bien fort à M. Brunetière (1), qui ne consent pas pour si peu à déclarer Bossuet « ingrat » et « très souple courtisan ». De plus, si Bossuet est coupable de tout ce dont l'accuse M. Charles Gérin, comment M. Charles Gérin peut-il conclure que « Bossuet n'en demeure pas moins au-dessus de toute louange et de toute vénération » ?

La vérité, c'est que Bossuet ne fut pas plus « courtisan ou adulateur » que « despote ». Il parla toujours au Roi « avec le respect du sujet et la liberté du pré-

(1) *Nouvelles Études critiques*, p. 33.

dicateur », comme il le disait dans le *Panégyrique de sainte Thérèse,* 1657, prêché devant Anne d'Autriche, ou bien « avec cette fermeté qui, loin de se rabaisser devant les monarques du monde, y doit paraître avec plus de force », comme il l'affirmait encore dans le *Panégyrique de saint Joseph.* « Tout flatteur, quel qu'il soit, sera toujours un animal traître et odieux », écrivait l'évêque de Meaux dans le Ve *Avertissement* aux protestants. Un jour que Louis XIV lui disait, à propos de la querelle du Quiétisme : « Qu'eussiez-vous fait, si j'eusse été contre vous ? — Sire, répondit le grand évêque, j'aurais crié cent fois plus fort ! » — Mme de Maintenon faisait à Bossuet le plus honorable reproche en écrivant à la comtesse de Saint-Géran (1675) que « M. de Condom avait beaucoup d'esprit, mais qu'il était regrettable qu'il n'eût pas l'esprit de la cour ». On sait par le *Journal chrétien*, 1757, II, page 341, que Bossuet n'aimait pas le monde, à cause de la *désoccupation* qui y régnait, et que, « depuis plusieurs années surtout, il s'ennuyait beaucoup de *l'espèce de nécessité qu'on lui imposait d'aller et de paraître à la cour* ».

Il suffit de lire les leçons données au Roi par Bossuet du haut de la chaire : « Rompons tous ces indignes commerces (1)... Il y a un Dieu dans le ciel qui venge les péchés des peuples, mais surtout les péchés des rois (2)... Sire, vous savez les besoins de votre peuple, le fardeau excédant ses forces dont il est chargé... Il se remue pour Votre Majesté quelque chose d'illustre. ...Ne mettez pas obstacle par vos péchés aux choses

(1) *Troisième Sermon sur la Passion,* 1662.
(2) *Sermon sur la Charité fraternelle,* 1666.

qui se couvent » ; il suffit de parcourir les deux admirables *Lettres* que Bossuet écrivit à Louis XIV en 1675, après avoir fait partir de la cour Mme de Montespan, pour être convaincu que le grand évêque de Meaux ne flatta personne, pas même le Roi. Il lui dit la vérité avec une respectueuse déférence. C'est un mérite de plus. Et, quand Pontchartrain voulait, en 1702, empiéter sur les droits des évêques : « J'y mettrais la tête », s'écria le noble prélat, en se redressant de toute la hauteur de son autorité et de son génie.

« Toutes les fois, dit Taine dans *La Fontaine et ses Fables*, p. 212, 9e édit., 1883, toutes les fois qu'on lit dans Bossuet les triomphes de Dieu, on pense à ceux du prince ; le paradis qu'il décrit n'est pas fort différent de Versailles ; l'assemblée des élus est une cour où l'on distribue beaucoup de cordons bleus, et l'orateur lui-même, du haut de la chaire, tonne par la main de son « grand Dieu », comme l'ambassadeur en Hollande foudroyait les pauvres mynhers de la colère de son roi. » — Voilà, certes, d'étranges paradoxes, indignes d'un esprit supérieur comme Taine. Il n'aurait eu qu'à lire le magnifique *Sermon sur la Toussaint*, prêché, le 1er novembre 1669, devant le Roi ; il y aurait vu des choses comme celles-ci, à propos des élus dans le ciel : « Dieu est tout. Dieu est la lumière qui les éclaire ; Dieu est la gloire qui les environne ; Dieu est le plaisir qui les transporte ; Dieu est la vie qui les anime ; Dieu est l'éternité qui les établit dans un glorieux repos. O largeur ! ô profondeur ! ô longueur sans bornes et inaccessible hauteur !... Nous serons éternellement bienheureux dans le ciel, parce que nous aurons dans la vue de Dieu le véritable et le plus noble exercice de nos esprits ; nous goûterons dans

cette jouissance le parfait contentement de nos cœurs ; nous possèderons dans cette paix l'immuable affermissement de notre repos. » Sont-ce là « les cordons bleus de Versailles et le paradis » rêvé par Taine à propos de Bossuet ?

« Mais il était hautain, dit-on, autoritaire, superbe et dominateur. » — Non ; il ne cherchait qu'à faire dominer la vérité. « Il me semble, Monseigneur, lui écrivait Leibniz, le 3 septembre 1700, que l'habitude que vous avez de vaincre vous fait toujours prendre des expressions qui y conviennent. » Mais, si la parole de Bossuet semblait « impérieuse et dominante », c'est qu'il avait l'habitude « de se donner de l'autorité en faisant parler Dieu (1) ». Il n'était autoritaire — ni vis-à-vis de son clergé, qui l'adorait, comme le prouvent les *Mémoires* de Le Dieu, à propos des Conférences, où « la bonté et la douceur » de Bossuet se faisaient remarquer ; le *Journal* du curé de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux, Raveneau ; le *Grand Recueil* de Rochard, médecin du Roi ; les *Procès-Verbaux des visites pastorales*, qui nous montrent le grand évêque acceptant de faire le prône à la place de ses humbles curés de village et de le faire conformément à leurs désiderata ; enfin, les regrets qui éclatèrent à sa mort et dont le doyen du chapitre fut l'interprète ; — ni vis-à-vis de son peuple, qui se faisait une joie et un plaisir d'aller le voir à l'évêché, dans sa chambre, où, sur la fin de ses jours, il était obligé de se mettre au lit, après avoir prêché à la cathédrale ; — ni vis-à-vis des religieuses, ravies de l'entendre leur parler de la vie intérieure « avec tant d'onction et de clarté que

(1) *Écrit composé pour le cardinal de Bouillon.*

nous croyions être dans le ciel », disent les ***Mémoires de la Visitation de Meaux,*** et qu'une religieuse impotente de Faremoutiers, ayant regretté de ne pouvoir l'entendre, il n'hésita pas à lui adresser dans sa chambre « une exhortation particulière » ; — ni vis-à-vis des protestants, pour lesquels il fut si doux, si prévenant, si ennemi des violences, et fit lui-même des missions nombreuses, à Lizy, à Meaux, à Claye, à Nanteuil-les-Meaux, etc., où il parlait, dit Rochard, devant quatre mille personnes à la fois, et si bien qu'« on l'aurait écouté une journée sans s'y ennuyer ».

Les Réformés eux-mêmes ont rendu hommage à ce qu'il a fait pour gagner Molanus, Leibniz et les protestants d'Allemagne (1).

Ces attestations authentiques valent bien les ridicules légendes du siècle dernier sur les gens « ennuyeux comme Bossuet » et sur « l'iniquité, la cruelle oppression », exercées par ce génie exterminateur, au dire du chanoine Réaume dans son ***Histoire de Bossuet,***

(1) Pourtant, le travail de M. Fouché de Careil sur la *Correspondance de Bossuet et de Leibniz* n'a pas désarmé l'abbé Réaume. Dans ce rêve généreux de deux beaux génies, capables de s'entendre et de planer par-dessus les frontières de deux Églises et de deux pays, notre chanoine a vu l'intervention des jansénistes et des gallicans, ces trouble-fête et ces boute-feu de l'Église, qu'on s'étonne beaucoup de voir si puissants en Allemagne, où, d'après le même abbé Réaume, le gallicanisme était abhorré. Bossuet aurait obéi à ses préventions, à ses instincts d'évêque politique, pris son mot d'ordre à Versailles plutôt qu'à Rome et présenté son *Mémoire* au Roi avant de l'adresser au Pape. – Il est faux que Bossuet ait communiqué à Louis XIV ses écrits composés pour Molanus, en 1692. Il est faux qu'il ait reçu le mot d'ordre de Versailles, puisqu'en 1702 le Pape lui-même demanda à l'évêque de Meaux de lui envoyer le *Mémoire* composé dix ans plus tôt pour la réunion des protestants à l'Église catholique. C'est Leibniz, et non pas Bossuet, qui a tout rompu, par suite d'intérêts politiques.

II, page 407. Pourquoi le P. Longhaye lui-même, III, p. 378, parle-t-il « de la dédaigneuse hauteur avec laquelle Bossuet foudroyait l'incrédulité » ?

M. Edmond Scherer, dans ses *Études critiques de Littérature,* 1876, VI, pages 241 et suivantes, attaque vivement Bossuet. Il soutient d'abord cette thèse étrange que « le sermon est un genre faux », c'est-à-dire un genre « dans lequel on ne peut ni penser ni dire juste. Tout est faux dans le sermon, à commencer par le texte. Ce texte est énoncé en latin,... dans la langue la moins propre par son génie à rendre les originaux... Ce texte, d'ailleurs, n'est qu'un prétexte. Le prédicateur ne l'explique pas, il ne le commente pas ; il en tire plus ou moins arbitrairement un motif, sur lequel il jouera ensuite des variations... Après le texte vient la division. Toujours pédantesque, elle est presque toujours aussi forcée et scolastique. On fend et on refend un cheveu... Si le sermon roule sur le « dogme », ce mot seul me trouble déjà. Je vois se dresser tout un appareil de formules. On se sent à mille lieues de l'Évangile... Passons à la morale. Je crains bien que la morale des sermonnaires ne soit pas plus dans le vrai, dans le réel des choses, que leur métaphysique religieuse... Au surplus, la meilleure preuve que le sermon est un genre faux, c'est la rhétorique à laquelle il est condamné... Je dirais volontiers au prédicateur : « Tu déclames, donc tu es dans « le faux. » Or, quel est le prédicateur qui ne déclame pas? » — Il n'est pas étonnant, après cela, que M. Scherer trouve les *Sermons* de Bossuet « surfaits » et qu'en dehors « de quelques singularités des plus anciens, qui ont un intérêt en quelque sorte biographique », et de quelque discours « qui çà et là fait exception », la

collection de Dom Deforis « justifie assez bien l'indifférence du XVIIIe siècle ». Quant au *Sermon sur l'Unité de l'Église,* si justement admiré par Maury et Nisard, il contient une phrase longue à faire « perdre le souffle et l'esprit » et une discussion sur le partage de l'univers entre saint Pierre et saint Paul « qui est un chef-d'œuvre de galimatias... Bossuet n'a pas de fond, ou, ce qui revient au même, le fond chez lui ne lui appartient pas. Il n'est ni un savant, ni un penseur, ni un moraliste. Il n'a jamais ce que nous appelons des vues, bien moins encore des hardiesses. Il manque d'invention, d'observation et d'esprit... Son exposition, malgré l'ampleur des formes, reste essentiellement scolastique. Il ne recule devant aucune de ces duretés que nous ne savons plus supporter. Et moins le sujet prête à l'émotion véritable, plus l'orateur s'échauffe à froid ; il procède par interrogations et exclamations ; ce ne sont que des oh ! et des ah ! »

L'injustice de tels paradoxes serait insultante pour Bossuet, si elle ne se détruisait elle-même par son exagération. — L'abbé Le Dieu et les autres comtemporains du grand évêque sont unanimes à reconnaître que celui qu'on a appelé l'Aigle de Meaux était essentiellement remarquable, comme orateur, par « un caractère de piété, de douceur et d'onction ». Dans l'Oraison funèbre de la princesse Palatine, « il fut touchant jusqu'aux larmes, dit Le Dieu, *Mémoires,* p. 90; les princes et les princesses en pleurèrent, comme je fis aussi et tant d'autres ». « Comment faites-vous donc, Monseigneur, pour vous rendre *si touchant ?* lui disaient Mmes de Luynes, ces deux nobles et saintes religieuses de Jouarre, après l'avoir entendu. Vous nous tournez comme il vous plaît, et nous ne pouvons résister au

charme de vos paroles. » Est-ce là le fait de quelqu'un qui « s'échauffe à froid » ? Raveneau nous parle d'un Sermon de Bossuet « capable d'attendrir les pierres ». — M. Paul Janet a montré admirablement, dans *Bossuet moraliste,* quel « penseur » profond, quel « moraliste » pénétrant on trouve dans Bossuet, et quelles magnifiques choses il a écrites sur l'homme en général, sur le monde et la vie, les passions et les vices, les femmes et l'amour. « Là même, dit Ste-Beuve (1), où il a son cours rigide et son flot impérieux, il y roule des trésors d'éternelle morale humaine. » — M. Rébelliau a fait voir plus récemment, dans *Bossuet historien du Protestantisme,* que l'auteur de l'*Histoire des Variations* est un savant, un vrai savant moderne, et que sa méthode historique est aussi scientifique qu'impeccable. — Le P. de La Broise, l'abbé Lebarq et M. Brunetière ont établi, après l'abbé Vaillant, Gandar et Sainte-Beuve, que les *Sermons* de Bossuet révèlent un art admirable dans le choix des textes, d'où sort naturellement tout le discours, dans la claire simplicité des divisions, du moins à partir de 1662, et dans le soin religieux avec lequel cet homme, qui fut toujours « un prêtre et le plus grand des prêtres », pratiqua dans la prédication chrétienne cette maxime, qu'il semblait avoir prise pour devise : « L'utilité des fidèles est la suprême loi de la chaire. » (*Sermon sur la Conception de la Vierge,* 1669.) — On ne juge souvent Bossuet que par ses *Oraisons funèbres.* Or, l'abbé Le Dieu nous dit en termes explicites : « Il n'aimait pas naturellement ce dernier travail, qui est peu utile, quoiqu'il y répandît beaucoup d'édification. »

« On ne niera pas, ajoute-t-on, qu'il ne fût dur dans

(1) *Causeries du Lundi,* X, p. 182.

ses emportements. » — Si, on le niera ; car d'abord ses prétendus « emportements » ne sont que les coups vigoureux d'une « logique cruelle, à force d'être invincible ». Et puis, tous les contemporains de Bossuet sont unanimes à rendre hommage à la *douceur* et à la *mansuétude* de son caractère. Mme de La Fayette écrit à Huet, en 1670 : « M. de Condom est fort de mes amis... C'est l'homme le plus *droit,* le plus *doux,* le plus *franc,* qui ait jamais été mis à la cour. » Nicolas Colbert, évêque de Luçon, disait de Bossuet, en 1665 : « Il a l'air modeste, gai et revenant. Enfin, je n'ai rien vu en lui que de bon. » L'archevêque de Paris, Péréfixe, l'appelait, en 1665, « un homme savant, *le plus doux du monde,* et sans aucun parti pris ». Saint-Simon, si terrible pour ceux qu'il a vus de près, dit, dans sa *Notice* sur Bossuet, qu'il était « d'une modestie parfaite, d'une *douceur charmante* et de tous les agréments de la conversation ». Il y revient plus loin et constate que le prélat était « *doux,* humain, affable, de facile accès et fort aumônier ». L'abbé Le Dieu (1), parlant des lectures de Bossuet, dit que « sa préférence était pour Virgile, dont la *douceur* était aussi le caractère de notre prélat » (2). « Son premier

(1) *Mémoires :* p. 10, 60, 94, 190.

(2) Comment M. de Lamartine a-t-il pu écrire, dans son Portrait de *Bossuet* (*le Civilisateur,* 1854), que Bossuet « s'engoua pour toute sa vie du poète latin *Horace,* esprit exquis, mais raffiné, qui n'a pour corde à sa lyre que les fibres les plus nobles du cœur, ...le moins divin des poètes »? — Il n'est fait mention nulle part de cette « prédilection inexplicable ». Homère, Virgile, « à cause de sa douceur », Térence, voilà quels étaient les poètes préférés de Bossuet, qui, sans doute, connaissait Horace, mais n'en était pas « engoué ».—C'est Fénelon, et non pas Bossuet, qui lisait et goûtait entre tous Horace, « qui le savait par cœur,

feu, dit-il encore, était modéré par une *douceur*, une retenue qui a été le fondement de la sagesse de toute sa vie... L'abbé Bossuet, nourri de la doctrine des saints Pères, les fléaux des hérétiques, avec un esprit *doux* et modeste, très élevé d'ailleurs et très vif dans la dispute, se sentit appelé à ce travail. » Le secrétaire de l'évêque de Meaux nous vante « sa voix douce » et « le rare exemple de modération et de douceur » qu'il donna à l'égard des protestants. « Pour ce qui regarde la religion, jamais évêque n'y apporta plus de douceur et de modération. »... « Le regard de Bossuet, dit encore l'abbé Le Dieu, était doux et perçant ; sa voix paraissait toujours sortir d'une âme passionnée. » — Dans sa jeunesse, à Metz, il prêchait sur *la bonté et la rigueur de Dieu ;* et, pour peindre la première, il avait « des bonds et des élans, des termes vifs et impétueux, des mots significatifs qui enfoncent la pensée », comme dit Sainte-Beuve. A propos de ce mot de saint Pierre sur Jésus : *Pertransiit benefaciendo :* « O Dieu, s'écriait-il, les belles paroles et bien dignes de mon Sauveur ! » Et « dans une paraphrase ou strophe pleine d'allégresse », il montrait le « débonnaire Jésus, ce bon frère », parcourant la Judée « moins par ses pas que par ses bienfaits », et supérieur aux conquérants, qui « parcourent les provinces par des victoires, portant partout le carnage et les pilleries ». « Toute cette partie, dit Sainte-Beuve, est d'une jeunesse, d'une fraîcheur de tendresse charmante. » N'est-ce

dit Sainte-Beuve (*Causeries du Lundi,* X, p. 185), qui le citait sans cesse, qui, dans sa Correspondance des dernières années avec Destouches, se fait une sorte d'agréable gageure de battre, de réfuter, de morigéner à tout bout de champ son ami avec des citations bien prises des *Satires* ou des *Épitres* ».

pas déjà l'orateur inspiré qui entonnera plus tard, en 1687, cet hymne en l'honneur de la bonté : « Lorsque Dieu forma le cœur et les entrailles de l'homme, il y mit premièrement la bonté... La bonté devait donc faire comme le fond de notre cœur. » — Jean Belleville, poète du temps, célébrait ainsi, en 1671, Bossuet, précepteur du Dauphin, et son visage rayonnant de placidité :

Proximus ingreditur Bossuetus, quem sua super
Usque poli sacras virtus evexit ad arces.
Ille unus Phæbo similis, vocemque, oculosque,
Et placidos vultus, *et natam ad grandia mentem,*
Infert se sublimis, et immortalia pulchro
Ore tonans late populis oracula fundit.

Le Père Campioni, d'abord partisan de Fénelon, écrivait à Bossuet, en septembre 1698 : « Ce n'est plus sur le dire d'autrui que je crois qu'il y a en Bénigne une *source très féconde de bénignité*, mais parce que j'ai reçu et lu la lettre *très bénigne* de l'évêque de Meaux, ...dont les lettres familières respirent au plus haut degré le plus noble fruit du Saint-Esprit, la *bénignité* (1). » « Tous les écrits contemporains de Bossuet, *tous sans exception*, dit Floquet (2), signalent, avec prédilection, sa constante mansuétude, son aménité. » « Mgr de Condom, écrivait le *Mercure galant* de septembre 1677, a beaucoup de *douceur*, des manières aisées et insinuantes. » Des témoignages sans nombre, rendus à Bossuet par les

(1) « *Jam non propter aliorum loquelam credo benignitatis uberrimum fontem in Benigno, sed quia ego audivi, ego vidi in benignissima... epistola... Ipsae familiares litterae spirant quam maxime nobilissimum ejusdem Spiritûs fructum, benignitatem.* »

(2) *Bossuet, précepteur du Dauphin :* p. 182, 288, *Notes.*

religionnaires, par les ministres, sur sa charité, sa modération, *sa douceur,* sa patience, ...se pressent en foule dans nos recueils. » Le doyen du chapitre de Meaux, recevant les restes mortels de Bossuet, laissa échapper un cri éloquent de regret sur la *bénignité* du prélat défunt, et le P. de La Rue la loua hautement dans l'*Oraison funèbre* qu'il prononça du grand orateur.

Il faut donc se rendre à l'évidence : Bossuet était le plus doux des hommes, parce qu'il en était le plus *humble,* le plus *modeste.* « Un homme, disait-il, surtout de ma médiocrité, ne pourrait pas suffire à tout, s'il ne se faisait une loi de faire tout ce qui se présente à chaque moment avec tranquillité et repos, assuré que Dieu, qui charge ses faibles épaules de tant d'affaires, ne permettra pas qu'il ne puisse faire tout ce qui est nécessaire. » Jamais homme n'eut moins d'amour-propre : il ne parla, n'écrivit, n'agit jamais pour se faire valoir. « Il était gai, poli, dit S[t]-Simon, ...et ne faisait jamais sentir aucune espèce de supériorité à personne. »

« Bossuet, d'après M. Hémon dans ses *Études littéraires et morales*, p. 403, Bossuet, élevant un roi futur, n'avait pas la niaiserie dangereuse de lui apprendre à être le père de ses sujets. Bossuet n'était pas hanté par ce rêve d'un âge d'or à venir, qui allait être le rêve du XVIII[e] siècle.» — Non, Bossuet ne rêvait pas, comme les Encyclopédistes et Jean-Jacques Rousseau, d'un idéal irréalisable ici-bas. Mais, dès 1662, il prêchait son admirable *Sermon sur les Devoirs des Rois* et il disait à Louis XIV : « Jésus-Christ, Roi des rois, met son Évangile sur votre tête et son Évangile en vos mains... Par là, Votre Majesté voit assez, première-

ment, que Jésus-Christ veut régner sur vous, et que par vous il veut régner sur vos peuples. » En 1669, prêchant devant la cour, il menace les souverains de la colère de Dieu, « s'ils ne regardent les peuples *avec amour,* comme les peuples de Dieu ». « Les maximes d'État de sa politique du ciel », comme dit M. Brunetière de Bossuet, en parlant de *la Politique tirée des propres paroles de l'Écriture,* semblent n'être que le commentaire de ces paroles. « La soumission envers Dieu, *la bonté envers les peuples,* c'est l'abrégé des sciences qu'il a eu, sur toutes choses, ardemment à cœur d'enseigner au Dauphin de France », comme il le proclamait du haut de la chaire, le jour de la Pentecôte, 5 juin 1672. Il écrivait à Innocent XI, le 8 mars 1679 : « A force de répéter, nous fîmes que ces trois mots, piété, bonté, justice, demeurèrent dans sa mémoire avec toute la liaison qui est entre eux. » Voilà comment Bossuet éducateur réalisa la belle parole de Fontenelle : « Les génies de premier ordre ne méprisent pas ce qui est bien au-dessous d'eux. »

L'*ambition* ne le séduisit point. Les dignités et les honneurs vinrent le chercher, sans aucune sollicitation ni intrigue de sa part. Il s'opposa énergiquement à la déclaration publique du mariage secret de Louis XIV avec Mme de Maintenon, et sacrifia ainsi de gaîté de cœur le plus bel espoir d'une faveur assurée. « Il entrevit sans empressement et manqua sans regret les archevêchés de Lyon et de Paris : il ne lui coûta pas de n'être pas cardinal, et il sentit sans amertume que son génie ne pouvait surmonter sa médiocre naissance... Il se réjouit sincèrement de la promotion de M. de Noailles, qu'il savait jaloux de lui. Il ne fut solliciteur que pour son neveu, et quand la maladie l'eut

brisé. (1) » Bossuet devint aumônier de la Dauphine en 1680, conseiller d'État le 29 juin 1697, premier aumônier de la duchesse de Bourgogne le 28 octobre 1697, et c'est tout. Sa faiblesse pour l'abbé Bossuet montre qu'il était un excellent oncle et qu'il aurait mérité un meilleur neveu.

En tout cas, il sut flétrir toujours l'ambition et les ambitieux, en 1660, 1661, 1662, 1666, comme dans le *Sermon pour le jour de Pâques*, prononcé à la cour en 1681, où il y a de si nobles paroles sur l'intervention laïque dans les nominations épiscopales. Saint Vincent de Paul, consulté assidument par Anne d'Autriche, avait exercé sur ce point une influence des plus salutaires. Il faut faire honneur à Bossuet de s'être à son tour opposé aux abus : « C'est à vous que j'ai à parler, dit-il, à vous, messieurs, à vous qui demandez tous les jours, ou pour vous ou pour les autres, ces redoutables dignités. Ah ! messieurs, je vous en conjure par la foi que vous devez à Dieu, par l'attachement inviolable que vous devez à l'Église, à qui vous voulez donner des pasteurs selon votre cœur plutôt que selon le cœur de Dieu, et, si tout cela ne vous touche pas, par le soin que vous devez à votre salut, ah ! ne jetez pas vos amis, vos proches, vos propres enfants, vous-mêmes, qui présumez tout de votre capacité, sans qu'elle ait jamais été éprouvée, ah ! pour Dieu, ne vous jetez pas volontairement dans un péril manifeste. Ne proposez plus à une jeunesse imprudente les dignités de l'Église, comme un moyen de piquer son ambition, ou comme la juste couronne des études de cinq ou six ans, qui ne sont qu'un faible commencement de

(1) Lanson : *Bossuet*, p. 16.

leurs exercices. Qu'ils apprennent plutôt à fuir, à trembler, et du moins à travailler pour l'Église, avant que de gouverner l'Église. » Un si fier langage n'est-il pas aussi opportun aujourd'hui qu'au XVII[e] siècle ?

« M. de Meaux est en état de se faire craindre », dira Fénelon, qui parlera même de « la cabale » de Bossuet. — Mais d'abord, répond M. Crouslé, « parmi les habiles gens, il y en a qui se hâtent d'accuser, pour qu'on ne songe pas à les accuser eux-mêmes (1) ». Fénelon était de ces habiles, et il méritait que Bossuet lui répondît : « Puisqu'il m'y force, je lui dirai, aux yeux de toute la France, sans crainte d'être démenti, qu'il peut plus, avec un parti si zélé, que M. de Meaux, occupé à défendre la vérité par la doctrine et que personne ne craint. » Bossuet s'appelait encore, à bon droit, « le plus simple des hommes » : Fénelon, qui s'est tant moqué de cette parole, avait su user et abuser de la simplicité de M. de Meaux. Pourquoi, d'ailleurs, ne pas lire la *Correspondance* de Bossuet, les cinq volumes de *Lettres* que contient l'édition Lachat, tomes XXVI-XXX ? Toutes les accusations qu'on a portées contre Bossuet tombent et s'évanouissent à cette lecture. On y voit une indifférence profonde à la gloire et à la renommée littéraires, un dévouement absolu à la vérité et au devoir, une infatigable activité au service de l'Église, une vigueur de logique qui s'allie avec une sensibilité profonde, avec une imagination puissante, et, sous une apparence de sévérité, un fonds de bonté et de tendresse qui fait découvrir que c'est le raisonnement qui est inflexible, et non l'homme. « Dans ces cinq gros volumes, dit M. Lanson, il n'y a

(1) T. II, p. 551.

pas trace d'une pensée personnelle. Il n'y a pas un mot qui n'ait en vue le service de Dieu et l'utilité du prochain. »

Le chanoine Réaume voit un détestable abus de pouvoir, une illégalité et une offense aux droits du Saint-Siège dans l'*affaire de l'abbaye de Jouarre,* où le siège du couvent fut fait par l'évêque aidé du lieutenant général. Après une sommation, les religieuses tirèrent les verrous, refusèrent d'ouvrir et de répondre ; les sœurs tourières jetèrent leurs clefs pour ne pas les livrer. Toute cette émeute féminine finit par une soumission et une bénédiction générales. — Mais l'abbesse de Jouarre, Henriette de Lorraine, était une femme mondaine et dissipée, presque toujours absente pour ses plaisirs et ses voyages ; et l'évêque de Meaux avait raison de ne pas vouloir laisser se renouveler dans son diocèse les désordres du couvent de Sainte-Glossinde, où les religieuses hébergeaient magnifiquement les officiers de la garnison.

Un dernier reproche adressé à Bossuet, c'est d'avoir été « un administrateur négligent pour son diocèse et sa maison ». — Sans doute, au milieu de ses grands travaux d'apostolat et de controverse, Bossuet a bien pu oublier de tenir en règle ses livres de comptabilité. Et pourtant, écolier à Navarre, il mettait en réserve quatre sacs de farine derrière son lit, pendant le siège de Paris, pour assurer la subsistance de ses camarades. D'ailleurs, l'abbé Réaume, qui fait ce reproche à Bossuet, compare lui-même la manière de vivre et le train de maison de Fénelon et de Bossuet. A Meaux, il trouve « je ne sais quelles allures bourgeoises de hobereau parlementaire » ; à Cambrai, « la magnificence simple et digne de l'évêque et du grand

seigneur ». Mais la négligence à tenir ses comptes et à payer ses dettes est un trait peu « bourgeois », digne d'un homme de qualité. De plus, Bossuet, à Meaux, n'avait pas, comme Fénelon, à Cambrai, cent cinquante ou deux cent mille livres de revenus. L'abbé Le Dieu, qui, quelques années après la mort de Bossuet, fit un voyage en Flandre, où il fut séduit et charmé, comme tous ceux qui approchaient de l'aimable archevêque, écrivait à Mme de La Maisonfort : « Je m'en tiens à ce que j'ai vu dans Cambrai, où tout est à ses pieds : on est frappé de la magnificence de sa table, de ses appartements et de ses meubles... L'*opulence* de sa maison est pour la grande place qu'il remplit et pour les bienséances d'État. » — Enfin, la charité de M. de Meaux, « fort aumônier », d'après Saint-Simon, cette charité d'où est venue une certaine négligence dans les comptes, n'est-elle pas un des plus beaux fleurons de la couronne épiscopale de Bossuet ?

A la douceur, à la modestie, à l'humilité, à la simplicité, il joignait ce rare « *fonds d'équité et de sincérité* » que le grand Arnaud louait en lui, « toutes les héroïques vertus » que sœur Cornuau voyait briller en ce prélat, « également saint, charitable, savant, éclairé, élevé à la plus pure, la plus sûre et la plus sainte spiritualité... Ceux qui lui ont reproché qu'il n'entendait pas les voies spirituelles ne le connaissaient guère, et toutes les autres choses qu'on lui reproche dans ses écrits et dans la vigilance pastorale avec laquelle il reprend l'erreur et soutient la vérité : encore une fois, ses ennemis ne le connaissaient pas du tout, ou plutôt ils ne veulent pas le connaître. Peut-être même que ceux de ses amis qui croient connaître sa vertu, son amour pour Dieu, son humilité,

sa sublimité dans la vie intérieure, enfin tous ses grands et rares talents, avoueraient, s'ils voyaient ses lettres et ses autres écrits, qu'il s'en fallait bien qu'ils le connussent tel qu'il paraît si naturellement dans des lettres qu'il n'a eu nul dessein de rendre publiques. »

Ces paroles sont aussi vraies aujourd'hui qu'il y a deux siècles, et, si l'on se trompe sur le caractère de Bossuet, c'est qu'on ne lit pas les œuvres où se révèle cette belle âme, douce, bonne, charitable, désintéressée, sans aigreur, sans haine, sans hauteur aucune, ni à l'égard de Mme Guyon, que l'évêque de Meaux reçut paternellement dans son diocèse, au point de lui donner par son indulgence des armes contre lui, ni à l'égard des Protestants, qu'il défendit des dragonnades et des violences, dans son diocèse en 1685-88, dans toute la France en 1698, lorsqu'il eut combattu M. de Basville et les évêques du Midi. « Il fit surseoir à l'exécution de trois ou quatre (insurgés de Nanteuil) par son autorité et par ses sollicitations à la cour. Il obtint enfin leur grâce. (1) »

Voilà Bossuet, « un des meilleurs hommes » qui aient existé et peut-être le plus grand des Français, après saint Vincent de Paul, son maitre et son ami.

IX

Le *portrait physique de Fénelon* a été fait par Saint-Simon, dans une page magistrale (2) que tout le monde

(1) *Mémoires* de LE DIEU, p. 190.
(2) Tome III, ch. XI.

connaît, mais qu'on ne se lasse pas de relire : « Ce prélat était un grand homme maigre, bien fait, pâle, avec un grand nez, des yeux dont le feu et l'esprit sortaient comme un torrent, et une physionomie telle que je n'en ai point vu qui y ressemblât, et qui ne se pouvait oublier quand on ne l'aurait vue qu'une fois. Elle rassemblait tout, et les contraires ne s'y combattaient point. Elle avait de la gravité et de la galanterie, du sérieux et de la gaieté ; elle sentait également le docteur, l'évêque et le grand seigneur ; ce qui y surnageait, ainsi que dans toute sa personne, c'était la finesse, l'esprit, les grâces, la décence et surtout la noblesse. Il fallait effort pour cesser de le regarder. Tous ses portraits sont parlants, sans toutefois avoir pu attraper la justesse de l'harmonie qui frappait dans l'original, et la délicatesse de chaque caractère que ce visage rassemblait. Ses manières y répondaient dans la même proportion, avec une aisance qui en donnait aux autres, et cet air et ce bon goût qu'on ne tient que de l'usage de la meilleure compagnie et du grand monde, qui se trouvait répandu de soi-même dans toutes ses conversations. Avec cela, une éloquence naturelle, douce, fleurie ; une politesse insinuante, mais noble et proportionnée ; une élocution facile, nette, agréable ; un air de clarté et de netteté pour se faire entendre dans les matières les plus embarrassées et les plus dures. Avec cela, un homme qui ne voulait jamais avoir plus d'esprit que ceux à qui il parlait, qui se mettait à la portée de chacun sans le faire jamais sentir, qui les mettait à l'aise et qui semblait enchanté. »

A qui fera-t-on croire que l'auteur de ces lignes si élogieuses était hostile à Fénelon ? Qui ne sait, d'ailleurs, qu'ils appartenaient l'un et l'autre à la même

coterie politique, cultivaient les mêmes amitiés, nourrissaient les mêmes espérances ? Le P. Longhaye et les dévots de Fénelon semblent donc mal venus à récuser le témoignage de Saint-Simon, quand il est défavorable à son ami M. de Cambrai, l'oracle du « petit troupeau (1) ». Pourtant, rendre hommage à la vérité, même quand elle contrarie nos idées et nos sympathies, est un devoir élémentaire pour tout historien ou plutôt pour tout homme de bonne foi.

M. Crouslé, qu'on accuse de « parti pris », en a peut-être beaucoup moins que ceux qui le lui reprochent, puisque personne n'a mieux fait ressortir que lui l'honneur sacerdotal de Fénelon, l'idée exquise qu'il s'était faite de la perfection élevée du caractère ecclésiastique et les efforts constants qu'il s'imposa pour réaliser cet idéal.

Qu'on lise cette fine et brillante esquisse du jeune prêtre, sur le front duquel rayonnait déjà la grâce charmante d'un facile et heureux génie :

« Dans les fonctions les plus délicates, et même dans les situations les plus propres à éveiller, à favoriser le soupçon (2), jamais la médisance n'a effleuré ses mœurs ; jamais aucune insinuation maligne ne s'est glissée dans l'éloge que des juges médiocrement bienveillants ont cru devoir faire des grâces de son esprit et de sa personne... On n'a jamais mis en doute la pureté de sa vie, ni son dévouement à ses devoirs ecclésiastiques, ni aucune des vertus de la profession

(1) Saint-Simon appelle ainsi les trois filles de Colbert, MMmes de Beauviliers, de Chevreuse, de Mortemart, et leurs familles.

(2) Fénelon fut pendant onze ans supérieur des Nouvelles Catholiques, 1678-1689.

qu'il avait embrassée avec un goût dont nous avons lu le témoignage (1).

« Épris de l'idéal autant qu'un esprit d'homme puisse l'être ; ne s'arrêtant jamais, au moins par la pensée, en deçà de la perfection, il dut aller, du premier élan de son imagination, jusqu'aux dernières limites du sacrifice de soi, trouver une joie infinie à s'immoler, se sentir ravi au-dessus de la nature par le don sans réserve qu'il faisait de lui-même à Dieu et au prochain. Être appelé par ses fonctions mêmes à renouveler à toute heure, par la prière et par les actes, l'union mystique de l'âme avec son Créateur ; s'entretenir de tout ce qu'il y a de plus sublime dans la méditation et dans l'amour ; n'avoir avec les créatures imparfaites que des relations de charité, d'enseignement surhumain, de direction inspirée d'en haut ; paraître à leurs yeux un être de lumière, ou une incarnation de l'esprit divin, qui vient à eux pour leur communiquer la foi dans les mystères, une joie surnaturelle, l'espérance au sein des plus mortelles épreuves : c'est un rôle propre à satisfaire l'ambition la plus illimitée.

« ...Assurément, il se prescrivit la modestie et le désintéressement, comme des vertus inséparables de son état. Il s'en donna certainement tous les dehors : car il plut et charma par ce caractère de détachement qu'on voyait en lui avec tous les talents. Il fit tout ce qu'il put pour être tel qu'il paraissait. La force de l'intention est démontrée par la séduction même qu'il

(1) M. Crouslé fait allusion aux *Lettres* de Fénelon à son oncle, le marquis de Fénelon, où il lui dit que « Dieu a mis la main d'une manière sensible au dessein » du jeune lévite.

exerça sur les observateurs les plus expérimentés : on ne trompe pas de pareils juges avec des vertus qui ne sont que grimace. (1) »

Qu'on juge encore du prétendu « réquisitoire » de M. Crouslé contre Fénelon par la page suivante, qui nous le peint en 1689 :

« Le moment approchait où le petit duc de Bourgogne devait être tiré des mains des femmes, pour être confié à un gouverneur et à un précepteur. L'abbé de Fénelon se trouvait prêt ; et toutes les personnes qui pouvaient être consultées par le Roi connaissaient son mérite extraordinaire, sans qu'il eût compromis son caractère par de vulgaires intrigues.

« Si l'on cherche à se représenter l'idée que les personnes en état de l'apprécier devaient alors se faire de cet homme rare, c'était un esprit d'une étendue surprenante, fécond, flexible, sublime, gracieux, plaisant ; un caractère enchanteur dès le premier abord, en qui l'on découvrait ensuite une gravité, une sévérité, une hauteur inattendue ; un personnage saint par ses mœurs, par sa dévotion enthousiaste, par ses théories mystiques, lequel se trouvait en même temps tout à fait homme de qualité et esprit fertile en vues d'administration et de politique ; un orateur tour à tour pathétique, brillant, austère, enthousiaste ; un écrivain grave et vigoureux, fluide et subtil, naturel, négligé, élégant, délicat, comme il lui plaisait ; enfin, un homme apte à jouer tous les rôles les plus difficiles, à séduire et à imposer, à charmer, à instruire, à gouverner. Ses défauts n'apparaissaient pas encore, ou

(1) *Fénelon et Bossuet :* I, p. 10, 11, 12.

n'étaient soupçonnés que d'un très petit nombre d'observateurs sagaces ou peut-être malveillants. (1) »

Le P. Longhaye lui-même rend-il un pareil hommage aux talents et aux vertus de Fénelon ?

Mais M. Crouslé a vu, à travers les qualités de l'homme surnaturel, les défauts de l'homme naturel : « il les a saisis et rendus au vif (2) ». Ne serait-ce pas là son tort, sans qu'on veuille l'avouer ?

Essayons de voir, après lui, ce qu'étaient véritablement l'*esprit,* le *cœur* et le *caractère* de l'archevêque de Cambrai.

X

L'*esprit* de Fénelon était merveilleusement doué : facilité prodigieuse, largeur, étendue, élévation, sagacité pénétrante, telles étaient les qualités qu'on ne saurait trop louer en lui.

Son *Discours* de réception à l'Académie, le 31 mars 1693, fut la proclamation officielle des progrès accomplis dans la seconde moitié du XVIIe siècle et fit dire à La Bruyère, quelques jours plus tard, le 15 juin : « Quelles choses vous furent dites dans la place où je me trouve ! »

Le manuscrit de *Télémaque,* écrit sans rature aucune, au courant de la plume, avec tant de naturel, de grâce, de couleur poétique, de fertilité d'invention et

(1) *Fénelon et Bossuet :* I, p. 156-157.
(2) *Enseignement chrétien* du 1er octobre 1895, p. 458.

d'heureuses réminiscences (1) ; les répliques de Fénelon à Bossuet, improvisées en si peu de temps, pendant la querelle du Quiétisme, 1697-99 (2), sont une preuve éclatante du rare génie de l'archevêque de Cambrai.

Il avait « de l'*esprit* à faire peur », disait Bossuet au plus fort de leur controverse, et il reconnaissait loyalement que M. de Cambrai faisait des merveilles. Aussi, M. Crouslé affirme-t-il que, « si jamais homme s'est trouvé propre à ce rôle de polémiste indomptable, c'est Fénelon. Vaincu par les arguments, il se plaint éloquemment et avec noblesse des mauvais procédés, se dérobe aux étreintes de son adversaire, revient à la lutte en biaisant sur le point scabreux, et bientôt attaque avec un air de supériorité, déclare l'antagoniste partout en défaut, le pousse, le raille et semble encore l'épargner. Ce n'est pas lui qui avait tort, mais bien cet adversaire, en qui l'on ne voit plus ni intelligence, ni logique, ni justice, ni bonne foi (3)... Quand on parcourt les deux *Réponses* de Fénelon à la *Relation du Quiétisme* et aux *Remarques sur la Réponse*, surtout la seconde, après avoir lu les écrits correspondants de son adversaire, on éprouve d'abord une sorte de stupeur. Quoi ! tant de coups directs n'ont

(1) Il y a pourtant dans ce style « des redites, des négligences, des expressions toutes faites », d'après M. Crouslé : I, p. 266 ; « des redondances descriptives, des épithètes de nature, du pastiche », d'après le P. Longhaye : III, p. 228.

(2) L'abbé Phelipeaux, il est vrai, affirme que « le P. Malatra, jésuite, et les autres ont travaillé pour (Fénelon). Comme des têtes différentes, ajoute-t-il, lui donnent leurs mémoires, cela fait qu'il dit des choses disparates. » (*Manuscrits* de St-Sulpice.)

(3) *Fénelon et Bossuet :* II, p. 391-392.

pas porté ? Quoi ! ni son assurance, ni sa hauteur, ni son éloquence n'ont baissé en rien ? C'est toujours le même ton, la même aisance, la même escrime éblouissante ! Quel homme ! (1) » Sa prestesse, sa souplesse sont vraiment incomparables. « Il maniait les idées et le langage avec une dextérité... tellement étonnante que Bossuet lui-même en demeurait souvent confondu. Fénelon cherchait encore à éblouir les simples par des affectations de termes et d'arguments scolastiques, dignes des joûtes de Sorbonne... Et parfois, tout à coup, on sort de ce tintamarre théologique pour entendre la voix charmante, la parole grave, la plainte pathétique du plus enchanteur des hommes. Que de moyens pour étourdir, émouvoir et séduire le lecteur sans défiance ! (2) »

L'imagination de Fénelon était à la hauteur de son esprit. Nature méridionale et gasconne, il en avait la verve, l'exubérance, les exagérations, les hyperboles, la subtilité, « la vivacité, la bonne humeur, l'entrain joyeux, la gaieté expansive, la facilité à « l'emballement », les enthousiasmes rapides et passagers, l'ironie douce ou pénétrante, la grâce légère ou railleuse, ...une aptitude à confondre le vrai avec les grossissements et les visions de l'imagination (3) ». En d'autres termes, ce qui faisait la force de Fénelon faisait aussi sa faiblesse : son imagination si puissante, si riche, si poétique, n'était malheureusement pas dominée, maîtrisée, réglée par un bon sens capable d'en prévenir les écarts, d'en détruire les illusions, d'en empêcher les

(1) *Fénelon et Bossuet*, page 515.
(2) Même ouvrage, pages 475-476.
(3) P. CHAUVIN : *Enseignement chrétien*, 1er octobre 1895, page 458.

engouements fantaisistes et irréfléchis. — Voilà pourquoi Fénelon, à peine ordonné prêtre, rêve d'aller évangéliser l'Orient : « Enfin, Monseigneur, écrit-il à une date et à un correspondant inconnus, je pars, et *peu s'en faut que je ne vole.* A la vue de ce voyage, j'en médite un plus grand. La *Grèce entière s'ouvre à moi ;* le *sultan, effrayé,* recule ; déjà le *Péloponèse* respire en liberté, et l'Église de *Corinthe* va refleurir ; la voix de l'apôtre s'y fera encore entendre... Je ne t'oublierai pas, ô île consacrée par les célestes visions du disciple bien-aimé ! ô heureuse Patmos ! » De ce rêve éveillé, il ne reste que cette lettre, où l'on a peine à démêler le badinage du sérieux. — Voilà pourquoi encore Fénelon, nommé par l'évêque de Sarlat, son oncle, doyen de Carenac, en Quercy, raconte à la marquise de Laval, sa cousine, l'entrée triomphale qu'il y a faite, au bruit « des mousquets », sur un « fougueux coursier », qui « veut se jeter dans l'eau » de la « belle rivière Dordogne », au milieu « des vénérables moines qui l'attendent en corps ». « Leur harangue est pleine d'éloges sublimes ; ma réponse a quelque chose de grand et de doux. » L'orateur qui parla au nom des consuls « me compara au soleil ; bientôt je fus la lune... Les plaidoyers (des Cicérons de la ville) ne manquèrent pas de commencer par le commencement du monde et de venir ensuite tout droit par le déluge jusqu'au fait. » — Ces gasconnades se renouvellent en 1696, lorsque l'archevêque de Cambrai raconte à Mme de Maintenon l'accueil qu'on lui fait dans les abbayes nobles qu'il visite : « La supérieure vient au-devant de moi pour me recevoir dans la rue ; on me mène à l'église, au chœur, au cloître, au dortoir, enfin au réfectoire avec toute ma compagnie. Alors la supé-

rieure me présente un verre ; nous buvons ensemble, elle et moi, à la santé l'un de l'autre », etc. Plus tard encore, le chevalier Destouches sera émerveillé de l'humeur joviale et des saillies plaisantes du prélat, qui le recevra généreusement à Cambrai. — Aussi ne faut-il pas s'étonner beaucoup qu'avec les enthousiasmes de sa nature méridionale, Fénelon se soit attaché « à une visionnaire que cent raisons devaient lui rendre suspecte (1) », et à une doctrine qui, sous la belle apparence du mysticisme et de l'amour pur, n'allait à rien moins qu'à bouleverser la pratique du christianisme et à mettre presque à l'écart Jésus-Christ, le Dieu-Homme, le Médiateur du ciel et de la terre, « sous prétexte d'aller à Dieu plus droit et plus vite (2) ». — Pourquoi ne pas avouer que le *goût* de Fénelon, si vanté et si digne de l'être, parce qu'on le trouve souvent exquis, est quelquefois compromis, au dire du Père Longhaye, « par l'extrême vivacité de chaque impression, par l'absolutisme natif du caractère, par le préjugé Renaissance » ? Le goût n'est que la résultante et comme la fleur des puissances de l'âme ; or, chez Fénelon, cette fleur délicate perdait parfois son parfum. Sous l'influence de la vivacité absorbante d'une imagination mobile et impressionnable, Fénelon « flottait d'un extrême à l'autre, jusqu'à paraître se contredire ». Hippolyte Rigault l'a finement noté dans son beau livre *la Querelle des Anciens et des Modernes*, 3e partie, ch. III. L'auteur de la *Lettre à l'Académie* pousse le goût du sobre et du simple jusqu'à proscrire

(1) P. LONGHAYE : *Histoire de la Littérature française*, III, page 362.
(2) Même ouvrage, p. 350.

en tout et partout l'ornement. Nourri dans les principes artistiques et littéraires de la Renaissance, cet esprit tout grec a concouru plus que personne à maintenir chez nous la routine mythologique, « cette plaie de nos lettres nationales pendant trois siècles, de Ronsard à Chateaubriand ». De plus, il était invinciblement fermé aux beautés religieuses du style gothique. « Étrange alliance d'une imagination quasi grecque et païenne, par habitude et par coutume, avec une intelligence de théologien, un cœur de prêtre et un tempérament de Français (1) », Fénelon ne représente pas complètement l'esprit de notre race, fait de précision, de clarté, de vigueur romaines, encore plus que de grâce et d'imagination helléniques.

Ce qui manquait à Fénelon pour contrebalancer l'influence d'une imagination séductrice, c'était la *connaissance de l'Écriture et des saints Pères* et l'amour de cette *Tradition* dans laquelle Bossuet se retranchait comme dans une citadelle inexpugnable. — Fénelon connaissait bien la Bible, sans doute, et il avait suivi les discussions du « Petit Concile » ; mais il en parle très lestement dans une lettre malheureuse, signalée par M. Brunetière. Il cite très peu l'Écriture dans les *Sermons* qui nous restent de lui, et il l'interprète en homme d'esprit, subtil et ingénieux, plutôt qu'en exégète, dans ses écrits mystiques sur le Quiétisme. — Il accuse Bossuet d'ignorer et de mépriser les saints Pères et les docteurs scolastiques ; mais son redoutable adversaire lui a montré d'une manière écrasante que c'était lui, Fénelon, qui prêtait aux mystiques et à l'École des sentiments absolument contraires à leurs

(1) Longhaye, III, p. 344.

véritables principes, « manifestement attaqués et renversés » par une doctrine dangereuse. Les ouvrages de Bossuet, *Mystici in tuto, Défense des Mystiques ; Schola in tuto, Défense de l'École ; Quietismus redivivus, Résurrection du Quiétisme,* sont restés sans réponse, et les dévots de Fénelon, tels que Rohrbacher, se gardent bien d'y faire allusion, comme si ce n'était pas là le point capital du débat entre le défenseur de la Tradition et l'esprit brillant qu'avaient séduit « les profanes nouveautés de langage que saint Paul défend (1) ».

Si du moins, à défaut de la Bible et des Pères, l'esprit de Fénelon avait eu pour le retenir une *forte et saine philosophie,* ses exagérations auraient été moins dangereuses ; mais l'archevêque de Cambrai est un philosophe peu sûr. « Cartésien assez heureusement modéré pour démontrer Dieu par le monde, ...Fénelon l'est encore beaucoup trop (2) » dans son doute méthodique, qu'il pousse plus loin que Descartes, et dans ses démonstrations métaphysiques de l'existence et des attributs de Dieu. Si M. Brunetière exagère en voyant en lui « un disciple éloquent de Spinoza », il faut reconnaître que Fénelon est ontologiste, quand il affirme que Dieu est l'objet immédiat de nos connaissances. « J'ai en moi, dit-il, l'idée de l'infini et d'une infinie perfection... Rien de ce qui est fini ne peut me la donner... Comment est-ce que le néant me la donnerait ? Il est manifeste, d'ailleurs, que je n'ai pu me la donner moi-même... Il faut donc que l'idée d'infini me soit venue du dehors et de quelque chose d'infini.

(1) *Ordonnance sur les états d'oraison,* vers la fin. Tim. VI, 20.
(2) P. LONGHAYE : III, p. 381.

...Il faut conclure invinciblement que c'est l'être infiniment parfait, qui *se rend immédiatement présent à moi,* quand je le conçois, et qu'il est lui-même l'idée que j'ai de lui. (1) » C'est là une hardiesse, ou plutôt une erreur formelle, dont il ne faut pas louer Fénelon, comme le fait à tort M. Janet (2). Fénelon, par ces théories, se rapproche de Malebranche, contre lequel il avait écrit, vers 1684, sous l'inspiration de Bossuet, alors son maître et son guide, la *Réfutation du Système du P. Malebranche sur la Nature et la Grâce.* « Lancer ainsi Fénelon contre Malebranche, dit Sainte-Beuve dans son *Port-Royal,* V, page 214, deuxième édition, c'était de la part de Bossuet un coup de maître : deux beaux esprits, deux chimériques ensemble, l'un corrigeant l'autre et le réprimant... Bossuet a fait faire à Fénelon son plus beau livre philosophique. On n'a pas assez dit combien Fénelon devait à Bossuet. M. de Bausset a manqué cela. Quand Fénelon n'eut plus Bossuet pour le retenir, il se perdit, dans le neuvième ciel, il est vrai ; mais il se perdit. Ainsi parle M. Cousin. » — Il y a cependant les *Lettres sur divers sujets de métaphysique ou de religion,* 1713, dont il faut lui tenir compte, parce que c'est sa meilleure œuvre d'apologiste, et parce qu'il écrit au début de la cinquième *Lettre,* à propos d'une démonstration religieuse à la fois concluante et facile : « J'avais pressé autrefois feu M. l'évêque de Meaux de l'exécuter. Il me l'avait promis très souvent. ...Je voudrais pouvoir le faire. »

Mais où « le bel esprit chimérique » de Fénelon se

(1) *Traité de l'Existence de Dieu :* 2e partie, ch. III.
(2) *Fénelon,* ch. IX.

perd encore, et non plus au neuvième ciel, c'est lorsque, dans sa *Lettre sur les occupations de l'Académie,* testament littéraire de cet esprit si délicat et si noble (1), mais parfois aussi si peu sûr (2), il réclame « plusieurs synonymes pour un seul objet (3) ». — Chimère encore que ces « mots composés » à la manière des Grecs, des Latins et de Ronsard. — Chimère que ces termes empruntés aux autres peuples et qui compromettraient l'unité de la langue, comme ne le font que trop tant de mots importés d'Angleterre ou d'Amérique. — Chimère aussi que la conception politique développée dans le *Télémaque* et l'idéale Salente d'Idoménée. « Cardinal et premier ministre sous la royauté de son élève, dit le P. Longhaye (4), craignez-vous qu'il n'eût enrégimenté les Français, comme les Salentins, en

(1) On ne saurait trop louer le chapitre VIIIe sur l'*histoire,* où Fénelon indique à l'avance la voie dans laquelle notre siècle devait marcher avec tant de gloire, à la suite de Chateaubriand et d'Augustin Thierry. Il est vrai que Bossuet avait ouvert cette voie par son *Histoire des Variations.*

(2) On a fait remarquer maintes fois l'étrange oubli commis par Fénelon à propos des orateurs de la chaire au XVIIe siècle, ses erreurs sur la rime, ses injustes rigueurs pour Corneille, Racine et Molière.

(3) « Qu'est-ce à dire ? S'agit-il de synonymes approchants, de mots présentant un fond commun de sens, avec des nuances diverses? Mais alors l'objet n'est plus un ; le voilà multiple comme les nuances, comme les mots. Veut-on des synonymes parfaits? Veut-on plusieurs termes qui disent absolument la même chose? A quoi bon? Tous sont de trop, excepté un, et par suite la synonymie parfaite entre deux mots ne fut jamais et ne peut être qu'un accident transitoire. L'un d'eux, peu importe lequel, prévaut de bonne heure, et dès lors l'autre disparaît ou change d'acception. » (LONGHAYE, III, p. 339.)

(4) III, p. 333.

cinq classes, avec uniforme obligé pour chacun? » Non, certes : car le bon sens public l'en eût empêché ; mais, dans son roman pédagogique, son imagination s'est donné trop libre carrière à travers le domaine de la fantaisie, et, s'il est exagéré de prétendre, avec Nisard, que « tout y est dit sur Louis XIV (1) », il n'est que juste de reconnaître qu'il y a une vive censure du grand Roi et des théories romanesques sur le commerce et l'économie politique, sur les moyens d'assurer aux peuples la perpétuité de la paix (2), sur l'agriculture, les arts, l'éducation des enfants, « qui appartiennent moins à leurs parents qu'à la république (3) », sur l'intervention du législateur dans la vie des particuliers. « Un gouvernement maître absolu de la condition des citoyens, ...un roi exerçant l'inquisition sur les mœurs des familles, répandant promptement un peu de sang pour arrêter la corruption,... quel régime paternel et quel âge d'or !... On serait fort embarrassé pour dire quels biens réels ce livre enchanteur a pu procurer au genre humain : ce n'est qu'une source de lieux communs philanthropiques, un fleuve de lait et de miel poétique, où les rêveurs du XVIII[e] siècle ont puisé une abondance de déclamations sentimentales, de fictions de félicité, que personne n'a

(1) Ce mot de Nisard n'est ni « gratuit », ni surtout « odieux », comme le dit le P. Longhaye. – M. Crouslé confirme presque complètement Nisard.

(2) « Il recommande aux princes de se faire agneaux et de ne pas s'enfermer : qu'ils comptent sur les loups pour les défendre, si un autre loup les attaque. » CROUSLÉ : I, p. 294.

(3) Voilà un aveu, ou plutôt une étrange concession dont nos gouvernants sectaires doivent être bien reconnaissants à Fénelon !

jamais tenté de réaliser. (1) » Après cela, que le Père Longhaye ne veuille voir dans le *Télémaque* ni une épopée, comme le disaient Ramsay et les enthousiastes du XVIIIe siècle, ni « un roman instructif », comme l'appelait Bossuet (2); qu'il y voie « une allégorie pédagogique », si cela lui plaît : il est obligé de reconnaître que « Fénelon s'est trompé d'envelopper, d'emprisonner dans une fable hellénique une théorie de gouvernement qui voulait être toute chrétienne, qui l'était dans sa pensée et dans son cœur... Où sommes-nous ? A Salente ou à Versailles ? Qui parle ? Est-ce Mentor ou l'abbé de Fénelon ? J'oserai presque dire, est-ce Minerve ou le Saint-Esprit ?... On ne s'étonnera pas que l'œuvre prête à deux reproches opposés, trop peu crûment païenne au goût des uns, trop peu franchement chrétienne au gré des autres. »

La vraie gloire politique de Fénelon se trouve — non pas dans le *Télémaque*, non pas même dans la *Lettre anonyme à Louis XIV*, écrite après 1693 et avant 1697, ou plutôt simple brouillon d'une lettre qui ne fut jamais remise et que saint Louis en personne n'aurait pas acceptée, tant elle est dure pour le Roi et pour le duc de Beauvilliers, accusé d'une lâcheté déshonorante et scandaleuse — mais dans les *Tables de Chaulnes*, écrites pour le duc de Bourgogne devenu Dauphin, et contenant un sommaire de réforme et de gouvernement futur. Ce gouvernement eût-il été l'idéal que l'on regrette généralement, et la fin prématurée du duc de Bourgogne a-t-elle privé la France d'un grand règne ?

(1) CROUSLÉ : I, p. 314-331.
(2) *Lettre* à son neveu, 18 mai 1699.

On peut en douter, avec M. Brunetière ; et, au lieu de dire, avec le P. Longhaye (III, p. 315), que « la formation religieuse du duc de Bourgogne a été le chef-d'œuvre, dans *une éducation où tout est chef-d'œuvre* », il est permis de penser que, « si Fénelon avait discipliné le prodigieux orgueil et dompté les folles colères de son élève, ce n'avait pas été sans étrangement énerver en lui les ressorts du caractère et de la volonté. Qui donc a dit que l'archevêque de Cambrai, dans sa Correspondance, semblait uniquement travailler à défaire ce qu'avait fait le précepteur du duc de Bourgogne ? (1) »

Paul Albert, bien plus favorable à Fénelon éducateur qu'à Bossuet, qu'il abhorre et qu'il appelle « un dominateur, qui montrait la science et rentrait dans sa majesté, tandis que l'élève rentrait dans son apathie », Paul Albert ne peut s'empêcher de dire (*XVIIe siècle,* p. 427) : « Le duc de Bourgogne devint un parfait quiétiste : il ne voulut plus, il n'agit plus, il fut absorbé en son Dieu. Sa vertu, qui était réelle, prit tous les caractères d'une dévotion toujours en alarmes ; on ne vit plus à ce violent et passionné jeune homme que des tâtonnements, des hésitations, des scrupules d'un enfant qui se retourne et cherche sa mère. Tel il apparut à la tête des armées du Roi, dans cette terrible année où les revers succédaient aux revers, où la vie même de la France était en jeu. Sous le canon de l'ennemi, il faisait des lamentations sur les malheurs de la guerre ; il demandait à son maître s'il pouvait en conscience loger dans les bâtiments d'un couvent de religieuses. A ce coup Fénelon tressaillit, comme

(1) Brunetière : *Histoire et Littérature,* II, p. 159.

mordu au cœur, et fit sentir l'aiguillon. Il était trop tard. D'un bout à l'autre de la France, on chansonnait Télémaque :

> Cambrai, reconnais ton pupille.
> Il voit de sang-froid prendre Lille,
> Demeurant dans l'inaction,
> Toujours sévère et toujours triste :
> N'est-ce pas la dévotion
> D'un véritable quiétiste ?

Qu'on rapproche la campagne de 1708, conduite par le duc de Bourgogne, et la défaite d'Oudenarde, de la campagne brillante de 1688, dirigée par le grand Dauphin, que Vauban disait « affriandé à la tranchée », et marquée par la prise de Philipsbourg, d'Heidelberg, de Manheim et la conquête du Palatinat : on verra quel est celui qui a le mieux servi la France, de l'élève de Fénelon ou de l'élève de Bossuet. On comprendra pourquoi Racine pouvait faire dire, en 1689, dans le *Prologue* d'*Esther,* par *la Piété,* s'adressant à Dieu, à propos de Louis XIV :

> Tu lui donnes un fils prompt à le seconder,
> Qui sait combattre, plaire, obéir, commander ;
> Un fils qui, comme lui suivi de la victoire,
> Semble à gagner son cœur borner toute sa gloire ;
> Un fils à tous ses vœux avec amour soumis,
> L'éternel désespoir de tous ses ennemis.
> Pareil à ces esprits que ta justice envoie,
> Quand son Roi lui dit : « Pars », il s'élance avec joie,
> Du tonnerre vengeur s'en va tout embraser
> Et, tranquille, à ses pieds revient le déposer.

On comprendra pourquoi La Bruyère exaltait « le jeune prince, l'amour, l'espérance des peuples, donné

du ciel pour prolonger le bonheur de la terre (1) ». La campagne de 1694, celles de 1709 et de 1710 lui valurent les éloges de Saint-Simon lui-même. Sa mort prématurée, en 1711, fit éclater « tout le monde en pleurs et en gémissements », tant on l'aimait pour « sa bonté infinie », disait la marquise d'Uxelles (2).

En tout cas, les fautes trop réelles du duc de Bourgogne en 1708 prouvent que son éducation n'était pas « un chef-d'œuvre ». Le chef-d'œuvre de Fénelon, en ce genre, c'est son *Traité de l'éducation des filles*, publié en 1687, et où il trace un programme d'études, un idéal de « judicieuse simplicité » pour les femmes, qu'on a pu comparer à celui de Molière, à celui du comte de Maistre, dans ses *Lettres* à ses filles, Adèle et Constance, à celui même de Napoléon, écrivant d'Osterode, en 1807, avec le bon sens du génie : « Faites-nous des croyantes, et non des raisonneuses ». « Nous avouerons, dit M. Crouslé dans son prétendu « réquisitoire » contre Fénelon, dussions-nous heurter les sentiments d'un grand nombre de nos contemporains de l'un et de l'autre sexe, que nous n'avons encore rien lu qui nous semble plus justement conçu dans l'ensemble, et hormis quelques restrictions, que ce système d'éducation pour les filles, ni rien observé qui nous parût préférable, pour le bonheur des familles, pour la dignité et la prospérité de la société tout entière, au modèle que Fénelon nous présente de la femme accomplie. (3) » — « C'est un chef-

(1) *Les Caractères,* chap. XII, *Des Jugements,* 106 : passage paru pour la première fois dans la 4e édition, février 1689.

(2) *Journal de Dangeau :* t. XIII, p. 381, en note.

(3) I, p. 186.

d'œuvre de fermeté comme d'esprit pratique », dit le P. Longhaye, p. 312.

Il faut donc faire des restrictions, très honorables pour M. de Cambrai, au mot de Louis XIV commenté par Nisard : « Le bel esprit le plus chimérique de mon royaume. »

XI

Le *cœur* de Fénelon vaut mieux que son esprit. « Il est tout amour, dit M. Lanson, sévère pourtant pour l'archevêque de Cambrai : il a la plus étendue, la plus inépuisable faculté d'aimer qu'on ait jamais vue. (1) ».

Est-ce là une des sources de ses erreurs théologiques sur le pur amour ? Peut-être ; mais assurément elle n'est pas la seule : l'imagination séductrice de Fénelon et son amour des nouveautés ont contribué puissamment à l'égarer. Quoi qu'il en soit, tout en aimant Dieu profondément, tout en se laissant aller à des élans tendres et passionnés dans quelques pages du *Traité de l'existence de Dieu*, Fénelon n'a jamais rien écrit comme les *Élévations sur les Mystères*, les *Méditations sur l'Évangile*, quelques *Lettres de direction* de M. de Meaux et son admirable *Commentaire du Cantique des Cantiques*, en prose et en vers. Le Père Longhaye fait remarquer fort justement, p. 373, que Jésus-Christ n'est pas proposé par Fénelon avec l'insistance qui convient dans la spiritualité. — Assuré d'aimer tout en Dieu et comme œuvre de Dieu, M. de

(1) *Choix de Lettres du XVIIe siècle*, p. 576.

Cambrai ouvre son âme à toutes les affections humaines. Il aime la beauté de la nature, les arbres, les eaux, les vallées, les jours sereins, les soleils éclatants, « les spectacles faits à souhait pour le plaisir des yeux », jusqu'aux lapins et au chant des coqs. Il aime « la simplicité du monde naissant », la beauté de la poésie antique, où toute la nature se réflète, Homère, Sophocle, Euripide, Virgile, Horace. Il aime sa famille, ses amis, avec une tendresse qui éclate dans sa *Correspondance*. « Il a des ardeurs, des grâces féminines dans ses affections : ce sont des élans, des caresses impétueuses, et puis de douces coquetteries, des diminutifs amicaux, des surnoms familiers (1), par lesquels sa tendresse s'approprie, pour ainsi dire, son objet : c'est *mon cher Panta* (2), mon cher *Fanfan* (3), mon *cher bonhomme, la petite duchesse,* « le bon », « les marmots », les « deux bambins », les « ex-bambins », « les deux péripatéticiens (4) ». Il semble à Fénelon que ses amis sont plus à lui, quand il les appelle d'un nom qui ne vient que de lui. Avec le duc de Bourgogne, Fénelon déploie une franchise sans borne, qui serait dure parfois, surtout en 1708 où il rapporte au jeune prince tous les *on dit*, si elle n'était pas tempérée par une tendresse infinie et par la passion de rendre son élève parfait devant les hommes et devant Dieu. Il faut lire surtout ses lettres aux jeunes gens, au chevalier Destouches, officier très lettré, très mon-

(1) LANSON, p. 576.

(2) C'est l'abbé *Pantaléon* de Beaumont, neveu de Fénelon.

(3) C'est le marquis de Fénelon, encore un neveu de l'archevêque.

(4) Ce sont les fils du marquis de Fénelon, les petits-neveux de l'archevêque.

dain, très gourmand, et plus tard père de d'Alembert, au vidame d'Amiens, au marquis de Fénelon, à l'abbé de Langeron, à l'abbé de Beaumont, pour connaître toute la richesse de cette âme, qui répand sans compter ses trésors d'affection familière, insinuante, « qui gagne le cœur pour persuader l'esprit ». Avec la marquise de Laval, avec la comtesse de Grammont, née Hamilton, avec la comtesse de Montberon, femme du gouverneur de Cambrai, avec Mme de Maintenon, avec les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, c'est un exquis ménagement de toutes les bienséances, à travers lesquelles s'échappent souvent des cris du cœur, comme cette lettre au duc de Chevreuse, le 27 février 1712, après la mort du duc de Bourgogne : « Hélas ! mon bon duc, Dieu nous a ôté toute notre espérance pour l'Église et pour l'État... Ma tendresse m'alarme pour vous et pour le Bon (1)... On m'a dit que Mme la duchesse de Chevreuse a été malade ; j'en suis bien en peine. O mon Dieu, que la vraie amitié cause de douleur ! » — Fénelon fut trop généreux pendant la Guerre de la Succession d'Espagne à l'égard des soldats français et étrangers, auxquels il ouvrit son palais archiépiscopal, pour qu'on lui reproche de n'avoir pas aimé les humbles et les pauvres ; mais il n'a pas pour eux de ces appels pressants qui font de Bossuet « l'avocat des pauvres », et parmi ses correspondants il n'y a presque point de religieux ou de religieuses, comme sœur Cornuau, la correspondante de Bossuet, ni d'hommes et de femmes du peuple, ou même de la bourgeoisie. Aristocrate de naissance, d'éducation et

(1) Le duc de Beauvilliers.

de cœur (1), Fénelon n'écrit guère qu'aux gens de la cour, du monde et du plus grand monde. Ce qui n'empêche pas ses *Lettres de direction*, « si peu connues », comme dit M. Brunetière, d'être « si dignes d'être lues, relues et méditées (2) », parce qu'on y trouve la science du cœur, la connaissance du monde, la vigueur et l'esprit pratique d'une piété généralement bien entendue.

Fénelon, qui aimait si bien, était-il incapable « de haine », comme le croit le P. Longhaye, qui prétend, p. 363, qu'on ne peut pas démontrer que l'animosité de M. de Cambrai contre Bossuet se soit tournée en haine ? — Hélas ! le P. Longhaye n'a donc pas vu les écrits de Fénelon où celui-ci se déclare hautement l'ennemi de M. de Meaux, l'accuse d'être cause d'une disgrâce et d'un exil auxquels il était complètement étranger, puisqu'ils venaient de Mme de Maintenon ?

(1) « Vous pouvez dire, écrivait le 6 juillet 1694 le futur archevêque de Cambrai à son frère le comte de Fénelon, qui sollicitait un honneur réservé à la haute noblesse, vous pouvez dire, ce qui est vrai, que nous avons eu dans notre famille plusieurs gouverneurs de province, des chambellans des rois, des alliances avec les premières maisons de nos provinces, un chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, des ambassades dans les principales cours, et presque tous les emplois de guerre que les gens de condition avaient autrefois. C'est sans doute beaucoup plus qu'on n'en demande à qui on accorde les honneurs. Ce qui est encore plus décisif, est que Sa Majesté a eu la bonté de me les accorder pour la table et pour le carrosse de nos princes. » — Rien de plus légitime assurément que ces glorieux souvenirs de famille ; mais on lit entre les lignes de cette lettre que Fénelon, déjà précepteur des princes, peut prétendre à tout dans l'État. Pourquoi le P. Boutié, qui veut faire croire que Fénelon ne fut jamais ambitieux, laisse-t-il dans l'ombre une lettre si curieuse ?

(2) *Nouvelles : Études critiques* II, p. 54.

Le P. Longhaye ne sait donc pas que Fénelon veut traduire Bossuet devant le Pape pour l'y « couvrir de honte (1) », lui reproche d'organiser sourdement une cabale, lui impute le crime abominable d'avoir violé le secret de la confession et contre Mme Guyon et contre lui et en vient jusqu'à dire que la direction de Bossuet conduit nécessairement à la destruction de la charité, à l'unique souci du propre intérêt, au *fatalisme*, au *fanatisme*, enfin au quiétisme? Le P. Longhaye ne veut donc pas lire les *Lettres* de Fénelon sur M. de Noailles et M. de Chartres, lettres pleines de ressentiment, de mépris et de hauteur, auxquelles M. l'archevêque de Paris, si doux cependant, répondait avec « je ne sais quel air âpre et bourru d'un homme qui a perdu patience » autrement que Bossuet?

Fénelon a beau nous dire : « Je n'ai fait que souffrir sans ressentiment. » Son ressentiment contre Bossuet éclate après la mort du prélat, dont il refuse avec hauteur de faire l'oraison funèbre. Son ressentiment plus implacable contre M. de Noailles vivant ne guette qu'une occasion de le prendre sur le fait du jansénisme, et quand il y a réussi, quand la bulle *Unigenitus*, en 1713, a condamné le P. Quesnel, c'est avec une explosion de joie triomphante, que n'explique pas seule la passion de la vérité, qu'il écrit au P. Daubenton : « Je vous dois, mon révérend Père, une des plus grandes consolations que j'aie ressenties depuis que je suis au monde : c'est celle de lire la nouvelle Constitution contre le livre du Père Quesnel... Plus cette décision trouve de résistance, plus il faut conclure qu'elle était

(1) Lettres à l'abbé de Chanterac, 3 septembre, 29 octobre, 4 décembre 1697 ; au Nonce, 7 janvier 1698.

absolument nécessaire pour arrêter le torrent de la contagion... *Il est naturel que le Roi, qui est sage et si bien intentionné, appuie fortement l'Église, comme il l'a promis... C'est une grande occasion de faire sentir toute l'autorité du Siège de Saint-Pierre...* C'est maintenant qu'il faut mettre la cognée à la racine de l'arbre pour abattre le tronc. » Eh quoi ! les partisans de Fénelon s'indignent que Louis XIV soit intervenu à Rome contre *les Maximes des Saints*, et voilà Fénelon, cet ange de douceur, qui réclame l'intervention royale contre une hérésie, plus dangereuse que le Quiétisme, mais au fond assez semblable par ses conséquences au Quiétisme ! Le Roi est « sage » quand il agit contre les jansénistes, et il est tyrannique quand il agit contre les quiétistes et Fénelon ! Lui, qui a posé en victime embrassant « sa croix », réclame qu'on porte « la cognée à la racine de l'arbre » ! Ah ! qu'est-ce que toute la prétendue dureté de Bossuet en présence de la « charité » de Fénelon, et « quels cris, comme dit M. Brunetière, ou plutôt quelles clameurs ne pousserait-on pas, si Bossuet, quatorze ans plus tôt, eût accueilli d'un semblable hosannah le bref qui condamnait Fénelon ! (1) »

« Mais, disent les partisans de M. de Cambrai, à quoi bon mettre en lumière les petits côtés d'un grand homme et nous dire, avec M. Lanson, que « Fénelon « haïssait comme il aimait, en femme, sans trouble, la « conscience paisible, d'une haine souriante, tenace et « éveillée » ? Sommes-nous si riches en grands hommes qu'il faille prendre plaisir à diminuer un de ceux

(1) *Histoire et Littérature :* II, p. 166-167.

qui semblent les plus grands? » (1) — On pourrait d'abord répondre à ceux qui parlent ainsi : « Appliquez-vous à vous-mêmes vos propres paroles et ne prenez pas plaisir à vous acharner contre Bossuet, gallican, il est vrai, mais aussi grand homme que Fénelon. » Et puis Fénelon, après tout, n'a droit qu'à la justice qu'il mérite : si ses *Lettres* lui font tort, à qui la faute? Enfin, ce n'est pas lui seulement qui est en cause, c'est Louis XIV, Mme de Maintenon, Bossuet, Vendôme, Villars, toute la fin du XVII[e] siècle. « Si Fénelon fut, par exemple, le parfait chrétien que nous propose M. Emmanuel de Bloglie, c'est donc Bossuet qui a été dur, violent, impitoyable, dans la querelle du Quiétisme ? » L'impartialité commande de rendre à chacun ce qui lui est dû.

XII

Le *caractère* de Fénelon est à la fois séduisant et énigmatique, complexe et mobile, fait de nuances et de contrastes, de contradictions même fort inquiétantes. Le P. Longhaye (2) prétend que sans la foi « toute la perspicacité, tout le sens psychologique imaginable ne suffisent pas » à bien juger l'âme d'un tel prêtre. Ou nous nous trompons fort, ou c'est là une

(1) M. l'abbé Delfour menace de représailles contre Bossuet ceux qui se permettent de dire la vérité sur Fénelon. — Si ces représailles sont tirées de textes authentiques, rien de plus légitime. Mais rien de plus absurde, si elles ne se fondent sur aucun document nouveau.

(2) III, p. 306.

amère critique de Fénelon : les âmes vraiment grandes et belles n'ont jamais eu tant de « complexité », et la difficulté de résoudre le « problème » de cette nature supérieure la diminue d'autant aux yeux d'un juge simple et droit.

Souplesse et grâce, finesse et distinction suprême, élévation et générosité chrétienne, force et douceur, charme féminin et virile énergie, voilà ce qu'on ne saurait contester à Fénelon, et Saint-Simon (1) parle « de son commerce enchanteur, de sa libéralité bien entendue, de sa magnificence qui n'insultait point, de son art à porter les souffrances » et à s'en faire un mérite.

Mais Saint-Simon ajoute : « C'est aussi par cette autorité de prophète, qu'il s'était acquise sur les siens, qu'il s'était accoutumé à une domination qui, dans sa douceur, ne voulait point de résistance. Aussi n'aurait-il pas longtemps souffert de compagnon, s'il fût revenu à la cour et entré dans le conseil, qui fut toujours son grand but ; et une fois ancré hors des besoins des autres, il eût été bien dangereux non seulement de lui résister, mais de n'être pas toujours pour lui dans la souplesse et l'admiration. (2) »

« Fénelon *autoritaire!* dit-on à ce sujet. C'était le plus doux et le plus libéral des hommes. » — Hélas ! non, et les faits les plus authentiques infligent à cette légende un éclatant démenti. Il faut lire la correspondance de Fénelon avec sa famille pour recevoir l'impression de cet instinct d'autorité que le jeune François de Salignac, treizième enfant d'une famille qui en

(1) VIII, ch. XVIII.
(2) III, ch. XI.

comptait quinze (1), aime à exercer à l'égard de ses proches et même de ses aînés : il prend le ton d'un chef de famille, d'un conseiller, presque d'un supérieur animé de sentiments paternels. « Né pour le gouvernement, il gouverne : les siens composent son peuple. (2) » Supérieur des *Nouvelles Catholiques*, il dota la maison d'un nouveau règlement — il avait déjà le goût des règlements minutieux — et, comme il rencontrait autour de lui des résistances invincibles, il ne fut rien moins qu'un héros de la tolérance philosophique : sans faire appel aux rigueurs du pouvoir, comme le prétend M. Douen, il laissa agir « la justice du roi », souvent odieuse et cruelle. Ses *Lettres sur l'autorité de l'Église*, adressées à des personnes qu'il réussit à convertir, prouvent qu'il discutait peu sur les dogmes eux-mêmes et s'occupait avant tout de saisir l'empire des âmes par l'établissement d'une autorité qui entraînerait tout le reste (3). Missionnaire en Saintonge (décembre 1685-1688), il conseille à Seignelay, plus clément que lui, d'employer la force et les rigueurs discrètement, habilement (4), alors que Bossuet, moins intolérant, moins autoritaire, répugne aux moyens violents, les fait interdire par Louis XIV, après un *Mémoire* contre la consultation de M. de Basville et des évêques du Languedoc (1698), et peut écrire aux protestants de son diocèse : « Loin d'avoir souffert des tourments, vous n'en avez pas seulement entendu

(1) Son père avait eu sept fils et quatre filles d'un premier mariage; il en eut d'un second quatre, dont le deuxième fut l'archevêque de Cambrai.

(2) Crouslé : I, p. 6.

(3) Crouslé : I, p. 34-35.

(4) *Lettres* et *Mémoire* à Seignelay.

parler... Je ne vous dis rien que vous ne disiez tous aussi bien que moi. Vous êtes revenus paisiblement à nous, vous le savez. » — Dans ses *Dialogues sur l'Éloquence*, Fénelon a « une vivacité impétueuse et quelque chose d'absolu, d'entier, d'excessif », dit le Père Longhaye. — Précepteur du duc de Bourgogne, il gouvernait les consciences de presque toutes les personnes qui concoururent à élever cet héritier de la couronne. D'un prince dur et colère, impétueux avec fureur, opiniâtre à l'excès, passionné pour toute espèce de volupté, il fit « un prince affable, doux, humain, patient, modeste, pénitent (1) », et il prit sur lui un ascendant exceptionnel, quand il l'eut dompté, assoupli, conquis, si bien que, le duc de Bourgogne parvenant au trône, Fénelon eût été le vrai roi de France (2). « Surtout soyez humble et petit », écrivait-il au prince, âgé de vingt ans. « Faites-vous petit », disait toujours le grand directeur à ses pénitents, même quand ils s'appelaient le marquis de Seignelay, ministre de la Marine, auquel Fénelon adressait, en 1690, des *Lettres* humiliantes, écrasantes pour un homme qui va mourir (3). — Dans le *Télémaque*, régler l'étendue de la propriété, retrancher la liberté de s'enrichir, expulser les citoyens pauvres pour les envoyer en des îles désertes, tout cela ne paraît qu'un jeu à Fénelon. — Jamais personne n'a parlé de haut à Mme de Mainte-

(1) Saint-Simon.
(2) Crouslé : I, p. 218.
(3) « Dieu vous humilie en vous instruisant. D'ailleurs, il vous tient dans un état d'impuissance qui renverse tous les projets de votre ambition. Toutes ces hautes pensées, dont vous aviez nourri votre cœur depuis si longtemps, s'évanouissent. Votre sagesse est confondue. » (Crouslé : I, p. 150.)

non comme le précepteur du duc de Bourgogne, et la *Lettre anonyme* à Louis XIV est d'une franchise si hautaine, d'une âpreté si dure (1), qu'il faut y voir la plus lourde méprise d'un esprit essentiellement dominateur et donnant des avertissements prophétiques sur le ton d'Isaïe.

Le P. Longhaye (2) lui-même reconnaît à Fénelon « quelque chose d'entier, d'absolu dans l'esprit, voire même dans le caractère », une « raideur exclusive, intransigeante », une « ardeur et une ténacité natives ».

Faut-il s'étonner maintenant que Fénelon, habitué à voir plier tout le monde sous son autorité, ait été surpris et irrité que Bossuet lui résistât à propos de Mme Guyon et de sa doctrine, et qu'obligé de signer les articles d'Issy avant son sacre, « par obéissance » et pour éviter un esclandre, il se soit repris aussitôt qu'il a été archevêque de Cambrai, au point de refuser d'approuver le livre de celui dont il se disait, la veille, « le petit enfant, le petit écolier » ? Quelle amertume de songer qu'on avait refoulé et étouffé en lui ses opinions et qu'on l'avait obligé de souscrire en simple dlsciple un ensemble de doctrines qui les excluait ! Ne devait-il pas montrer enfin qu'il était un maître aussi et un docteur plus éminent que ces docteurs de la lettre et de l'école, qui lui avaient fait la leçon à Issy ? Ne se relèverait-il pas de la défaite qu'on lui avait infligée ? L'archevêque de Cambrai aurait raison du grand évêque de Meaux. Il a espéré

(1) « Vous avez passé votre vie entière hors du chemin de la vérité et de la justice .. C'est l'enfer, et non pas Dien, que vous craignez. Votre religion ne consiste qu'en superstition... Vous avez un archevêque corrompu, scandaleux, incorrigible », etc.

(2) III, p. 343-344.

cette victoire jusqu'à la fin et n'a jamais démordu de ses opinions, puisqu'il écrivait en 1710 : « Feu M. de Meaux a combattu mon livre *par prévention pour une doctrine pernicieuse et insoutenable ;* on a toléré et laissé triompher cette *indigne doctrine.* »

Avec cet instinct tenace et autoritaire, ce « quelque chose d'imployable et de cassant », comme dit M. Brunetière, Fénelon « était un homme de qualité, qui n'avait rien, et qui, se sentant beaucoup d'esprit, et de cette sorte d'esprit insinuant et enchanteur, avec beaucoup de talents, de grâces de savoir, avait aussi *beaucoup d'ambition... Sa passion était de plaire*, et il avait autant de soin de captiver les valets que les maîtres et les plus petites gens que les personnages. Il avait pour cela des talents faits exprès. (1) » — Ici, le P. Longhaye, p. 304, nous dit qu'« il s'agirait d'établir par les faits que cette prétention et cette ambition ne sont pas seulement probables, mais qu'elles sont de toute certitude ». Eh bien, il est « de toute certitude » qu'à l'âge de vingt-quatre ans, Fénelon, catéchiste à Saint-Sulpice, travailla pour être élu député du diocèse de Bordeaux à l'Assemblée du clergé de 1675, et fit agir l'oncle de Sarlat et l'oncle marquis auprès de l'évêque de Saintes, de l'évêque de Luçon, de l'évêque de Poitiers. Le succès ne couronna pas ces efforts ; mais le jeune candidat ne doutait pas de ses titres à la députation. Il est « de toute certitude » que Fénelon, sans avoir peut-être « frappé à toutes les portes », comme le dit Saint-Simon, sans être allé des jansénistes aux jésuites, « comme aux maîtres des grâces de son état », « parvint à être des repas particuliers »

(1) Saint-Simon.

des jansénistes chez la duchesse de Brancas : ce n'est que plus tard que Fénelon devint un de leurs ennemis passionnés. Il est « de toute certitude » qu'en 1688 Fénelon, du fond de la Saintonge, avait la nostalgie de Paris et de Versailles, et écrivait à Bossuet de le faire rappeler par le ministre Seignelay. « Il aurait, dit-il plaisamment, débité quelque grosse hérésie pour se faire tirer de l'exil où on le tenait ». Mais il ajoutait, en homme habile et qui se ménage l'avenir : « N'oubliez pas notre retour avec M. de Seignelay ; mais *parlez uniquement de votre chef.* » Il est « de toute certitude » que, lorsque Fénelon eut été nommé précepteur du duc de Bourgogne, M. Tronson, son directeur et son ami, lui écrivit cette lettre révélatrice : « Vos amis vous consoleront sans doute sur ce que vous n'avez pas recherché votre emploi... Mais il ne faut pas trop vous appuyer là-dessus : *on a souvent plus de part à son élévation qu'on ne pense...* L'on ne recherche pas toujours avec l'empressement ordinaire les moyens de s'élever ; mais l'on ne manque guère de lever adroitement les obstacles. On ne sollicite pas fortement les personnes qui peuvent nous servir ; mais on n'est pas marri de se montrer à elles par les meilleurs endroits, et c'est justement à ces petites découvertes humaines qu'on peut attribuer le commencement de son élévation : ainsi personne ne saurait s'assurer entièrement qu'il ne se soit pas appelé soi-même. Ces démarches de manifestations de talents (1), qu'on fait souvent sans beaucoup de réflexion, ne laissent pas d'être à craindre. » — Il est « de toute certi-

(1) Il s'agit, sans doute, du *Traité de l'Éducation des Filles*, 1687, et du *Traité du Ministère des Pasteurs*, 1688.

tude » que la querelle du Quiétisme ne fut poussée par Fénelon avec tant d'opiniâtreté que parce qu'il s'agissait d'une affaire politique autant que religieuse. « Je vous assure, écrivait de Versailles la princesse Palatine, que toute cette querelle d'évêques n'a trait rien moins qu'à la foi : tout cela est ambition pure. » Le cardinal Spada n'y voyait qu'une « brouillerie de cour entre des gens qui se faisaient envie les uns aux autres ». La condamnation à la cour des *Maximes des Saints* frappa le chef de parti en 1698, avant que le Bref du Pape, eu 1699, n'eût atteint l'évêque et le catholique. Il est « de toute certitude » que la *Correspondance* secrète de Fénelon, exilé à Cambrai, avec le duc de Bourgogne, avec les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, n'est pas d'un chrétien mort aux ambitions humaines. « A mesure que les années s'accumulent sur la tête de Louis XIV et que des événements aussi peu prévus que la mort du Dauphin approchent du trône son « cher petit prince », Fénelon sent grandir ses espérances et prélude à son ministère par les *Tables de Chaulnes* et l'*Examen de conscience sur les Devoirs de la Royauté.* » Quand meurt le duc de Bourgogne, « il semble à Fénelon que tout va mourir ». Non, son ambition vit encore : elle se retourne vers le futur Régent, vers le duc d'Orléans, « ce fanfaron de vices », auquel l'archevêque de Cambrai essaie de faire la morale par ses *Lettres métaphysiques.* « L'ambition, disait-il, ne porte pas son reproche avec elle-même, comme les autres passions grossières et honteuses ; elle naît insensiblement, elle prend racine, elle pousse, elle étend ses branches sous de beaux prétextes, et on ne commence à la sentir que quand elle a empoisonné le cœur. » Fénelon ne l'a sentie que fort tard, et, pour

quitter le monde, il a attendu que le monde l'eût quitté.

On peut s'étonner à bon droit que le P. Boutié, qui trouve qu'« il n'y a pas moins d'exagération à vouloir faire de Fénelon un ambitieux qu'un esprit chimérique (1) », ait complètement laissé dans l'ombre toute la série des faits qu'on vient de lire et qui, « sans infliger à la vertu sacerdotale (de Fénelon) la flétrissure d'une ambition vulgaire », montrent d'une manière irréfragable qu'il fut noblement, légitimement ambitieux, mais enfin ambitieux.

Un autre trait du caractère de Fénelon, c'est la *mobilité* étrange de sa nature fuyante et insaisissable. — « Je ne puis expliquer mon fond, écrivait-il lui-même à la duchesse de Mortemart. *Il m'échappe, il me paraît changer à toute heure. Je ne saurais guère rien dire qui ne me paraisse faux un moment après.* » Pourquoi s'obstine-t-on à oublier cet aveu, capital dans la querelle du Quiétisme, où Fénelon change à chaque instant de langage, de doctrine et d'opinion? Il a souscrit en 1695 aux trente-quatre articles d'Issy, dans le sens où les ont rédigés Bossuet, l'évêque de Chartres et M. Tronson : quelque temps après, il fait un livre, *les Maximes des Saints*, où il dénature complètement la doctrine d'Issy. « Il a, dit M. Lanson (2), un système dans *les Maximes des Saints :* on l'accuse d'erreur ; il s'explique, et l'explication est un système tout différent. Il donne une *Instruction pastorale*, et c'est encore autre chose. Aucune réfutation ne l'atteint : il a toujours en réserve un *point* d'où dépend toute l'af-

(1) *Études religieuses :* 14 décembre 1895, p. 568-569.
(2) *Bossuet*, p. 407.

faire. Battu encore sur ce *point :* La question n'est pas là, dit-il ; tout consiste à bien entendre *ceci*. Et, si *ceci* s'explique contre lui, c'est *cela* qu'il fallait voir. On l'attaque sur la doctrine, il se défend sur ses mœurs ; n'ayant rien à expliquer sur le fond, il se prend à un adjectif, à une figure ; il mène un bruit effroyable, parce que Bossuet, si pur, a dit innocemment (1) *Guyonia sua*, ou l'a nommé « le Montan de cette nouvelle Priscille » : tellement que tout le reste s'efface et qu'il n'est plus question que de définir l'étendue de la comparaison, ou le sens du scandaleux possessif (2). Ainsi va-t-il, insaisissable, inépuisable, déplaçant à chaque moment la question, avançant intrépidement aujourd'hui des maximes qu'il abandonne demain, jamais plus prolixe et plus subtil que quand il promet de tout réduire à un principe bien évident et bien simple. Jamais on ne l'a compris ; si on le chicane, c'est qu'on ne veut pas prendre les choses comme il les dit ; mais cela ne le touche pas : il n'a pas le sentiment qu'on condamne. Il serait hérétique et digne du feu, s'il avait conçu la moindre des erreurs qu'on lui prête ; mais il en est bien loin. Lui, quiétiste ? Comment peut-on le croire ? Il est l'adversaire du Quiétisme ; son livre le ruine. Il est bien plus modéré dans sa spiritualité que les auteurs mêmes des articles d'Issy ; il en a tempéré, non outré la doctrine. Mme Guyon, son amie ? Mais non : on l'a appelée « son amie » ; il l'a fait aussi, seulement pour se

(1) Mais non pas charitablement : c'est un des rares torts de Bossuet.

(2) Cela revient *onze fois* dans la *Réponse à la Relation* et *douze fois* dans la *Réponse aux Remarques*.

servir du même mot que les autres. » On comprend qu'impatienté de cette rapidité d'évolutions, Bossuet ait retourné à Fénelon un de ses mots et l'ait appelé « prestidigitateur ». Telle est la séduction qu'il exerce encore que le P. Longhaye, pages 350-351, soutient sérieusement, contre M. Crouslé, que Fénelon « ne fut jamais quiétiste », qu'il « n'a rien sacrifié de sa doctrine », parce qu'il n'avait rien à sacrifier. « Il avait, sans le vouloir, insinué réellement une doctrine qu'il se figurait avoir combattue. Là est toute son erreur et toute la portée de la censure qui l'atteignit. » — Mais s'il a « insinué réellement le quiétisme », n'est-il pas quiétiste ? Et puis à qui fera-t-on croire que Fénelon, si acharné à défendre Mme Guyon, puisqu'il n'a pas voulu approuver les *États d'oraison* de Bossuet à cause des citations du *Moyen court* qu'il avait remarquées en marge dans le manuscrit (1), a insinué, *sans le vouloir*, le quiétisme de son amie et *s'est figuré* combattre ce qu'il *insinuait ?* Il faut supposer à Fénelon une naïveté dont le dernier des lecteurs n'est pas capable. Eh quoi ! vous nous dites avec le distingué M. Brugère, de Saint-Sulpice (2), que Bossuet « n'est pas de tout point irréprochable » dans la doctrine de sa polémique, qui a triomphé, et vous prétendez que Fénelon, qui a été condamné, serait irréprochable et aurait seulement, *sans le vouloir*, *insinué* le Quiétisme, sans avoir « jamais été quiétiste » !

(1) *Lettres* au duc de Chevreuse, 1697.

(2) *Tableau de l'Histoire et de la Littérature de l'Église*, page 1085.

XIII

« Sa parole (le prouve) tout d'abord, sa parole que rien ne nous autorise à démentir. (1) »

Le P. Longhaye nous permettra de différer respectueusement d'avis avec lui et de ne pas croire Fénelon sur parole, non seulement parce qu'il est trop intéressé dans la question, mais encore et surtout parce qu'il y a chez lui une « *insincérité inconsciente* ». Les hommes à imagination vive et ardente se figurent les choses de telle ou telle manière, et ils arrivent insensiblement à croire qu'elles se sont passées comme il leur plaît de les voir. Si vous avez l'air de les contredire, malheur à vous ! Vous mentez. — Non, ce sont eux qui mentent ou qui se trompent étrangement. Mais, comme aussi bien que le P. Longhaye nous connaissons la maxime : *Nemo praesumitur malus, nisi probetur*, voici des preuves absolument indéniables de « l'insincérité » de Fénelon.

Premièrement, au fond de la Saintonge, il est censé « employer la charité et la douceur des instructions » — ce sont ses propres paroles dans une *Lettre* du 7 février 1686 — et il pousse *en secret* le ministre Seignelay à des mesures dignes du despotisme le plus dépourvu de scrupules : « Je ne puis, monsieur, lui écrit-il le 21 avril 1686, m'empêcher de vous dire *en secret* que, pour finir, il faudrait choisir en chaque lieu certains esprits envenimés et contagieux qui retiennent tout le reste, ...et *les exiler* dans

(1) P. LONGHAYE : III, p. 350.

le cœur du royaume... Dans cet exil, ils ***serviraient d'otages*** pour leurs familles, qui ne pourraient déserter. » Il revient sur cette mesure dans un ***Mémoire*** adressé à Seignelay en 1687, et le chef-d'œuvre de sa finesse, c'est « de faire imprimer en Hollande, et ensuite de répandre chez les nouveaux convertis des lettres qui montrassent le ridicule et l'emportement de celles de Jurieu... On pourrait même laisser croire que ces lettres seraient faites par Aubert de Versé, socinien, ennemi implacable de Jurieu... C'est un homme d'une rapidité à accabler Jurieu. (1) » Ainsi, le merveilleux apôtre dont on a exalté la douceur ne veut rien moins qu'exiler, égarer et dompter les réformés. Sans parler ici de Machiavel, comme le fait M. Crouslé, comment ne pas dire avec lui qu'il y a là une duplicité fâcheuse? Comment ne pas ajouter : « Touchante renommée du plus adorable des missionnaires, que devenez-vous en présence de ces lignes si fâcheusement révélées? Douceur, tendresse, ingénuité du héros favori de Jean-Jacques Rousseau, des *philosophes* et des cœurs sensibles, qui vous célèbrera encore, après que l'impitoyable main de l'histoire a levé des voiles si savamment amassés? (2) »

En second lieu, Fénelon écrit à Bossuet et à M. Tronson, novembre et décembre 1694 : « Je suis prêt à me cacher, à faire pénitence le reste de mes jours, après avoir rétracté publiquement la doctrine égarée qui m'a séduit. » Fénelon a donc été quiétiste, de son propre aveu. « Je ne tiens qu'à une seule chose, qui est l'obéissance simple. Ma conscience est donc dans

(1) *Mémoire* précité.
(2) Crouslé : I, pages 108 et 92.

la vôtre. (1) ...J'aime autant souscrire à ma condamnation, si on le juge à propos, que d'être approuvé dans mes sentiments. Je n'en aurai jamais d'autre que ceux qu'on voudra que j'aie. (2) ...En tout cela, il ne s'agit point de Mme Guyon, *que je compte pour morte, ou comme si elle n'avait jamais été*. Il n'est question que de moi et du fond de la doctrine sur la vie intérieure. (3) » — Or, trois jours auparavant, Fénelon avait écrit ou inspiré et envoyé à Mme Guyon, par l'intermédiaire du duc de Chevreuse, un projet de Mémoire pour l'archevêque de Paris, de Harlay, où, tout en se soumettant à la censure de l'archevêque, elle essayait de démontrer que ses livres renfermaient tout autre chose que les erreurs qu'on lui imputait. Elle et Fénelon abandonnent des livres qu'ils défendent en même temps. Est-ce donc là être sincère et « détaché des personnes (4), des livres, ...de tout ce qui n'est point Dieu et sa volonté », comme Fénelon l'écrivait à Mme de La Maisonfort, le 13 décembre 1694 ?

En troisième lieu, avant son sacre, l'archevêque de Cambrai écrivait à Bossuet : « Ne soyez pas en peine de moi, je suis dans vos mains comme un petit enfant... Nous sommes par avance d'accord, de quelque manière que vous décidiez. » — Or, après qu'il fut *décidé* que Bossuet donnerait une explication des articles d'Issy, les *États d'oraison*, Fénelon refusa obstinément de les approuver et même de les lire.

En quatrième lieu, il avait signé, le 22 juin 1694,

(1) Lettre du 16 décembre 1694.
(2) *Œuvres complètes* de Fénelon : VIII, p. 504.
(3) Lettre à M. Tronson, 6 novembre 1694.
(4) Lettre au duc de Chevreuse, du 24 juillet 1696.

une déclaration ainsi conçue : « J'ajoute que je suis prêt à souscrire à toutes les condamnations que l'Église fera *des personnes, sans aucune exception.* » — Or, devenu archevêque de Cambrai, il ne consentira jamais, dit-il, à approuver un livre « qui attaque au moins indirectement » le *Moyen court* de Mme Guyon. Il déclare même qu'il soutiendra jusqu'au bout cette femme, qu'il disait « morte pour lui », et, gagnant Bossuet de vitesse, il publiera les *Maximes des Saints* avant les *États d'oraison,* après s'être engagé à ne pas le faire par devant l'archevêque de Paris.

En cinquième lieu, quand les *Maximes des Saints* eurent déchaîné l'opinion générale contre Fénelon, il promit de déférer absolument aux demandes d'explications ou de corrections de l'archevêque de Paris. « Il assurait le Roi et tout le monde, dit Bossuet, qu'il aurait la docilité d'un enfant et se rétracterait hautement, si on lui montrait de l'erreur. » — Or, en réalité, Fénelon ne songeait qu'à séparer par d'habiles manœuvres M. de Noailles de Bossuet. Il ne réussit pas. L'archevêque de Paris signala divers articles à retoucher. Fénelon récusa les théologiens chargés de l'examen. On en nomma d'autres, qui ne furent pas moins sévères : Fénelon ne se rendit pas. « Je connus à la fin, lui écrivait l'archevêque, que je ne gagnerais rien sur votre esprit. »

En sixième lieu, Fénelon écrit le 12 août 1697 : « On a refusé de me laisser expliquer. » — Or, depuis trois mois et plus, M. de Noailles, M. de Chartres, M. de Meaux et M. Tronson offraient à Fénelon des conférences amiables, qu'il refusait avec hauteur, parce que « ces conférences l'auraient rejeté dans les mains de

M. de Meaux (1) ». En même temps, M. Tronson échouait dans ses tentatives pour obtenir que Fénelon condamnât les livres de Mme Guyon, « comme contenant les erreurs que les évêques ont censurées » et que l'archevêque nommé de Cambrai avait censurées lui-même. Est-ce encore de la sincérité ?

En septième lieu, tandis qu'en France Fénelon défend avec opiniâtreté Mme Guyon, son mysticisme et ses livres, à Rome il fait dire qu'à peine il la connaît, comme il a écrit à M. Tronson qu'elle était « morte pour lui ». — « Quelle conduite ! peut-on dire avec Bossuet. A Rome, il rougit de son amie ; en France, où il n'ose dire qu'elle lui est inconnue, plutôt que de laisser flétrir ses livres, il en répond et se rend garant de leur doctrine. » Cela est si vrai que Fénelon pousse des cris de victime égorgée, parce que Bossuet a souligné les mots « *son amie* », comme il souligne toutes les expressions qu'il cite de son adversaire. Ceux qui reprochent tant à Bossuet ces mots de « Priscille et de Montan », appliqués aux erreurs et non pas à la conduite privée de Fénelon et de Mme Guyon, ne devraient pas oublier qu'il y a quelqu'un de plus coupable que M. de Meaux : c'est le P. de La Rue, le célèbre jésuite, qui, prêchant aux Feuillants et parlant du « pur amour » des quiétistes, prononça les mots d'Héloïse et d'Abailard. « Tout le monde comprit l'allusion », dit un témoin

(1) *Réponse à la Relation.* — « Dieu, dit Bossuet, dans son *Premier Mémoire à M. de Cambrai,* sous les yeux de qui j'écris, sait avec quel gémissement je lui ai porté ma triste plainte, sur ce qu'un ami de tant d'années me jugeait indigne de traiter avec lui, comme nous avions toujours fait, de la religion. »

oculaire. Il est plus que probable que Bossuet s'inspira de cette malice ; mais il l'atténua singulièrement.

Huitièmement, dans les *Cinq Lettres à M. l'évêque de Meaux*, *en réponse aux divers Écrits ou Mémoires*, etc., Fénelon accuse Bossuet, comme il avait accusé M. de Noailles et M. de Chartres, d'une multitude d'erreurs et dans l'interprétation des écrits de son adversaire et dans sa propre doctrine, de falsifications volontaires de textes, de mauvaise foi dans la discussion, de « zèle amer » dans la lutte et d'innovations dans le dogme. — Or, pas une de ces accusations n'est ni prouvée, ni plausible, ni vraisemblable. Est-ce là de la bonne foi ? Sans doute, Bossuet a mis à nu les illusions et les artifices de son adversaire ; mais il l'a fait preuves en main, et Fénelon, qui ne prouve rien, conclut comme s'il avait prouvé.

Neuvièmement, il se plaint qu'on l'a dénoncé, « comme un falsificateur de passages », et là-dessus il s'indigne. — Mais qu'il prouve donc que Bossuet se trompe et le calomnie, quand il affirme « que les passages de saint François de Sales se trouvent (sans mauvais dessein, nous le croyons) *supposés, tronqués, altérés* dans les termes et *pris à contre sens* par l'auteur, au nombre de *dix ou douze ;* que *tous* les passages de l'Écriture qu'il allègue pour son prétendu amour pur sont pareillement *à contre sens,* sans qu'il y ait la moindre vraisemblance ». *Dix ou douze falsifications* de textes, établies péremptoirement dans tout un *Mémoire* (le troisième) de M. de Meaux, sans parler de cinq à six passages de l'Écriture, « allégués par un abus manifeste de la parole de Dieu », n'est-ce pas

« l'insincérité » même, aggravée par l'importance exceptionnelle des questions en litige ? (1)

Inutile de relever les contradictions flagrantes dans lesquelles tombe Fénelon : « Les contradictions, dit Bossuet, sont inséparables de la maladie qu'on appelle erreur et de celle qu'on appelle vaine et fausse subtilité. » « N'accusez donc pas votre livre, écrivait l'évêque de Chartres à Fénelon ; car il est insoutenable. Il dit en termes formels, et cent fois, le contraire de ce que je viens de copier dans votre dernier écrit. » Et Mgr Godet-Desmarais prouve péremptoirement que toutes les explications apportées après coup par l'auteur, soit dans ses *Réponses*, soit dans sa *Lettre pastorale,* sont ou fausses, ou contradictoires, ou dérisoires et vaines.

A propos de l'*Instruction pastorale* de M. de Paris, parue le 27 octobre 1697 et à laquelle Fénelon trouve « plus de venin qu'en toute la véhémence de M. de Meaux », il affirme (2) que « M. de Paris s'est livré à MM. Boileau et Duguet », jansénistes, « et qu'ils l'ont composée ensemble ». — C'est là une injure et une calomnie gratuites contre M. de Noailles, avec une perfide insinuation de jansénisme.

A Paris, écrit Fénelon à l'abbé de Chanterac, le 15 janvier 1698, « *toute la maison de Sorbonne* fait des vœux en faveur de mon livre », excepté le seul M. Pirot. — Or, soixante docteurs de Sorbonne censurèrent douze propositions tirées des *Maximes des*

(1) Fénelon a prétendu citer saint François de Sales d'après une édition de 1628 ; mais, sommé de la montrer, il n'a pu le faire : elle n'existait pas.

(2) *Lettre* à l'abbé de Chanterac, du 7 janvier 1698.

Saints, et le nombre des signataires de cette censure s'éleva bientôt à *deux cent cinquante*. Pouvait-on se vanter plus audacieusement à tort que Fénelon ?

L'archevêque de Cambrai, écrasé par cette éclatante manifestation de la Sorbonne contre lui, accusa dans deux *Lettres* publiques, avec une sorte de fureur, M. de Meaux d'avoir ourdi toute cette affaire comme une intrigue perfide. — Mais, outre que Bossuet a pris « toute l'Église à témoin d'une fausseté manifeste », deux *Mémoires* écrits par des Cambrésiens attestent que c'est l'archevêque de Paris qui « mena toute l'affaire (1) ». Comment qualifier l'impudent mensonge de Fénelon? Ne mérite-t-il pas, par ses assertions et ses dénégations archifausses, cette terrible riposte de son adversaire, dans ses *Remarques sur la Réponse à la Relation*, art. III, § II, 7 : « Quant à M. l'abbé de Fénelon, pour me condamner comme il fait sur son énoncé, il faut qu'il ait dépouillé tout sentiment humain et qu'il parle contre lui-même plus que contre moi. Il faut qu'il dise : Vous avez tort de m'avoir cru sur mes soumissions ; vous deviez sentir que j'en savais plus que vous, et que, mieux et plus finement qu'aucun autre homme du monde, je savais donner de belles paroles à un homme simple. Que M. de Meaux était innocent de s'amuser à mes promesses ! Comment n'avait-il pas l'esprit de songer que le temps les demandait alors? » — Si cette sortie semble trop dure, voici qui est plus calme et tout aussi écrasant : « Le Roi, dit Bossuet (2), est étonné de la *hardiesse de mentir* de ce prélat sur des choses dont,

(1) CROUSLÉ : II, p. 389.
(2) *Lettre* à son neveu, 7 septembre 1698.

pour la plupart, Sa Majesté elle-même est témoin. Il s'étonne surtout que M. de Cambray ose dire qu'il a écrit *par ordre*. Le Roi le lui avait *permis* de la plus simple permission ; il avait vu la lettre de ce prélat, mais sans y prendre aucune part, ni y donner aucune approbation. Vous pouvez le dire positivement, et le Roi même le dit. Il n'est pas moins étonné que M. de Cambray ait pu révoquer en doute ce que j'ai dit sur la *première nouvelle* portée à Sa Majesté du soulèvement contre son livre. Elle sait bien que *je ne lui dis pas un seul mot sur tout cela que trois semaines après* la publication et le soulèvement général. Le Roi a dit hautement que *je n'avais rien avancé que de vrai* et de sa connaissance particulière. »

On comprend donc que M. l'abbé Bellon, dans sa thèse toute récente : *Bossuet directeur de conscience*, Paris, 1896, se demande, p. 232, après un exposé substantiel et précis de la querelle du Quiétisme : « Fénelon a-t-il menti volontairement ? » et qu'il ajoute : « Les faits semblent répondre oui. »

Cette « insincérité » foncière de Fénelon a-t-elle entaché sa soumission ? Bien des contemporains ne virent pas dans le *Mandement* de Fénelon une soumission « intérieure » ; toutefois, « l'Église s'en contenta, elle la loua, et le condamné lui resta aussi cher pour le moins... que l'accusateur », dit le P. Longhaye. Mais, tant qu'il n'aura pas établi l'inauthenticité des *Lettres* de Fénelon postérieures à 1699 et disant que « celui qui était exempt d'erreur a été écrasé », il n'aura ni le droit de parler de « ce croyant, soumis jusqu'à l'héroïsme (1) », ni de « l'âme de Fénelon,

(1) III, p. 302.

rayonnant sous cette épreuve, comme le fer étincelle sous le marteau ».

L'âme de Fénelon n'a rayonné de son éclat le plus pur que plus tard, pendant la Guerre de Succession d'Espagne, de 1701 à 1714. Écoutons ce que nous dit Saint-Simon dans une page magnifique, si propre à faire oublier les faiblesses humaines du rival de Bossuet : « Parmi tant d'extérieur pour le monde, il n'en était pas moins appliqué *à tous les devoirs d'un évêque* qui n'aurait eu que son diocèse à gouverner et qui n'en aurait été distrait par aucune autre chose. Visites d'hôpitaux, dispensation large, mais judicieuse d'aumônes, clergé, communautés, rien ne lui échappait. Il trouvait du temps pour tout et n'avait point l'air occupé. Sa maison ouverte, et sa table de même, avait l'air de celle d'un gouverneur de Flandre, et tout à la fois d'un palais vraiment épiscopal ; et toujours beaucoup de gens de guerre distingués, et beaucoup d'officiers particuliers ; sains, malades, blessés, logés chez lui, défrayés et servis comme s'il n'y en eût eu qu'un seul ; et lui ordinairement présent aux consultations des médecins et des chirurgiens, *faisant,* d'ailleurs, auprès des malades et des blessés, *les fonctions de pasteur le plus charitable,* et souvent par les maisons et par les hôpitaux, et tout cela sans oubli, sans petitesse, et toujours prévenant, avec les mains ouvertes. Aussi était-il adoré de tous. » On le serait à moins.

En somme, avec des défauts qu'il serait puéril de nier et dont l'archevêque de Cambrai s'est dégagé peu à peu dans sa disgrâce et son exil, grâce à des efforts de volonté d'autant plus méritoires qu'il avait plus à faire pour assurer la victoire définitive « de l'homme nouveau sur le vieil homme » et le triomphe « du

détachement chrétien » sur « l'ambition la plus noble et la plus désintéressée, mais enfin l'ambition », comme le dit M. Emmanuel de Broglie, Fénelon n'est ni un ange ni un saint. Il nous semble bien moins parfait qu'on ne le dit ordinairement. Mais cette nature supérieure, infiniment délicate et élevée, honore grandement le sacerdoce et l'épiscopat, qui ont su le transfigurer par la grâce divine ; elle possède tant d'attraits que nul ne saurait se vanter d'en connaître le fond, ni éviter d'en subir le charme.

XIV

Faut-il maintenant raconter pour la dixième ou vingtième fois la fameuse querelle du Quiétisme ? Le caractère des deux illustres champions une fois connu, on devine presque ce qui devait arriver : d'un côté, droiture, bonté, vigueur, énergie, logique admirable jusqu'à sembler dure, parfois cruelle ; de l'autre, illusions, chimères, faux-fuyants, échappatoires, souplesse infinie, poussée jusqu'à des procédés déloyaux et inavouables.

Contentons-nous de relever les erreurs du chanoine Réaume et de l'abbé Rohrbacher dans son *Histoire universelle de l'Église catholique,* XI (édition Briday, Lyon), à propos de cette querelle du Quiétisme et de la vie de notre grand Bossuet. Elles sont aussi étranges que nombreuses.

Rohrbacher appelle la mère de l'illustre évêque, page 190, *Madeleine Mochette,* au lieu de Marguerite Mochet.

« Bossuet, dit-il, p. 190, reçut le sous-diaconat en 1648, le diaconat l'année suivante et la prêtrise en 1652. Retiré ensuite à Metz, ajoute-t-il, de 1652 à 1658 », etc. — Cela est encore doublement faux. Bossuet était à Dijon et à Paris pendant les années *1656-1657 ;* il y prêcha une douzaine de fois au moins (1), et il ne quitta définitivement Metz qu'au commencement de 1659.

Rohrbacher, p. 191, parle de la mort de Paul Ferry, en 1669 : « Il voulut même en mourant, dit-il, ne laisser aucune incertitude sur ses sentiments. Il déclara à sa famille et aux anciens du consistoire de Metz qu'il voulait faire son abjuration entre les mains de Bossuet et recevoir de sa piété les derniers secours de la religion. Son vœu ne fut point rempli, par l'opposition du consistoire ; mais, les intentions du mourant ayant transpiré dans le public, la population catholique faillit se soulever contre les protestants. » (BAUSSET, *Histoire de Bossuet*, livre I, note 35.) — C'est là du roman, et non pas de l'histoire. Il n'y eut, à la mort de Ferry, ni indignation ni menaces de soulèvement de la part des catholiques. Il est bien vrai que Paul Ferry, « le ministre à la bouche d'or », comme l'appelaient les protestants, avait eu des conférences avec Bossuet, en mai 1666, sur la religion et la réunion des Églises protestantes à l'Église catholique ; mais les autres ministres calvinistes de Metz les avaient fait interrompre. Ils avaient rendu Ferry suspect aux ardents de sa communion, en butte même à la défiance, à l'envie, à la calomnie ; si bien que ce ministre doux, mais timide,

(1) LEBARQ : *Histoire critique de la Prédication de Bossuet*, p. 146-157. Lille, Desclée, 1888.

écrivait en 1666 un testament par lequel, « désirant faire, même après sa mort, quelque profit encore à ceux de son Église », il léguait à ses enfants, avec la charge de les faire imprimer, une *Réponse à l'écrit de M. l'abbé Bossuet,* une *Histoire de l'Église réformée de Metz* et un *Projet de réunion des Calvinistes avec les Luthériens.* C'est dans ces sentiments que Ferry mourut en 1669, comme l'établit péremptoirement Floquet (III, 55-108).

D'après Rohrbacher, p. 191, Bossuet aurait conçu dès *1658,* à l'occasion de la mission de Metz, « l'idée d'un écrit très court et très précis, qui ne devait offrir que la déclaration claire et exacte des principes de l'Église sur les questions de controverse agitées depuis le XVIe siècle. Ce fut le livre de *l'Exposition de la Foi catholique.* » — Or, chacun sait que le projet et l'ébauche de *l'Exposition* ne datent que de 1666, des Explications écrites données par Bossuet à Ferry (1), et qu'elle fut rédigée en 1668 pour la conversion des deux Dangeau et de Turenne.

« Bossuet, dit Rohrbacher, p. 191, commença de prêcher à Paris en 1659. » — Il avait commencé en 1643, à l'âge de seize ans, à dix heures du soir, et Voiture déclarait qu'il « n'avait entendu jamais prêcher ni si tôt ni si tard ». C'est en 1648 qu'il débuta à Navarre, comme directeur de la Confrérie du Rosaire. Il prêcha encore à Paris en 1656-57 et y donna, très probablement (2) en 1657, son admirable *Panégyrique de saint Paul* à l'Hôpital général.

(1) Voir FLOQUET : *Études,* III, 69.

(2) Voir LEBARQ : *Histoire critique de la Prédication de Bossuet.*

« Louis XIV, l'ayant entendu en *1661*, fit écrire à son père pour le féliciter d'avoir un tel fils. » — C'est après le carême du Louvre, en 1662, que Louis XIV fit écrire au père de Bossuet : il n'avait entendu le grand orateur ni en 1661 ni auparavant.

« Bossuet, p. 191, se démet (de l'évêché de Condom) en 1701. » — C'est, sans doute, une faute d'impression : 1701 pour 1671.

« On a dit de l'éducation (du Dauphin) que le précepteur y était tout et que l'élève n'y était rien » : page 191, et page 196 : « On ne voit pas que le gouverneur et le précepteur se soient faits tout à lui pour le gagner au bien, lui inspirer du courage, de l'ardeur, de la docilité. » — Insinuations aussi fausses que malveillantes et perfides : M. de Condom sut « se faire tout à son élève », qui le comprenait, l'estimait et l'aimait, et qui, tout jeune encore, au dire de nombreux contemporains cités par M. Floquet (1), parlait, écrivait très bien le latin et n'était pas du tout le prince ridicule qu'en a fait Saint-Simon. Bossuet se félicitait en pleine Académie française, dans son *Discours de réception*, 8 juin 1871, « d'avoir à cultiver l'esprit le plus vif et le plus beau naturel du monde ». « Monseigneur a beaucoup d'esprit, écrivait au Roi le duc de Montausier... Il raille agréablement. Quand il veut, il entend, il comprend, il retient avec une merveilleuse facilité. » Pellisson, Mosant de Brieux, le poète Jean Maury, le docte Doujat, Gerbais, Le Gouz de Saint-Seine, d'Ormesson, rendaient hommage à « l'esprit » du Dauphin. Bossuet avait triomphé de son *inapplication*, et le bon

(1) *Bossuet, précepteur du Dauphin :* pages 188 et suivantes.

Rollin louait en 1688 la bonté, la sincérité, le sérieux et la discrétion du Dauphin (1).

Il est regrettable qu'un éducateur éminent comme Mgr Dupanloup ait pu dire, dans son ouvrage si justement célèbre *De l'Éducation,* livre IV, ch. I, tome I, p. 178-179 de la neuvième édition : « Bossuet fit de grandes choses, des choses admirables pour l'éducation du Dauphin ; il ne lui en fit faire aucune, pas même de médiocres. L'éducation fut nulle... Bossuet était trop grand pour le Dauphin, et ce grand homme fut trompé par son génie même. Si Bossuet avait eu autant de flexibilité et de patience que de force et de grandeur, il serait descendu jusqu'à cette faible intelligence. » — Ce sont là des affirmations sans preuve, comme celles du cardinal de Bausset. Après les savantes études de Floquet sur *Bossuet précepteur du Dauphin,* où l'on voit M. de Condom inventer bien des industries pour intéresser le jeune prince, l'amuser avec des histoires, lui donner des compagnons de travail ou de doctes examinateurs, multiplier les efforts pour l'arracher à son « inapplication », on n'a plus le droit de penser ni d'écrire que « Bossuet était trop grand », qu'il manquait « de flexibilité et de patience » et qu'il ne savait pas « descendre jusqu'à la faible intelligence de son élève ».

Rohrbacher daigne reconnaître, p. 191, que les *Lettres de direction* de Bossuet, « empreintes de l'esprit de saint François de Sales, sont *peut-être* préférables aux *Lettres spirituelles* de Fénelon, où il y a quelquefois un peu trop de métaphysique. » — Voilà un peut-être qui est charmant : c'est comme si l'on disait que

(1) *Gratulatio ad Ser. Delphinum.*

les admirables ***Méditations sur l'Évangile*** de Bossuet valent ***peut-être*** mieux que les ***Maximes des Saints*** de Fénelon, condamnées par l'Église. D'ailleurs, il y a plus qu'« un peu trop de métaphysique » dans les *Lettres spirituelles* de Fénelon : il y a souvent, à côté de choses délicieuses, des traces du Quiétisme et du mysticisme réprouvés en 1699.

L'abbé Rohrbacher a une façon étonnante de lire et de comprendre Bossuet. Ainsi, dans son fameux *Sermon sur l'Unité de l'Église,* 1681, que l'abbé Maury appelle « un prodige d'érudition, d'éloquence, de sagesse et de génie », et qui pour Nisard est « un chant et comme un hymne de triomphe, que (Bossuet) entonne avec la plénitude des prophètes », l'illustre orateur donne la division suivante : « L'Église est belle et une dans son tout : c'est ma première partie ; belle et une en chaque membre : c'est ma seconde partie, où nous verrons la beauté particulière de l'Église gallicane ; belle et une d'une beauté et d'une unité durables : c'est ma dernière partie. » Eh bien, Rohrbacher, XI, p. 219, voit dans ce discours trois parties qui forment le sophisme suivant : « L'Église catholique romaine est de Dieu ; or, l'Église gallicane est une partie de l'Église catholique romaine ; donc, l'Église catholique romaine est subordonnée à l'Église gallicane (??). » Il y a là une mauvaise foi insigne, et tout cela pour trouver en Bossuet « un évêque catholique et un courtisan français », donnant une main aux centuriateurs de Magdebourg et l'autre à Voltaire, par « un dualisme contradictoire », absolument opposé à l'unité admirable de doctrine et de vie qui caractérise le grand évêque de Meaux. On voit bien que Rohrbacher a ignoré les thèses de la jeunesse de Bossuet, en

particulier sa ***Mineure ordinaire*** et son ***Plan de théologie,*** où l'étudiant de Navarre parle de la primauté du Pape comme il en parlera toujours, en appelant l'Église romaine « la maîtresse de toutes les Églises » (1).

L'abbé Réaume dit que Louis XIV commanda à son clergé les quatre articles, comme il eût fait d'un meuble ou d'un carrosse, et que Bossuet les fabriqua. — N'est-ce pas trop ravaler et le monarque et l'évêque, qui se trompait, sans doute, mais obéissait aux convictions de sa jeunesse et de toute sa vie en soutenant ce qu'il avait appris à Navarre ?

M. Réaume voit dans la *Déclaration* un produit hybride et monstrueux de la passion et de l'indiscipline et une victoire du jansénisme. — C'est oublier que les meneurs de l'Assemblée, les évêques courtisans, Harlay en tête, et le P. Jésuite de La Chaise, entraîné dans le mouvement, étaient des ennemis de Port-Royal et que, d'ailleurs, Arnauld, l'oracle du parti, désapprouva formellement la *Déclaration*.

Lorsque les adversaires surgirent de toutes parts contre les quatre articles, qu'il en vint de Belgique, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne surtout, que Bossuet vit se lever contre lui et l'archevêque de Gran, primat de Hongrie, et l'évêque de Valence Roccaberti et l'abbé de Saint-Gall, Sfondrate, et le cardinal d'Aguirre, et le Père Thyrso Gonzalès, et le docteur Charles, prêtre français réfugié à Rome, M. de Meaux, au dire de son terrible censeur, l'abbé Réaume, répondit d'un ton dégagé, railleur et dédaigneux : « Évidemment, c'est la France qui jouit seule des dons de la

(1) Voir la *Lettre* au cardinal Spada qui se trouve en tête du *Quietismus redivivus,* 1698.

science, de la sagesse, de la modération et de l'infaillibilité. » — Non, certes ; mais Bossuet pouvait dire : « Je suis évêque et français », et parler avec une certaine supériorité de l'œuvre « trop lourde et trop indigeste » du théologien espagnol Roccaberti. Toutefois, il eut tort de dénoncer son ouvrage au Roi et au Parlement et de le faire condamner en France, au lieu de le réfuter tout simplement.

Rohrbacher parle à deux reprises (XI, p. 178 et p. 182) de la *Défense de la Déclaration,* « travaillée pendant vingt ans et nous offrant ce que le génie, aux ordres d'un prince, a trouvé de plus fort pour soutenir une doctrine déclarée vraie par ordre de prince ». — D'abord, Bossuet, la plupart des évêques français et un grand nombre de docteurs de la Sorbonne (1) la croyaient vraie sans aucun « *ordre* de Louis XIV ». Et puis, il fallait que Rohrbacher s'assurât que la *Gallia orthodoxa* et la *Defensio* sont authentiques : Bossuet ne les a jamais *publiées* pendant « vingt ans »; il défendit même de les publier, afin de ne pas déplaire à Rome. Enfin, la *Dissertatio praevia* est en grande partie apocryphe et fabriquée par Lequeux, Leroy et Cie, en 1743.

Est-ce être impartial que de juger un homme comme Bossuet d'après une œuvre falsifiée, interpolée par des Jansénistes et des Gallicans ? Joseph de Maistre (de *l'Église gallicane,* ch. 9) avoue du moins que « Bossuet voulait changer son ouvrage tout entier et qu'il avait exécuté à peu près son projet, ce qui prive de toute autorité le livre tel que nous l'avons ».

(1) Il n'y en eut pourtant que 162 sur 750 qui consentirent à signer la *Déclaration* de 1682.

Rohrbacher (XI, p. 181) fait dire à Bossuet, dans la *Défense de la Déclaration,* que, « sans aucune religion, un gouvernement pouvait être parfait » ; que « de soi, l'ordre politique est sans morale et sans religion » ; que « de soi, l'ordre politique est athée, et même qu'il doit l'être, s'il veut éviter la subordination à la puissance religieuse et sacerdotale. Machiavel n'a pas supposé davantage, si même il a supposé autant. » — Or, Bossuet, dans la *Défense de la Déclaration,* liv. I, sect. II, ch. V, cité par Rohrbacher lui-même, dit formellement : « Sans la vraie religion, un gouvernement peut être parfait, *non dans l'ordre moral,* mais dans l'ordre politique, ou en ce qui regarde les droits de la société humaine... L'empire ou le gouvernement civil est donc *subordonné* à la vraie religion et *en dépend dans l'ordre moral.* » C'est précisément le contraire de ce que lui fait dire Rohrbacher. Dans la *Politique sacrée,* liv. VII, part. II, art. 2, 3e propos, Bossuet se demande ce qu'il faudrait dire « d'un État où l'autorité publique se trouverait établie sans aucune religion », et il dit qu'on n'a pas besoin de « répondre à ces questions chimériques » ; que de tels États ne furent jamais ; que « des peuples où il n'y a point de religion sont en même temps sans police et entièrement sauvages ».

« Quand le calviniste Jurieu, dit Rohrbacher (*Histoire universelle de l'Eglise,* XI, p.133) et l'équivoque (?) Richard Simon eurent renouvelé le système du Jésuite Petau, touchant les Pères des trois premiers siècles, Bossuet les réfuta dans sa *Défense des Pères.* » — D'abord, il s'agit de la *Défense de la Tradition et des saints Pères.* Et puis cet ouvrage, commencé par Bossuet en 1693, interrompu par la querelle du Quié-

tisme, repris plus tard et continué jusqu'à la mort du grand évêque, a bien pour but de réfuter l'*Histoire critique des principaux commentateurs du Nouveau Testament,* que Richard Simon venait de faire imprimer en Hollande; toutefois, il vise surtout les prétendues erreurs des Pères, non pas des trois premiers siècles, mais du IVe siècle et « en particulier celles de saint Augustin, principalement sur les matières de la grâce » (*Préface* de Bossuet). M. de Meaux avait déjà publié contre Jurieu le VIe *Avertissement aux Protestants* (1691). Dès 1692, dans son *Mémoire de ce qui est à corriger dans la Nouvelle Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques,* il avait défendu la foi « des Pères des trois premiers siècles de l'Église ». Enfin, il lança contre Richard Simon et son *Nouveau Testament* (1702) une *Ordonnance* et deux *Instructions* célèbres, avec une *Dissertation* préliminaire sur la doctrine de Grotius.

« L'ouvrage principal de Bossuet, en ce genre (pour la conversion des protestants), c'est, d'après Rohrbacher, son *Histoire des Variations des Eglises protestantes,* suivie des six *Avertissements aux Protestants.* ...Tous ces ouvrages sont dignes de leur grande renommée. Cependant, dans son *Histoire des Variations,* il suppose que l'hérésie de Luther a commencé par la querelle des Indulgences. Il paraît *avoir ignoré complètement ce fait capital :* que, dès 1516 et avant la querelle des Indulgences, Luther publia quatre-vingt-dix-neuf thèses contre les scholastiques et contre le libre arbitre. » (Page 192.) — Ainsi, voilà Bossuet convaincu d'*ignorance complète* sur le *fait capital* de la Réforme, dans un ouvrage d'ailleurs « digne de sa grande renommée » et où M. Rébelliau montrait

naguère, avec une érudition inattaquable, que depuis deux siècles les protestants eux-mêmes n'avaient pu rien trouver d'inexact ni d'incomplet, rien qui ne fût marqué au coin de la plus grande sûreté d'information ! (1) Malgré Rohrbacher, la critique continuera à dire avec M. Brunetière (2), de l'*Histoire des Variations :* « Nulle part on ne saurait mieux saisir, ni trouver une plus belle et plus ample occasion d'admirer la complexité, la richesse, la fécondité de la pensée de Bossuet. Ce que la discussion du dogme a de plus métaphysique, ce que la dialectique a de plus pressant et parfois de plus audacieux, ce que la narration historique a de plus vivant et de plus coloré, ce que la critique des textes et leur interprétation ont de plus épineux, de plus délicat, de plus subtil aussi, ce que l'éloquence enfin du pasteur qui veut conquérir ou ramener des âmes a de plus persuasif et de plus convaincant, de plus impérieux et de plus insinuant tour à tour, la promesse et la menace, l'indignation et l'ironie, le conseil et la prière, l'adjuration et l'anathème, tout est réuni dans ce livre, qu'à peine quelques curieux lisent encore de nos jours, ...et qui n'en demeure pas moins le plus beau livre de la langue française, comme joignant à ses autres mérites celui d'en être à la fois le plus sincère et le plus passionné. »

Rohrbacher, XI, p. 173, raconte, d'après le cardinal de Bausset, la lutte de Bossuet contre Pontchartrain, qui voulait soumettre les livres et les ordonnances des

(1) Voir *Bossuet historien du Protestantisme*, 1 vol. in-8°, Paris, 1891.

(2) *La Philosophie de Bossuet.*

évêques à la censure d'un docteur de Sorbonne. Il cite les magnifiques paroles de l'illustre vieillard : « J'y mettrais la tête... Je ne relâcherai rien de ce côté-là. » Et il ajoute : « Il relâcha pourtant quelque chose. » — Il y a là des oublis graves, qui dénaturent tout. Une conférence de quatre heures entre Pontchartrain, Bossuet et le cardinal de Noailles n'ayant eu aucun résultat, le Roi, que Bossuet avait convaincu par ses *Mémoires* et par ses éloquents plaidoyers dans plusieurs audiences, « fit connaître ses intentions à ce magistrat », qui dut céder. « Ce ne fut plus par autorité, ce fut comme *une grâce* qu'il demanda à Bossuet de consentir à ne point parler, dans son ordonnance, de la nécessité de la permission des évêques pour publier des versions de l'Écriture sainte... Bossuet, *sur l'invitation du cardinal de Noailles*, se rendit à la demande du chancelier, qui leva en même temps toutes les défenses qu'il avait portées. » Pourquoi supprimer tous ces détails significatifs, qui montrent que Bossuet ne « relâcha » rien du tout ?

« Le dernier combat de Bossuet, dit toujours Rohrbacher, p. 192, fut sa controverse sur le Quiétisme. » — Eh ! non, monsieur l'abbé : il y eut encore, après la controverse sur le Quiétisme, le « combat » contre les jansénistes et les casuistes en 1700, le « combat » contre Richard Simon (1702-1703), le combat contre Basnage (1702), le combat contre les jansénistes (1703) et le combat contre les protestants, les sociniens et Grotius, à propos de la prophétie d'Isaïe sur l'enfantement de la Vierge (1703-1704), de sorte que Bossuet mourut comme il avait vécu, les armes à la main contre l'erreur et l'hérésie. Il valait infiniment mieux le constater que revenir sur une stupide calom-

nie, imaginée contre Bossuet par un moine apostat et répétée par Voltaire, qui parle d'un prétendu mariage de Bossuet dans sa jeunesse.

De l'éloquence incomparable de Bossuet, Rohrbacher ne dit qu'un mot, page 192 : « Il paraissait en chaire, comme aumônier de la mort (?), pour prononcer l'oraison funèbre des grands personnages qui disparaissaient de la scène du monde. » — Un tel laconisme dans une *Histoire de l'Église catholique*, à propos de la plus pure gloire du catholicisme au XVII[e] siècle, est un signe évident de partialité. Certes, Villemain, tout sceptique et voltairien qu'il était, semblait bien mieux inspiré que Rohrbacher, lorsqu'en 1822, à l'ouverture de son Cours d'éloquence française, il disait : « L'éloquence religieuse, voilà l'immortelle couronne du siècle de Louis XIV. La langue était assez épurée pour n'avoir plus besoin que de hautes pensées... Pour créer des orateurs, il ne fallait qu'un grand intérêt social, une grande passion : ce grand intérêt fut Dieu, la révélation et l'éternité ; et, comme il n'y avait jamais eu de pareilles questions agitées dans la tribune antique, jamais on n'avait entendu si haute éloquence. » Et l'éminent critique — après avoir montré le christianisme élevant une tribune où les plus sublimes vérités étaient annoncées pour tout le monde, tribune formidable, tribune pacifique et tutélaire, tribune qni seule plaide éternellement la cause du pauvre contre le riche, tribune où tout s'ennoblit et se divinise, parce que l'orateur peut faire descendre du haut des cieux une éternelle espérance sur ces tombeaux où Périclès n'apportait que des regrets et des larmes — l'éminent critique concluait en s'écriant : « A cette image de l'éloquence apostolique, n'avez-

vous pas reconnu Bossuet ? » Mais, pour Rohrbacher, Bossuet a soutenu le gallicanisme ; Fénelon l'a combattu : il a donc tous les génies et toutes les vertus, tandis que son illustre rival est à peine éloquent, à peine « aumônier de la mort » !

XV

« Fénelon, dit Rohrbacher, p. 192, eut, vers 1666, un grand désir de se consacrer aux missions du Canada. » — Il n'y a pour ce beau désir qu'un malheur : c'est que la lettre sur laquelle on se base pour le prêter généreusement au futur archevêque de Cambrai n'est pas de lui, mais de l'un de ses frères aînés, qui partit de Saint-Sulpice en 1667 pour se rendre à Montréal, au Canada, où il mourut en 1679. (1)

« La seule grâce que Fénelon demanda à Louis XIV (dans les missions du Poitou et de la Saintonge) fut d'éloigner les troupes et tout appareil militaire de tous les lieux où il était appelé à exercer un ministère de paix et de charité. » (Rohr., p. 194.) — Malheureusement pour cette tolérance religieuse, dont l'abbé Rohrbacher, après les philosophes du XVIII[e] siècle, gratifie Fénelon, il y a des lettres authentiques qui la démentent catégoriquement. « Le naturel dur et indocile de ces peuples, écrit Fénelon à Seignelay, le 8 mars 1686, demande une *autorité vigoureuse* et *toujours vigilante*. Il ne faut point leur faire du mal ; mais ils ont

(1) CROUSLÉ : *Fénelon et Bossuet*, I, p. 16. Paris, Champion, 1894.

besoin de sentir *une main toujours levée pour leur en faire,* s'ils résistent. » On lit dans un *Mémoire* rédigé par Fénelon pour Seignelay et publié par M. Gazier : « Je croirais donc qu'il faudrait les *assujettir* sans relâche à assister aux instructions. Pour les sermons, je voudrais les y assujettir par de très légères amendes. Mais il faudrait *les faire payer sans rémission* chaque semaine. » Fénelon ne veut pas employer la force brutalement, sauf contre les réfractaires ; mais il en demande l'usage habile et discret, en évitant de se montrer lui-même, ce qui n'est pas d'une grande franchise. On a vu plus haut que c'était bien une illusion que la tolérance fénelonnienne !

« L'évêque de La Rochelle demanda Fénelon pour coadjuteur ; mais Harlay, archevêque de Paris, y mit obstacle : il était piqué de la préférence que Fénelon donnait sur lui à Bossuet. » (Page 195.) — Ici, Rohrbacher a mal lu le cardinal de Bausset. Celui-ci, en effet, *Histoire de Fénelon*, I, 27, raconte que M. de Harlay enraya la nomination de Fénelon à l'évêché de *Poitiers,* mais que Fénelon ne fut pas nommé coadjuteur à *La Rochelle,* parce que l'évêque qui le demandait était suspect comme lui d'opinions jansénistes. D'ailleurs, M. Crouslé montre très bien (*Fénelon et Bossuet,* I, p. 142-143) qu'« on ne peut guère accumuler dans une page plus d'assertions inexactes que n'en renferme ce récit de M. de Bausset... Qui sait si les évêchés de Poitiers et de La Rochelle étaient à la convenance de Fénelon et auraient contenté ses désirs ? »

Voulez-vous avoir toute la pensée de Rohrbacher sur Bossuet et Fénelon ? Lisez les lignes suivantes, p. 196 : « Dans les ouvrages que fit Bossuet pour l'é-

ducation (du Dauphin), il n'y a rien qui sente le père et la mère se faisant enfants avec leurs enfants pour leur insinuer la vertu, après leur avoir donné la vie : c'est partout un grave docteur qui écrit pour l'instruction des savants. Dans l'éducation du duc de Bourgogne, on voit une fidèle imitation de cette Sagesse, qui atteint d'une extrémité à l'autre avec force et dispose toutes choses avec douceur, qui se joue dans l'univers et fait ses délices d'être avec les enfants des hommes. » (*Sag.* 7 et 8, *Prov.* 8 et 12.) — Sans vouloir diminuer en quoi que ce soit le mérite éminent de Fénelon éducateur, comment ne pas être choqué d'une hyperbole qui fait de lui l'incarnation même de la Sagesse incréée, célébrée par Salomon ? Comment ne pas être choqué de voir un historien de l'Église, qui n'a eu qu'une ligne inexacte pour Bossuet orateur, consacrer dix colonnes in-4° à parler des ouvrages de Fénelon pour le duc de Bourgogne, à citer *le Fantasque, le Jeune Bacchus et le Faune, Charon et Mercure, Chiron et Achille,* etc., etc. ? Comment laisser dire à un auteur ecclésiastique que Bossuet ne fit rien « pour insinuer la vertu » au Grand Dauphin ? Rohrbacher n'a donc pas lu l'admirable *Lettre à Innocent XI,* où le grand évêque dit formellement que, tous les matins et tous les soirs, ses leçons commençaient par l'Écriture-Sainte et la religion ? Il ajoute : « A force de répéter, nous fîmes que ces trois mots, piété, bonté, justice, demeurèrent dans sa mémoire avec toute la liaison qui est entre eux. Et, pour lui faire voir que toute la vie chrétienne et tous les devoirs des rois étaient contenus dans ces trois mots, nous disions que celui qui était pieux envers Dieu était bon envers les hommes. ...C'est à ces principes que nous avons rapporté *tous*

nos préceptes. » Si la prose latine de Bossuet, si belle et si élégante, déplaisait à Rohrbacher, il aurait pu du moins, lui, ultramontain, lire les lettres du Pape Innocent XI et du cardinal Aldéran Cibo, félicitant Bossuet avec effusion de ce qu'il avait fait pour un jeune prince, espoir de son père, de l'Église et de la France.

Le P. Longhaye dit excellemment (*Histoire de la Littérature française au XVII*e *siècle,* II, p. 285) que Bossuet « se dépensa sans mesure, en honnête homme et de conscience, en bon Français qui pensait à l'avenir, mais *en evêque* surtout et qui regardait Dieu. » Il cite à l'appui de ces assertions quelques passages des *Lettres* de Bossuet au maréchal de Bellefonds, où le précepteur parle « des commencements de grandes grâces » que le Dauphin laisse apercevoir parmi « ses rapidités ». « Mais le monde, le monde, les mauvais plaisirs, les mauvais conseils, les mauvais exemples ! Sauvez-nous, Seigneur, sauvez-nous !... Vous avez bien préservé les enfants de la fournaise ; mais vous envoyâtes votre ange ; et moi, hélas ! qui suis-je ? Humilité, tremblement, enfoncement dans son néant propre, confiance, persévérance, travail assidu, patience. Abandonnons-nous à Dieu sans réserve. » (*Lettre* du 9 septembre 1672.) Le P. Longhaye fait aussi remarquer avec infiniment de raison que M. Compayré n'avait aucun motif pour écrire, comme il l'a fait dans son *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France,* I, p. 320 de la 3e édition, que « la politique exigeait qu'on fît de l'héritier de Louis XIV presque un dieu ». — C'est oublier ce que Bossuet dit si éloquemment au livre V (art. IV, prop. I) de sa *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture Sainte,* qui n'est ni la « déification de la monarchie de Louis

XIV », comme le prétend Henri Martin (*Histoire de France*, livre LXXXI), ni surtout « une ignoble parodie de la Bible en faveur de Louis XIV », comme osait l'écrire Renan à M. Peyrat, le 8 avril 1856 : « O dieux de chair et de sang, ô dieux de boue et de poussière, vous mourrez comme des hommes; vous tomberez comme les grands... (Votre puissance) vous laisse faibles; elle vous laisse mortels; elle vous laisse pécheurs et vous charge devant Dieu d'un plus grand compte. »

Quant « au grave docteur qui écrit pour l'instruction des savants », outre que tous ses ouvrages ont servi à Fénelon pour l'éducation du duc de Bourgogne (1), il sait se faire enfant avec les enfants, écrire des *Remarques sur les verbes latins à double signification*, composer une Fable contre les bavards et adresser au Dauphin d'admirables remontrances sur son *inapplication, De incogitantia*. Mais, que voulez-vous? Rohrbacher a eu le temps d'admirer l'*Histoire d'une vieille Reine et d'une jeune Paysanne*, l'*Histoire du roi Alfaronte et de Clariphile*, l'*Histoire de Rosimond et de Braminte*, *le Lièvre qui fait le brave*, etc., parce que tout cela est signé Fénelon ; mais il n'a pas même eu l'idée de lire les *Instructions au Dauphin* sur la première communion, parce que cela est signé Bossuet. Un gallican, fi donc ! Il ne saurait « insinuer la vertu » à un enfant, ni surtout être « le fidèle *imitateur* de cette Sagesse qui atteint d'une extrémité à l'autre avec force et dispose toutes choses avec douceur » !

(1) Voir FLOQUET : *Bossuet précepteur du Dauphin, passim.*

XVI

Dans la disposition d'esprit où il était, l'abbé Rohrbacher ne pouvait écrire qu'un odieux réquisitoire contre Bossuet et une mensongère apologie de Fénelon à propos de la querelle du Quiétisme. Il n'y a pas manqué.

Il parle du sacre de Fénelon par Bossuet, le 10 juin 1695. « Jusqu'*alors,* ajoute-t-il, une confiance naturelle régnait entre Bossuet et Fénelon, comme entre un père et un fils, le maître et le disciple; mais *dans ce temps-là même* une femme dévote mit la division parmi eux pour une question de spiritualité. » — Erreur chronologique grossière. Il y avait beaux jours que Fénelon connaissait Mme Guyon. Il avoue lui-même dans la *Réponse à la Relation du Quiétisme* « qu'il la connut au commencement de 1689 ». Elle raconte dans sa *Vie* qu'elle vit Fénelon en 1688, mais qu'il résista d'abord « à la doctrine de la mystique Épouse et à l'influence magnétique *de ses communications de grâces.* Enfin, elle obtint la victoire, et, depuis ce moment, ils ne furent plus qu'une âme, à ce qu'elle prétend (1) ». Elle exagère assurément (2) : car Fénelon ne partagea jamais les excentricités d'une femme, qui, après avoir presque abandonné ses trois enfants encore jeunes, se croyait l'unique épouse de Jésus-Christ et la pierre sur laquelle l'Église nouvelle

(1) CROUSLÉ : *Fénelon et Bossuet,* I. p. 424.

(2) Elle disait du P. La Combe qu'elle « ne pouvait plus le distinguer de Dieu ». *Vie de Mme Guyon.*

devait être bâtie, l'Église du Saint-Esprit, le règne du Fils étant accompli. Elle avait d'ailleurs de « tels excès de plénitude spirituelle que cela surpassait ses sens au point de la faire crever ». « Lorsqu'il me fallut délacer, écrit-elle au duc de Chevreuse, le 5 février 1694, c'était à Beynes, madame de Charost y était et mon corps creva. Je sentis alors comme une rivière qui, trouvant une digue, remonte du côté de sa source (1) ». — Bossuet s'étonne, dans sa *Relation sur le Quiétisme,* section II, 7, que Fénelon, après avoir été témoin de traits de ce genre, se soit attaché à Mme Guyon. « On ne peut que s'en lamenter », dit M. Crouslé (2), d'autant plus que Fénelon n'ignorait pas les singulières aventures de Mme Guyon avec le P. barnabite La Combe, leur bizarre odyssée à Grenoble, à Thonon, à Verceil, à Turin, à Grenoble de nouveau, à Marseille, à Paris, où M. de Harlay obtint contre eux une lettre de cachet et fit mettre Mme Guyon au monastère de la Visitation de la rue Saint-Antoine,

(1) Voici ce qu'on lisait dans une épître satirique du temps, en réponse à une lettre apologétique de l'abbé de Chanterac :

Ce modèle parfait, ce Paraclet nouveau,
Donne du pur amour un spectacle bien beau,
Quand tout d'un coup, sentant un gonflement de grâce,
Elle crève en sa peau, si on ne la délace.
La grâce, du dedans passant jusqu'au dehors,
Du bassin de l'esprit regorge dans le corps.
Elle en déchirerait jusqu'à son corps de jupe,
Si dans le même instant quelque dévote dupe
Ne faisait prendre l'air à cet amour sacré;
Mais, du lacet enfin se voyant délivré,
Il se répand au cœur de toute l'assistance,
Et chacun le reçoit dans un profond silence.

(2) *Fénelon et Bossuet :* I, p. 436.

le P. Lacombe à la Bastille, à Lourdes (1) et à Vincennes : il devait mourir fou à Charenton, en 1699. Fénelon n'ignorait pas surtout que le livre du P. La Combe, l'*Analyse de l'Oraison mentale,* avait été condamné à Rome par l'Inquisition, le 4 septembre 1688, et que Mme Guyon soutenait la même doctrine molinosiste et quiétiste dans son *Moyen court,* imprimé à Grenoble en 1686 et condamné, lui aussi, par un décret de Rome du 30 novembre 1689. Rien de tout cela n'empêcha Fénelon de se lier intimement avec cette « visionnaire ». « Leur sublime s'amalgama, dit Saint-Simon. Je ne sais s'ils s'entendirent bien clairement dans ce système et cette langue nouvelle, qu'on vit éclore d'eux dans les suites ; mais ils se le persuadèrent, et la liaison se forma entre eux. » Fénelon servit efficacement Mme Guyon. Il la fit introduire à Saint-Cyr, dans le sanctuaire de Mme de Maintenon, qui devait dire plus tard : « J'ignorais entièrement combien cette femme était dangereuse. » Et quand l'évêque de Chartres l'en eût fait exclure, Fénelon la recommanda à Mme de la Maisonfort (2), victime d'une vocation durement imposée par l'impérieuse autorité de celui-là même qu'on veut faire passer pour le plus doux des hommes : « La vocation, écrivait Fénelon le 17 décembre 1690, ne se manifeste pas moins par la décision d'autrui que par notre propre attrait. Quand

(1) C'est de là qu'il écrivait à Mme Guyon pour l'inviter à réparer par la pénitence leurs fautes communes ; « car, disait-il, il y a eu de l'illusion, de l'erreur et du *péché* dans certaines choses qui sont arrivées avec trop de liberté entre nous ».

(2) « Je ne doute point qu'on ne vous permette de voir Mme Guyon deux ou trois fois l'année, et elle vous élargira le cœur. » (*Lettres* de Fénelon.)

Dieu ne donne rien au dedans pour attirer, il donne au dehors une autorité qui décide (1) ». Madame de Maintenon, jusque-là pleine de confiance en Fénelon, se défia bientôt de ce singulier directeur de conscience : il crut devoir s'expliquer en janvier 1694; il le fit de manière à se déclarer fataliste et fanatique : « La liberté fondée sur le vrai renoncement à soi-même est un assujettissement perpétuel aux signes de la volonté de Dieu, *qui se déclare* en chaque moment; c'est une mort affreuse dans tout le détail de la vie et une *entière extinction* de toute volonté propre pour *n'agir et ne vouloir que contre la nature.* » Il y a là les germes des *Maximes des Saints.* Aussi Mme de Maintenon consulta-t-elle en secret l'évêque de Chartres sur les lettres de direction que lui écrivait le précepteur du duc de Bourgogne. La doctrine de Fénelon devint si suspecte qu'on proposa en Sorbonne ce cas de conscience (2) : un prince peut-il souffrir auprès de ses enfants un précepteur soupçonné de Quiétisme? Bossuet s'alarmait pour la réputation de son ami, quand tout à coup on vint lui dire que Mme Guyon et ses amis voulaient remettre à son jugement « l'oraison et les livres » de la fameuse directrice d'âmes.

Aussitôt il lit ses ouvrages, qui scandalisent son orthodoxie; il la voit, sans rien gagner sur elle, malgré ses soumissions verbales et écrites; il a avec Fénelon, dans son appartement à Versailles, une conférence devant les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, février

(1) Le Fénelon de M.-J. Chénier, dans son drame philanthropique, délivre avec attendrissement les religeuses par force; le Fénelon de l'histoire les fait entrer par force, au nom de son autorité, dans le cloître qui leur répugne.

(2) PHELIPPEAUX : *Relation du Quiétisme;* 1730.

1694 : « Je témoignai, dit-il, mon sentiment avec toute la liberté, mais aussi avec toute la douceur possible, ne craignant rien tant que d'aigrir celui que je voulais ramener. Je m'étonnai de voir un si bel esprit dans l'admiration d'une femme dont les lumières étaient si courtes, le mérite si léger, les illusions si palpables, et qui faisait la prophétesse... Je ne songeais qu'à tenir caché ce que je voyais, sans m'en ouvrir qu'à Dieu seul. A peine le croyais-je moi-même ; je me tâtais, pour ainsi dire moi-même, en tremblant, et à chaque pas je craignais des chutes, après celles d'un esprit si lumineux (1) ». Fénelon était aussi opiniâtre et aussi fuyant que son amie ; mais comme il fallait à tout prix n'en rien dire pour ne pas le perdre, on nomma, avec l'agrément du Roi, trois commissaires ecclésiastiques, les évêques de Meaux et de Châlons et M. Tronson, pour des conférences secrètes qui se tinrent à Issy, du milieu de juillet 1694 au mois de mars 1695. Fénelon envoyait écrits sur écrits pour soutenir la théorie du pur amour ou excuser Mme Guyon, sans la nommer, et tout en disant qu'il s'en remettait aveuglément à Bossuet, « comme un petit enfant », « comme un petit écolier ». Sur ces entrefaites, l'archevêque de Paris condamna, le 16 octobre 1694, l'*Analyse* du P. La Combe et le *Moyen court,* ainsi que le *Cantique des Cantiques* de Mme Guyon, que Bossuet, par grâce, fit recevoir à la Visitation de Meaux, janvier 1695. Fénelon ému, alarmé, redoubla ses assurances de soumission, ses protestations de déférence pour Bossuet : il lui offrit même de lui faire une confession générale de toute sa

(1) *Relation sur le Quiétisme :* Section II, 20.

vie, offre que Bossuet n'accepta jamais. « Ce n'est pas l'homme ni le très grand docteur que je regarde en vous, écrivait Fénelon, c'est Dieu. » Rassurée sur ses dispositions par M. de Noailles et par Bossuet, Mme Maintenon fit donner l'abbaye de Saint-Valéry à Fénelon : il fut nommé le 8 février 1695 à l'archevêché de Cambrai. Ses amis et lui avaient espéré Paris, et on l'envoyait « en exil », à « trente-cinq lieues » de Versailles ! Il avait, pourtant, 150.000 à 200.000 livres de revenu et le titre de duc de Cambrai. Comment refuser une telle situation ?

Cependant, les trois commissaires, Bossuet, Noailles et Tronson, avaient rédigé 34 articles sur les états d'oraison. « Nous les présentâmes, raconte Bossuet (1), tout dressés au nouveau prélat, M. de Châlons et moi, dans mon appartement de Versailles... Nous lui dîmes sans disputer, avec une sincérité épiscopale, ce qu'il devait faire des écrits qu'il nous avait envoyés en si grand nombre (2) : il ne dit mot ; et malgré la peine qu'il avait montrée, il s'offrit à signer les articles pour le moment par obéissance. Nous trouvâmes plus à propos de les remettre entre ses mains, afin qu'il pût les considérer durant quelques jours... Il nous apporta des restrictions à chaque article, qui en éludaient toute la force, et dont l'ambiguité les rendait non seulement inutiles, mais encore dangereux : nous ne crûmes pas devoir nous y arrêter.

(1) *Relation sur le Quiétisme :* IIIe Section, 12.

(2) Au lieu de les brûler, Fénelon les garda et il se vantait, le 9 février 1697, de reproduire, dans ses *Maximes des Saints*, les opinions qu'il avait désapprouvées en 1695 et dont on lui avait conseillé de détruire les témoignages ! — Il n'était donc pas sincère en signant les 34 articles.

nie, imaginée contre Bossuet par un moine apostat et répétée par Voltaire, qui parle d'un prétendu mariage de Bossuet dans sa jeunesse.

De l'éloquence incomparable de Bossuet, Rohrbacher ne dit qu'un mot, page 192 : « Il paraissait en chaire, comme aumônier de la mort (?), pour prononcer l'oraison funèbre des grands personnages qui disparaissaient de la scène du monde. » — Un tel laconisme dans une *Histoire de l'Église catholique*, à propos de la plus pure gloire du catholicisme au XVIIe siècle, est un signe évident de partialité. Certes, Villemain, tout sceptique et voltairien qu'il était, semblait bien mieux inspiré que Rohrbacher, lorsqu'en 1822, à l'ouverture de son Cours d'éloquence française, il disait : « L'éloquence religieuse, voilà l'immortelle couronne du siècle de Louis XIV. La langue était assez épurée pour n'avoir plus besoin que de hautes pensées... Pour créer des orateurs, il ne fallait qu'un grand intérêt social, une grande passion : ce grand intérêt fut Dieu, la révélation et l'éternité ; et, comme il n'y avait jamais eu de pareilles questions agitées dans la tribune antique, jamais on n'avait entendu si haute éloquence. » Et l'éminent critique — après avoir montré le christianisme élevant une tribune où les plus sublimes vérités étaient annoncées pour tout le monde, tribune formidable, tribune pacifique et tutélaire, tribune qni seule plaide éternellement la cause du pauvre contre le riche, tribune où tout s'ennoblit et se divinise, parce que l'orateur peut faire descendre du haut des cieux une éternelle espérance sur ces tombeaux où Périclès n'apportait que des regrets et des larmes — l'éminent critique concluait en s'écriant : « A cette image de l'éloquence apostolique, n'avez-

vous pas reconnu Bossuet ? » Mais, pour Rohrbacher, Bossuet a soutenu le gallicanisme ; Fénelon l'a combattu : il a donc tous les génies et toutes les vertus, tandis que son illustre rival est à peine éloquent, à peine « aumônier de la mort » !

XV

« Fénelon, dit Rohrbacher, p. 192, eut, vers 1666, un grand désir de se consacrer aux missions du Canada. » — Il n'y a pour ce beau désir qu'un malheur : c'est que la lettre sur laquelle on se base pour le prêter généreusement au futur archevêque de Cambrai n'est pas de lui, mais de l'un de ses frères aînés, qui partit de Saint-Sulpice en 1667 pour se rendre à Montréal, au Canada, où il mourut en 1679. (1)

« La seule grâce que Fénelon demanda à Louis XIV (dans les missions du Poitou et de la Saintonge) fut d'éloigner les troupes et tout appareil militaire de tous les lieux où il était appelé à exercer un ministère de paix et de charité. » (Rohr., p.194.) — Malheureusement pour cette tolérance religieuse, dont l'abbé Rohrbacher, après les philosophes du XVIII[e] siècle, gratifie Fénelon, il y a des lettres authentiques qui la démentent catégoriquement. « Le naturel dur et indocile de ces peuples, écrit Fénelon à Seignelay, le 8 mars 1686, demande une *autorité vigoureuse* et *toujours vigilante*. Il ne faut point leur faire du mal ; mais ils ont

(1) Crouslé : *Fénelon et Bossuet,* I, p. 16. Paris, Champion, 1894.

— On ne saurait entasser plus d'erreurs en si peu de mots. Eh quoi ! le *Problème ecclésiastique* de 1698-99 a été le mobile *réel* d'une dispute commencée en 1694-95-96-97 ! Bossuet penchait pour les jansénistes, lui qui leur a fait la guerre, depuis son *Oraison funèbre* de Nicolas Cornet en 1663, jusqu'à son écrit *De l'autorité des jugements ecclésiastiques* (1703), mutilé et jeté au feu par les jansénistes du XVIIIe siècle ! Bossuet, formé à l'école d'Augustin, le grand docteur de la grâce, Bossuet, l'auteur de la *Défense de la Tradition et des Saints Pères,* où les questions de la grâce sont si bien élucidées, Bossuet accusé de n'avoir pas une idée nette de la nature et de la grâce ! Bossuet, thomiste depuis Navarre, vengeur de saint Thomas contre Fénelon dans son livre *Schola in tuto,* Bossuet passant pour « ignorer ou méconnaitre la véritable doctrine de saint Thomas » ! C'est un comble, que la passion explique, mais ne justifie pas ! (1)

(1) Voici, d'ailleurs, d'après l'abbé Le Dieu, *Journal,* I, p. 96, ce que Bossuet pensait et disait du jansénisme en pleine Assemblée du clergé, à Saint-Germain, en 1700 : « M. de Meaux, prié de prendre le bureau avec les prélats et les abbés de la commission, a ouvert son discours en donnant une idée générale des deux points proposés : la foi et la morale, le jansénisme renouvelé par une infinité de libelles répandus dans le public, et le relâchement, même la corruption introduite dans la morale par toutes les subtilités des Casuistes. Il a ensuite entamé la matière du jansénisme, par les jugements de condamnation prononcés à l'encontre, dès 1654, par une Assemblée comme celle-ci, ensuite par les constitutions d'Innocent X et d'Alexandre VII, et par le jugement exprès de l'Assemblée de 1659, acceptant les constitutions et jugeant que le sens des cinq propositions condamnées était celui de Jansénius, dont il a fait l'éloge de sa piété, de son savoir et de sa soumission à l'Église pour tous ses ouvrages. Il a expliqué la nécessité de condamner les erreurs

La digression de Rohrbacher a pour but de brouiller les dates et d'amener cette conclusion : « Du côté de l'archevêque de Cambrai furent les jésuites ; du côté de l'évêque de Meaux, les baïanistes ou les jansénistes. »

Tout cela est très sujet à caution. — D'abord, il n'est pas vrai que les PP. Jésuites aient tous été pour Fénelon : le P. de Valois, confesseur des princes, qui devait sa place aux amis de M. de Cambrai, défendait

et nommément leurs auteurs, afin que les fidèles ne puissent être séduits par eux. Il a fait voir comment d'anciens conciles, celui de Chalcédoine, celui d'Éphèse, ont fait des formulaires de leur foi et marqué les erreurs dans de longs extraits des auteurs condamnés (l'autorité des évêques n'a point été oubliée dans l'acceptation des définitions de l'Église) ; que sur tant d'exemples a été fondé le jugement de l'Église de France prononcé dans ses assemblées contre les cinq fameuses propositions et leur sens, qui a été déterminé être celui de Jansénius. De là, il est venu à l'importance de soutenir un jugement si solennel et de réprimer tout ce qui a osé s'élever à l'encontre, non par la seule gloire de l'Église de France, mais bien plus par la gloire de Jésus-Christ même et de la vérité attaquée en toute matière par des livres latins et français, avec une hardiesse qui ne respecte aucune autorité, puisque le Saint-Siège et les Papes, même Innocent XII, y sont traités avec un mépris formel ; que, dans la délibération sur le quiétisme, l'assemblée présente s'est proposé pour modèle ce qu'elle avait jugé dans le jansénisme ; qu'elle est donc engagée par toutes ces raisons à le soutenir et par conséquent à condamner les propositions contraires ; alors il a demandé que ces propositions, qui sont les premières de l'*Indiculus* imprimé, fussent lues : c'est le titre I, *De observandis Innocentii X... constitutionibus*, etc. M. l'évêque de Châlons en ayant fait lecture et des qualifications y jointes, M. de Meaux a repris son discours et prouvé que chaque qualification convenait aux propositions : *fausse, téméraire, scandaleuse, schismatique* et *injurieuse à l'Église ;* dont la vérité, sans autre preuve. se voit clairement par la simple lecture. »

ostensiblement les ***Maximes des Saints,*** 1697 ; le P. de La Chaise, confesseur de Louis XIV, servait bien Fénelon en cour de Rome, mais lui déclarait que son livre était insoutenable et qu'il y avait quarante-trois propositions condamnées par les *théologiens* de la Compagnie. Saint-Simon écrit plaisamment qu'à la nouvelle du mécontentement du Roi contre ces deux Pères, les plus célèbres prédicateurs jésuites entonnèrent dans les chaires de la capitale un concert varié contre les nouveautés des mystiques. Le P. de La Rue donna devant le Roi une scène de comédie aux dépens du duc de Beauvilliers, ami intime de Fénelon (1). Le P. Bourdaloue avait exprimé ses sentiments sur le Quiétisme de Molinos, de Malaval et de Mme Guyon, dans une lettre à Mme de Maintenon du 10 juillet 1694 : c'est la substance même du livre de Bossuet sur les *États d'oraison ;* les deux grands orateurs se rencontrent naturellement dans le bon sens et l'orthodoxie (2). Écoutons maintenant un ami de Fénelon, l'abbé de Brisacier, qui lui écrit le 28 février 1697 : « On me rapporte de toutes parts, sans ce que je vois de mes yeux, que des prélats des moins suspects de préoccupation contre vous, des abbés très sensés, des curés zélés, des docteurs habiles, des supérieurs de communautés séculières et régulières, des laïques de poids, très intelligents dans les matières spirituelles, tous ces gens-là, dis-je, *tout prévenus qu'ils ont été jusqu'ici en votre faveur,* ne peuvent s'empêcher de dire, ou en secret ou tout haut, que *vous avez peu de*

(1) Cette scène est racontée par Saint-Simon, par le P. Lauras, *Vie de Bourdaloue,* 1841, et par Racine, dans une lettre à son fils.
(2) CROUSLÉ : *Fénelon et Bossuet,* II, p. 189.

partisans en cette affaire ; comme, en effet, il est vrai qu'*il ne se trouve presque personne pour vous soutenir* ni dans la forme ni dans le fond, et *vos meilleurs amis,* sans vous le témoigner, *sont désolés* de vous voir engagé dans une carrière dont vous ne sauriez sortir avec un entier agrément. (1) »

Le Pelletier, ministre d'État, écrivait à Fénelon : « Pour l'honneur du roi, pour l'intérêt de la religion et pour votre propre gloire, il serait à souhaiter que votre palais et votre livre eussent été réduits en cendre, il y a six semaines. » (*Manuscrits* du Grand Séminaire de Saint-Sulpice.)

Il y a un *Recueil* de diverses pièces satiriques sur le Quiétisme, composées en 1697-98-99 : presque toutes sont défavorables à Fénelon, qui « veut renchérir sur tout, dit la *Préface,* aller au delà de Dieu, s'il pouvait, ...raffiner sur la manière de lui rendre le culte si simplement exprimé par les Écritures ». On cite partout l'épigramme anonyme qui courait alors :

Dans ces combats où les prélats de France
Semblent chercher la vérité,
L'un dit qu'on détruit l'espérance ;
L'autre soutient que c'est la charité.
C'est la foi qu'on détruit, et personne n'y pense.

Si, certes : Bossuet y pensait, et il disait dans sa *Relation sur le Quiétisme* que, « si les faibles se scandalisent, si les libertins s'élèvent, si l'on dit que... les querelles des évêques sont implacables, il est vrai, si l'on sait s'entendre, qu'elles le sont en effet sur le point de la doctrine révélée... Nous pouvons tout souf-

(1) *Œuvres* de Fénelon : IX, p. 132, g.

frir ; mais nous ne pouvons souffrir qu'on biaise, pour peu que ce soit, sur les principes de la religion. » Le P. Longhaye rend hommage à cette réponse éloquente ; mais « le scandale des faibles, ajoute-t-il, p. 359, n'en reste ni moins réel ni moins regrettable ».—Seulement, la faute n'en revient pas à M. de Meaux : le coupable est M. de Cambrai, avec son opiniâtreté et « ses subtilités abstraites et impraticables », comme dit la voix publique, en colportant ces couplets quiétistes, que Nisard est à peu près seul à citer :

Adveniat regnum tuum :

Votre royaume a des appas
Pour des âmes intéressées ;
Les nôtres, d'un motif si bas
Se sont enfin débarrassées.
S'il vient, il nous fera plaisir ;
Mais Dieu nous garde du désir !

Panem nostrum quotidianum da nobis hodie :

Seigneur, notre pain quotidien
Ne peut être que votre grâce :
Donnez-le moi, je le veux bien ;
Ne le donnez pas, je m'en passe.
Que je l'aie ou ne l'aie pas,
Je suis content dans les deux cas.

Et ne nos inducas in tentationem :

Seigneur, si votre volonté
Me met à ces grandes épreuves
Qui désespèrent le tenté,
Mon cœur, pour vous donner des preuves
De mon humble soumission,
Consent à la tentation.

Les partisans de Bossuet, outre le grand public et les amis du bon sens, étaient *tous* les évêques de France : Fénelon n'en a jamais eu aucun pour lui. Les faire tous jansénistes, ou baïanistes, comme le dit Rohrbacher, c'est une pure calomnie, puisqu'ils condamnèrent le jansénisme à l'Assemblée de 1700. Dira-t-on aussi que c'était un janséniste que l'abbé de Rancé, religieux de tant d'autorité dans les voies intérieures, et dont les *Lettres* à Bossuet, très répandues en 1697-98, causèrent à Fénelon un ressentiment qui perce dans sa polémique ? Les docteurs de Sorbonne se prononcèrent en masse contre les *Maximes des Saints,* et, ce qu'il y a de plus curieux, c'est que le docteur Pirot, qui, d'après Fénelon et Rohrbacher, p. 207, aurait déclaré, en 1697, que le livre était *tout d'or,* se trouve, en 1698, à la tête des docteurs qui le censurent, « dresse le fond de l'acte et les qualifications » (1). Faut-il rappeler que le *Vae soli* de Bossuet à l'adresse de Fénelon était si exact qu'en 1699, après la soumission de M. de Cambrai, il s'entendit reprocher dans son propre palais par un membre de l'assemblée provinciale, l'évêque de St-Omer, Louis-Alphonse de Valbelle, de n'avoir pas exprimé « un acquiescement intérieur » dans les termes de son Mandement sur les *Maximes des Saints ?* (2)

XVII

Où Rohrbacher se montre encore plus injuste et plus violent contre Bossuet, c'est lorsqu'il ose écrire, p. 206 : « Bossuet voulut faire quelque chose de plus

(1) Crouslé : II, p. 79.
(2) *Ibidem :* II, p. 653.

(que d'obtenir la soumission de Mme Guyon), une ***Instruction pastorale sur les états d'oraison***. C'était pour lui une entreprise hasardeuse. Peu familiarisé jusqu'alors avec la théologie mystique, ne distinguant pas bien l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, il était incapable d'en bien concevoir et d'en bien expliquer les mystères ». — Il est bien dommage, vraiment, que l'aigle de Meaux n'ait pas eu, pour suppléer à son *incapacité,* un maître comme l'abbé Rohrbacher, qui lui aurait appris en deux temps et deux mouvements ce que saint Augustin, saint Thomas et tous les Pères, dont Bossuet était « l'encyclopédie » vivante, au dire du P. Campioni, n'avaient pu apprendre à ce génie « incapable » ! L'auteur du ***Panégyrique de sainte Thérèse*** en 1657, de celui de saint François de Sales en 1662, de celui de saint Pierre Nolasque en 1665, etc., l'auteur des admirables *Commentaires sur le Cantique des Cantiques* en 1693, des ***Élévations sur les mystères*** (1696), des ***Méditations sur l'Évangile*** (1695) et de tant de belles *Lettres de direction,* était apparemment moins « familiarisé avec la théologie mystique » que Fénelon, qui, depuis six ans, l'apprenait à l'école de Mme Guyon, de Molinos, de Malaval et autres quiétistes condamnés par l'Église. M. de Cambrai n'était-il pas, d'ailleurs, infiniment plus intelligent que celui dont il s'était fait « le petit enfant, le petit écolier », et que Rohrbacher déclare « incapable de bien concevoir et de bien expliquer les mystères » de l'ordre surnaturel ?

On croit rêver quand on lit de pareilles énormités, écrites dans une ***Histoire universelle de l'Église catholique,*** dont l'auteur est tellement aveuglé par la passion qu'il ne voit pas que « cette entreprise hasardeuse » de Bossuet, le livre intitulé l'*Instruction pastorale sur les*

états d'oraison, obtint en France un applaudissement unanime, si bien, dit saint Simon, « qu'il n'y eut homme ni femme à la Cour qui ne se fît un plaisir de le lire et qui ne se piquât de l'avoir lu, de sorte qu'il fit longtemps toutes les conversations de la cour de la ville (1) ». Le Pape Innocent XII, les cardinaux Janson et Spada en parlèrent avec admiration. Le Souverain Pontife, après avoir écrit à l'auteur un bref très gracieux, le 6 mai 1697, « répétait à l'abbé Bossuet tout ce qu'il avait dit à M. le cardinal de Janson, que (l'évêque de Meaux) était le *premier évêque* de l'Église et le soutien de la religion en toute occasion, qu'il n'ignorait pas l'estime que *tout le monde* faisait de lui. Il repétait cinq ou six fois : nous le portons dans notre cœur (2) ».

Comment donc un Pape, si cher à Rohrbacher, a-t-il pu « porter dans son cœur » un prélat dont le livre contenait « des propositions pour le moins suspectes » (3) et « imputait à Mme Guyon un dessein évident d'établir un système qui fait frémir d'horreur et dont l'abomination évidente rendrait évidemment sa personne abominable » ? (P. 206-207.) — A qui la faute, d'ailleurs, si Bossuet, en citant textuellement le *Moyen court* et le *Cantique des Cantiques* de Mme Guyon, y faisait remarquer un système d'une « abomination évidente » ? Bossuet ne se « mettait nullement en contradiction avec lui-même » en condamnant dans les *États d'oraison* la doctrine dont il avait obtenu la

(1) *Mémoires :* I, p. 267.
(2) *Lettre* de l'abbé Bossuet du 9 avril 1697.
(3) Jamais Bossuet n'a soutenu, comme le lui fait faire Rohrbacher, p. 207, que « la vision intuitive de Dieu n'est pas une fin surnaturelle à l'homme ».

condamnation de la part de Mme Guyon le 1er juillet 1695 ? Il n'a jamais « présenté la même personne et comme une personne innocente et comme une personne diabolique » : il a déclaré seulement qu'elle « a toujours détesté en sa présence les abominations de Molinos et autres ». Si Mme Guyon n'était pas sincère dans ses rétractations, faut-il s'en prendre à Bossuet, qu'a odieusement trompé cette prophétesse, martyre du Saint-Esprit et amie de M. de Cambrai ?

Tout le monde sait que la vraie cause de la querelle de Fénelon et de Bossuet, ce fut le refus d'appronver l'*Instruction sur les états d'oraison,* que l'archevêque de Cambrai opposa en 1696 à l'évêque de Meaux, auquel il avait offert d'abord sa collaboration et auquel il écrivait le 24 mai qu'il était « plein de déférence pour lui soumettre ses pensées. Le lien de la foi nous tient étroitement unis pour la doctrine ; et pour le cœur, je n'y ai que respect, zèle et tendresse pour vous ». Afin de colorer son refus d'approbation à une œuvre magistrale de celui dont il se disait naguère « le petit enfant, le petit écolier », Fénelon ne sut inventer que cette déclaration au duc de Chevreuse, 24 juillet 1696 : « J'ai entrevu à la simple ouverture des cahiers de M. de Meaux, sans les lire, des citations du *Moyen court* à la marge. C'est ce qui me met hors d'état de pouvoir l'approuver. » — Voyez-vous ce prélat gentilhomme, se déclarant le chevalier d'une femme, que naguère, avant son sacre, il avait si lestement jetée par-dessus bord et dont maintenant il se fait le champion, au point de ne pouvoir ni approuver ni lire un ouvrage soupçonné seulement d'attaquer le *Moyen court,* condamné, censuré par Rome, et non pas simplement « censurable », comme l'écrit Rohr-

bacher, p. 207, après s'être moqué des « finesses » de Bossuet, qui n'en eut jamais ? C'est Fénelon qui poussait la finesse jusqu'à la duplicité, en refusant ainsi de désavouer un livre de Mme Guyon, alors qu'il avait solennellement déclaré qu'elle était « morte » pour lui.

« Le refus de Fénelon, pour les raisons qu'il leur fit connaître, fut approuvé par l'archevêque de Paris et par l'évêque de Chartres. *De l'aveu de ces deux prélats,* Fénelon résolut de faire lui-même un livre. » (P. 207.) — Les raisons qu'avait Fénelon (1) n'étaient pas de celles qu'on fait connaître à deux juges de Mme Guyon, dont ils avaient condamné les écrits. Ils approuvèrent si peu son refus d'approbation qu'ils voulaient l'empêcher de publier les *Maximes des Saints :* « J'avoue, écrit M. de Noailles, que vous me fîtes confidence de votre dessein. Nierez-vous, Monseigneur, que *j'en fus effrayé ?* Nierez-vous que je n'aie employé les plus fortes raisons *pour vous en dissuader ?* Vous voyant *inflexible* et d'un caractère à n'avoir pas besoin de ma permission pour imprimer, je vous conjurai de laisser passer le livre de M. de Meaux avant le vôtre. Je voulais prévenir par là le *scandale que vous causeriez,* si vous avanciez une doctrine contraire à celle de ce prélat et qu'il fût obligé de combattre. Vous m'accordâtes ce que je vous demandai. Vous me promîtes positivement de ne rien mettre dans votre livre qui fût contraire à la doctrine

(1) Il écrivit à ce sujet un *Mémoire* menaçant à Mme de Maintenon : « Chassera-t-on de la cour, comme un infâme quiétiste, un archevêque qui a instruit les princes pendant sept ans, qui préside à toute une grande province frontière, au milieu de la guerre et des hérétiques ?... Il *faudrait me faire mourir pour m'assurer que je ne reviendrais jamais en crédit.* »

de M. de Meaux. » Le vénérable curé de Saint-Sulpice, à qui les *Maximes des Saints*, communiquées en manuscrit, avaient « fait peur », déclarait que si les deux prélats « en venaient à écrire ou éclater l'un contre l'autre, cela ferait un *grand scandale, qui retomberait assurément sur Mgr de Cambrai* (1) ».

Mais avouer que Fénelon a pu faire du scandale, jamais! Rohrbacher prétend même « qu'en l'absence de Fénelon, ses amis l'imprimèrent (son livre), à son insu ». P. 207. — Rien de plus faux. « Il le fit imprimer avec toute la diligence possible, dit Saint-Simon, I, page 262..... Aussi la promptitude et l'exactitude de la correction répondirent-elles à des mesures si bien prises que, en très peu de jours, il fut en état de le distribuer à toute la cour, et que l'édition se trouva presque toute vendue. »

Ce récit est pleinement confirmé par M. de Noailles dans sa *Réponse aux* IV *Lettres de M. de Cambrai :* « L'un de vos amis m'étant venu voir (2), je lui présentai fortement le danger où vous vous exposeriez par une impression précipitée. Je l'exhortai, je le pressai de l'arrêter; mais il n'avait garde de suivre mon conseil. Il m'avoua que l'impression était très avancée. Elle était plus qu'avancée : car « dès le lendemain il m'apporta votre livre tout relié et fort sec ».

(1) Lettre du 21 janvier 1697.

(2) Le duc de Chevreuse, dont Mme de Maintenon se plaignit par ce qu'il s'était fait le coopérateur public de Fénelon.

XVIII

Il parut donc, non pas « en janvier », comme le dit Rorhbacher, mais le 1er février 1697. Fénelon « eut le dégoût, dit Saint-Simon, de ne recevoir de louanges de personne et de remerciements de fort peu, et de pur compliment ; et les connaisseurs crurent y trouver, sous ce langage barbare, un pur quiétisme, délié, affiné, épuré de toute ordure, séparé du grossier, mais qui sautait aux yeux, et avec cela des subtilités fort nouvelles et fort difficiles à se laisser entendre et bien plus à pratiquer. Je rapporte, non pas mon jugement, comme on peut croire, de ce qui me passe de si loin, mais ce *qui s'est dit alors partout,* jusque chez les dames ; à propos de quoi on renouvela ce mot échappé à Mme de Sévigné lors de la chaleur des disputes sur la grâce : « Épaississez-moi un peu la religion, qui s'évapore toute à force d'être subtilisée ».

Savez-vous ce que devient, sous la plume de Rohrbacher, cet échec significatif du livre de son héros? « *Une* phrase indisposa l'opinion publique et rendit suspectes plusieurs autres. » XI, p. 207.

D'ailleurs, c'est de Bossuet que vint tout le mal : « Il alla demander pardon à Louis XIV de ne lui avoir pas révélé plus tôt le fanatisme de son confrère. » Quel homme abominable ! Heureusement pour sa gloire, c'est le ministre Pontchartrain, alors contrôleur général des finances, qui avait averti Sa Majesté des dangereuses erreurs des *Maximes des Saints ;* c'est l'archevêque de Reims, Maurice Le Tellier, qui « avait instruit très particulièrement et plusieurs fois le roi

du venin » contenu dans le livre de Fénelon ; ce sont plusieurs autres personnes de distinction qui en portèrent leurs plaintes au prince. « Eh ! quoi, madame, dit-il à Mme de Maintenon, que deviendront mes petits enfants? En quelles mains les ai-je mis? » (1) — « Bossuet, écrit Mme de Maintenon, veut peut-être pouvoir dire qu'il ne m'a pas vue pendant tout ce vacarme. On dit qu'il est grand ». Témoignage sincère rendu à la générosité du prélat : il n'avait cessé de couvrir du manteau de sa charité épiscopale la réputation d'un dlsciple qui, sans cette charité, ne fût jamais parvenu à l'épiscopat. Et Rohrbacher ose dire, p. 288, que, si Bossuet avait « eu la centième partie de la condescendance qu'il témoigna pour l'écrivain janséniste Quesnel, la querelle avec Fénelon se serait terminée amiablement » ! C'est odieux et révoltant.

« Chacun, écrit plus tard Bossuet, sait les justes reproches que nous essuyâmes de la bouche d'un si bon maître, pour ne lui avoir pas découvert ce que nous savions : de quoi ne chargeait-il pas notre conscience? (2) » Bossuet avoue qu'il a demandé pardon au roi le 23 février 1797; mais il ne s'est pas servi de l'expression de « fanatisme », d'ailleurs justifiée. Croire qu'il l'a employée sur la seule allégation de Fénelon, dont la force d'imagination est assez connue, et qui prétend que Bossuet « frappa le Roi par son air pénitent », ce serait trop de complaisance et de partialité. Il faut la laisser à Rohrbacher, qui s'en rapporte aveuglément à ce que dit son héros, M. de

(1) Œuvres du chancelier Deguesseau : XIII, p. 74, 171.
(2) *Relation sur le Quiétisme :* VIe sect. 4.

Cambrai, ou son hagiographe, son apologiste, le cardinal de Bausset.

« Voilà ce que Fénelon assure, écrit-il sans sourciller, p. 218, sans avoir été contredit ». — Mais les contradictions ont plu dru comme grêle sur les audacieuses assertions de M. de Cambrai, et ce qu'il y a de pire pour lui, c'est que le contradicteur de Fénelon le plus doux et le plus charitable, c'est encore Bossuet.

Pourquoi Rohrbacher n'a-t-il pas même fait allusion à la polémique de Fénelon contre l'évêque de Chartres, Godet des Marais, qui répondit en théologien consommé aux subtilités du Quiétisme? Pourquoi ne rien dire de la polémique de Fénelon contre l'archevêque de Paris, M. de Noailles? Écoutons la réponse que ce prélat fait à M. de Cambrai et par avance à l'abbé Rohrbacher : « La grande ressource de votre cause, dit-on, a été d'introduire le jansénisme sur la scène. Il y a longtemps que Madame Guyon et ses fauteurs ont fait jouer ce ressort pour amuser le peuple et pour la faire échapper à la censure. Mais pourquoi imputer aux Jansénistes un zèle dont les plus déclarés contre le Jansénisme sont aussi échauffés que personne? Qui l'aurait cru, il y a dix ans, disait un homme d'esprit, que l'abbé des Marais passerait pour janséniste, et que l'abbé de Fénelon deviendrait moliniste?.... Souffrez, Monseigneur, qu'en finissant je me plaigne du temps que vous me faites perdre et que vous perdez. Ne craignez-vous point, pendant que vous vous occupez tant à défendre vos prévisions, dont l'Église s'est passée si longtemps, de manquer à ce que vous lui devez de plus important?.... Pour moi, qui sens plus que vous, parce que j'ai moins de force, la pesanteur de mon fardeau, je me crois si

obligé d'éviter tout ce qui peut me détourner de mon ministère que je ne veux plus employer mon temps à cette dispute. Vous écrirez tant qu'il vous plaira contre moi, je ne vous répondrai plus ».

La leçon était sévère, mais méritée (1). Ce qui dut peut-être irriter encore davantage Fénelon, ce fut le passage suivant : « Bien des gens jugèrent, en suivant votre livre pied à pied, que c'était une *apologie adroite de votre amie*. De là sont venues, à ce qu'on croit, les obscurités et les contradictions de l'ouvrage. Vous vouliez soutenir une doctrine censurée, sans combattre ouvertement la censure. L'entreprise était embarrassante. Il fallait dire le oui et le non sans qu'on s'en aperçut ; mais on s'en est aperçu. Pour vous justifier, vous dites que, si un auteur avait fait de telles contradictions, il aurait été non seulement *dissimulé*, mais *extravagant*. Qu'est-ce que cela conclut, Monseigneur, contre ceux qui montrent ces contradictions en propres termes ? »

On ne saurait mieux dire, et il fallait enregistrer impartialement ces réponses, écrasantes pour tout autre que Fénelon, au lieu de se rabattre, comme Rohrbacher, sur une proposition dénoncée à Rome par les trois prélats de Paris, de Meaux et de Chartres, celle du *trouble involontaire de Jésus-Christ*, qui avait été insérée, à son insu, dit Fénelon, dans les *Maximes des Saints*. — Quelque invraisemblable que paraisse le fait, admettons-le. Pensez-vous que Fénelon condamne cette proposition ? Point du tout : il la justifie. « Dans la place où elle est, *elle ne peut avoir aucun sens*

(1) Bossuet répondit ensuite pour lui par la *Lettre d'un théologien*.

erroné. Elle dit seulement que la partie inférieure, étant troublée, ne communique point son trouble à la partie supérieure, qui est la volonté. Le trouble est volontaire, en ce qu'il est commandé par la volonté. Il est involontaire en ce qu'il n'est pas communiqué à la volonté qui n'est pas troublée. » Ainsi donc, ce qui est *commandé* par la volonté, n'est pas *communiqué* à la volonté ! Explique qui pourra ce triple galimatias.

Fénelon ayant soumis son livre au Pape, le 18 avril 1697, l'affaire s'instruisit en cour de Rome : « Il demanda la permission d'y aller plaider sa cause : Louis XIV la lui refusa, mais le renvoya de la cour ; tous ses amis furent menacés du même sort, et tous lui demeurèrent fidèles. » XI, p. 208. — Oh ! le beau roman ! Mais ce n'est guère qu'un roman. Ainsi d'abord, Fénelon ayant refusé obstinément toute conférence de vive voix avec M. de Meaux, le 26 juillet 1697, Louis XIV écrivit de sa main au Pape Innocent XII pour le prier de prononcer le plus tôt possible sur un livre, qu'il « avait fait examiner par des évêques et par un grand nombre de docteurs et de savants religieux de divers ordre, qui tous lui avaient rapporté qu'il était très mauvais et très dangereux. » L'archevêque de Cambrai, ayant demandé la permission d'aller défendre son livre à Rome, reçut l'ordre de se retirer dans son diocèse, avec défense d'en sortir, 1er août 1697.

Il accuse l'évêque de Meaux d'être l'auteur de cette disgrâce ; Rohrbacher l'en accuse aussi, p. 210. — Il y a là une pure calomnie, que rien n'autorise ni dans les paroles, ni surtout dans le caractère de Bossuet. C'est Mme de Maintenon qui, blessée d'avoir été prise pour dupe, déclara « avoir parlé au roi pour ôter ceux qui environnaient les princes » ; elle ne se laissa fléchir ni

par le duc de Bourgogne, ni par le duc de Beauvilliers, ni par sa femme, qui vinrent la voir le même jour. Elle stimula plus tard l'archevêque de Paris et lui écrivit à propos de l'entêtement de Fénelon : « Je suis persuadée que vous ne le croyiez pas aussi imbu de ces maximes-là qu'il l'est en effet. Son cœur en est rempli. »

Voilà bien une amie qui devient infidèle à Fénelon, après l'avoir si longtemps écouté comme directeur de sa conscience et conseiller dans les affaires de Saint-Cyr. Or, Mme de Maintenon était la raison incarnée ; elle n'a été sévère pour Fénelon qu'à bon droit. Quant à la fidélité des ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, elle s'explique par le charme qu'exerçait Fénelon sur ceux qui l'approchaient, comme aussi par l'espérance de le voir bientôt premier ministre du duc de Bourgogne devenu roi. En tout cas, le chevalier de Ramsay tomba un jour aux pieds de Fénelon, dont il avait jusque-là écouté la voix comme celle d'un ange : « Pardonnez, Monseigneur, lui dit-il, à l'excès de mes peines. Votre candeur m'est suspecte, et je ne saurais plus vous écouter avec docilité. » Un tel aveu serait bien fait pour arrêter les apologistes de Fénelon. Il est vrai qu'ils n'écoutent rien de ce qui peut nuire à leur héros et Rohrbacher le plaint de toute son âme, parce que l'abbé Bossuet employait à Rome « un espion » et parce que, tandis que les adversaires de M. de Cambrai « publiaient coup sur coup de nouvelles accusations, Fénelon, après avoir publié une Lettre pastorale pour expliquer ses sentiments avec plus de netteté qu'il n'avait fait dans son livre, se contentait d'envoyer ses défenses à Rome par écrit. » P. 208. — Admirez la candeur de cet agneau que de barbares exécuteurs conduisent à la boucherie; mais prenez garde que

votre admiration ne porte à faux ; car voici des faits authentiques, indéniables, qui prouvent que l'agneau se défendait parfaitement et savait encore mieux attaquer, calomnier même ses adversaires. — D'abord ses envoyés à Rome, l'abbé de Chanterac et M. de la Templerie, avaient leurs espions (1) tout comme l'abbé Phelippeaux et l'abbé Bossuet, sur le compte duquel ils racontaient des histoires scandaleuses, qui ne sont rien moins que prouvées, quoique Rohrbacher les reproduise, p. 210. Grâce à ses agents, Chanterac était instruit de tout et travaillait sans relâche à déjouer les manœuvres du parti opposé. Son maître, d'ailleurs, aurait voulu jouir du privilège de parler seul au juge qu'il avait choisi : « Il faudrait que de bonne heure on pressentît le Roi sur le silence réciproque, après *que mes défenses auront été produites* (2). ... S'ils répondent encore à mes réponses, nous passerons notre vie à scandaliser l'Église (3). « Le Pape était étonné de la fécondité « de ces diables de Français », et l'abbé de Chanterac de la tactique de son maître : « Parler si hautement à Rome et ne dire mot à Paris ! Quel mystère ! Quelle politique ! Cette conduite ne paraît ni simple, ni uniforme ; je n'en pénètre ni la piété ni la prudence. (4) » La piété en était bien impénétrable, pour une bonne raison, c'est qu'elle était absente ; quant à la prudence ou à l'habileté, elle était profonde : il s'agissait pour Fénelon, après avoir multiplié les accusations calomnieuses contre M. de Meaux, après avoir

(1) Ils badinent même agréablement sur cet espionnage : *Lettre* à Fénelon, 15 octobre 1697.

(2) *Lettre* du 27 janvier 1698.

(3) *Lettre* au nonce, 17 mars 1698.

(4) *Lettre* du 10 décembre 1698.

provoqué ses ripostes foudroyantes, de poser en victime résignée et toujours prête à dire : « Laissons-nous fouler aux pieds. » Il ne cessait de protester, à Rome comme en France, contre le scandale d'une polémique entre deux évêques : il suppliait le roi, le nonce, le pape d'imposer le silence aux deux partis ; mais il n'en écrivait pas une ligne de moins.

Pour Bossuet, « il y allait de toute la religion » (1), et l'on ne voit pas pourquoi le P. Longhaye, après avoir reconnu « le sens pratique, le zèle » de Bossuet, parle, *Histoire de la lit. fr. au XVIIe siècle,* II, p. 305, de « sa hauteur impérieuse avec l'adversaire, avec Rome elle-même et, plus que jamais, de cette prétention inconsciente à une infaillibilité qu'il refusait d'avouer dans les Papes ». « De quel droit vous appellez-vous l'Église ? lui demandait un jour Fénelon ; et le trait portait assez juste. » — Non, il ne portait pas juste ; car Bossuet ne s'est jamais « appelé l'Église » : il a dit seulement que sa doctrine était celle de l'Église et de tous les Pères, tandis que Fénelon était seul, bien seul avec Mme Guyon. De plus, où est la prétention à l'infaillibilité dans un appel au jugement de Rome sur une doctrine controversée, appel qui est la négation même et la ruine des prétentions gallicanes, comme Innocent XII le reconnut, en acceptant avec plaisir de juger la cause qui lui était déférée ? N'est-ce pas après cette querelle que Bossuet renonça à son gallicanisme ou du moins à la publication de la *Défense de la Déclaration ?* Enfin, il ne suffit pas d'affirmer « la hauteur impérieuse de Bossuet avec Rome » : il faudrait la prouver, et c'est impossible. Au contraire, les

(1) *Lettre* du 9 décembre 1697.

écrits du prélat, en français et en latin, en particulier ses *Lettres* au cardinal Spada et au P. Campionoi prouvent qu'il était, comme le lui écrivait ce dernier en septembre 1698, « le meilleur et le plus doux des hommes, *benignissimum.* »

Pour Fénelon, il y allait de son orgueil personnel, qui ne voulait à aucun prix subir l'humiliation d'une censure et de la tutelle de Bossuet. Aussi ne craignait-il pas de mettre dans son parti le roi d'Espagne, les cardinaux d'Espagne et de l'Empire, ennemis acharnés de la France. Il se servait même de l'ambassadeur de Louis XIV contre Louis XIV : le cardinal de Bouillon fit pendant deux ans échec à son maître et retarda la solution d'une affaire qu'il avait pour mission de hâter. Ces intrigues ne font pas plus d'honneur à un parti qu'à l'autre, et il est curieux de voir un historien assez naïf pour affirmer, comme Rohrbacher, que Fénelon n'aurait rien écrit, s'il n'avait été « *enfin obligé* de céder au vœu des cardinaux et des examinateurs. » (P. 208).

D'ailleurs, ce n'est pas Fénelon qui est dans l'erreur, d'après l'auteur de l'*Histoire universelle de l'Eglise catholique :* non, certes, c'est Bossuet, « accusé, non sans preuve, d'avoir pour principe de ces écrits contre Fénelon la 121e proposition ou erreur de Baïus ! » (1209.) Et puis, « Bossuet seul, conseillé par son indigne neveu, poussait, contraignait l'archevêque de Paris, qui poussait Mme de Maintenon, laquelle poussait le Roi : sans Bossuet, tout allait à l'abandon, et Fénelon triomphait. » — On a vu que ni M. de Noailles, ni le Roi, ni Mme de Maintenon n'étaient « les manivelles » comme le dit élégamment Rohrbacher, p. 219, d'un homme dont le dessein bien combiné

empêchait seul les parties de s'entendre. L'affaire eût pu s'arranger, sans doute, en 1696 ; mais c'est l'opiniâtreté, c'est l'entêtement orgueilleux de Fénelon qui avait tout perdu, comme le lui écrivait M. de Noailles.

XIX

Bien prié, bien pressé, Rohrbacher dirait — Fénelon l'a bien dit — que le quiétiste, l'ami de Mme Guyon, c'est M. de Meaux. La *Relation sur le quiétisme* l'arrête, sans doute, un instant, mais si peu ! Songez donc : elle est « tirée des manuscrits que Mme Guyon avait confiés (à Bossuet) lors de son examen, à la suite duquel il lui fit signer qu'elle n'avait aucune des erreurs qui étaient dans ses livres ; tirée des lettres confidentielles que Fénelon avait écrites tant à Bossuet qu'à Mme de Maintenon ; tirée même de la confession générale que Fénelon avait remise par écrit à Bossuet dans l'excès de sa confiance. » (P. 210) — Comment se fait-il donc que l'effet de ce « libelle » ait été « prodigieux ? » Est-ce qu'au XVIIe siècle une monstruosité comme la révélation du secret de la confession par un évêque n'aurait pas épouvanté tout le monde ? Ah! c'est que Fénelon lui-même n'a jamais cru à cette révélation, dont il parlait si haut et si scandaleusement. Ecoutons une personne sensée entre toutes, Mme de Maintenon, ancienne amie de M. de Cambrai : elle écrit le 29 juin 1698 à M. de Noailles : « Le livre de M. Meaux fait un grand fracas ici ; on ne parle pas d'autre chose. *Les faits sont à la portée de tout le monde ;* les folies de Mme Guyon divertissent ; le livre est court, vif et bien

fait ; on se le prête, on se l'arrache, on le dévore ; il réveille la colère du Roi sur ce que nous avons laissé faire un tel archevêque : il m'en fait de grands reproches ; il faut que toute la peine de cette affaire tombe sur moi. »

Personne en 1698 ne crut Bossuet coupable du crime odieux et inouï que lui imputait Fénelon, et les amis de ce dernier, les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, durent avouer en pleine cour qu'ils n'auraient jamais soupçonné le précepteur du duc de Bourgogne de tant de faiblesse pour Mme Guyon.

« Mais, dira-t-on, Bossuet a mis trop d'âpreté dans la lutte » — « Il n'y a mis que le nécessaire, répond M. Crouslé (1); nous osons même dire qu'il y a mis de la modération : la preuve en est qu'en présence des faits, on a souvent de la peine à retenir des expressions plus flétrissantes, qui paraissent justifiées par les actes et les écrits de l'adversaire. »

Eh ! quoi ? peut-on ajouter, pour répondre à Rohrbacher, un homme cesse-t-il d'être grand, loyal et bon, parce qu'il se défend ? Voilà dix-huit mois que Fénelon accuse Bossuet « d'attaquer ouvertement la prééminence de la charité sur l'espérance, d'anéantir les actes de la parfaite contrition, d'ébranler la liberté de Dieu dans sa promesse gratuite de donner aux fidèles la béatitude éternelle, de blesser même la liberté des hommes dans l'oraison passive, d'être janséniste, baïaniste, hérétique, d'avoir abusé de la confiance, que dis-je ? de la confession d'un ami, d'avoir provoqué sa disgrâce et son exil ; voilà dix-huit mois que ces bruits calomnieux circulent en France et à Rome,

(1) II, p. 488.

si bien qu'à deux siècles d'intervalle, vous, Rohrbacher, vous vous en faites l'injuste et odieux écho ; et Bossuet n'aurait pas eu le droit, j'ajoute même le devoir, de défendre sa réputation d'évêque, de prêtre, d'homme d'honneur, indignement déchirée par la colère vindicative de celui qui s'était fait « son petit enfant », « son petit écolier » ! Vous vous plaignez de ce que dans uue phrase conditionnelle Bossuet ait dit : « Si cette Priscille n'a pas trouvé son Montan pour la défendre ». Mais d'abord Bossuet, à deux et trois reprises (1), a expliqué, atténué, retiré presque cette expression violente et mis à l'abri de tout soupçon la vertu de son adversaire. Et puis, est-ce que Montan défendant sa Priscille commettait un crime, un sacrilège aussi odieux que celui qu'aurait commis Bossuet en révélant le secret de la confession ? Est-ce que l'honneur sacerdotal de celui que le Pape appelait « le premier évêque du monde » n'est pas aussi sacré pour l'Eglise que celui de Fénelon, qui, malgré tout son génie, n'a laissé aucune de ces œuvres immortelles qui seront l'éternel honneur de la foi catholique, l'*Exposition*, le *Discours sur l'Histoire universelle*, l'*Histoire des Variations*, les *Avertissements aux Protestants*, les *Instructions sur les promes es de l'Église*, la *Défense de la Tradition et des saints Pères*, pour ne pas parler des *Sermons*, des *Panégyriques* et des *Oraisons funèbres*, que rien n'a encore égalés ? Faut-il donc tout pardonner à Fénelon, calomnies perfides, insinuations déloyales, duplicité, mensonges audacieux, sous prétexte qu'il n'est pas gallican, et charger

(1) Voir *Remarques sur la Réponse à la Relation du Quiétisme*, 1698, *Relation du quiétisme*, 1700.

Bossuet de tous les crimes, parce qu'il n'a pas cru à l'infaillibilité pontificale?

« Mais la *Relation sur le Quiétisme* est un pamphlet indigne d'un évêque? » — Non, répond M. Crouslé, p. 501 ; c'est « un modèle de polémique narrative ; on ne saurait pousser plus loin l'art de prouver en racontant... C'est une histoire, l'histoire de deux hommes de génie engagés dans une querelle, où la renommée personnelle de l'un des deux devait succomber avec une doctrine périlleuse, ou celle de l'autre, avec le bon sens public... Que la lumière donc se fasse, et que tout le monde puisse juger. »

Voici, d'ailleurs, un témoignage explicite, qui émane d'un personnage important et montre la nécessité où se trouvait l'évêque de Meaux de défendre son honneur et l'honneur de la religion : « Je ne puis, Monseigneur, lui écrit Charles Perrault le 9 juillet 1698, vous dissimuler que *jusqu'ici il me semblait, comme à la plupart du monde*, que vous *traitiez un peu rudement, quoique avec justice,* un de vos confrères dans l'épiscopat et de vos amis particuliers. Mais, depuis que j'ai lu le dernier ouvrage que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer (la *Relation sur le Quiétisme*), où vous racontez comment les choses se sont passées et quel est le caractère de Mme Guyon, je trouve que *vous avez trop épargné votre confrère* et attendu un peu trop longtemps à le faire connaître. Je vous demande pardon, Monseigneur, de la liberté que je prends; *mais cette faute est si belle, elle marque tant de bonté et de générosité que je serais fâché que vous ne l'eussiez pas faite.* Le démon n'a guère de plus vilaine qualité que celle d'accusateur de ses frères ; et à moins que la gloire de Dieu et l'intérêt de la religion

ne le demandent, comme en cette rencontre, *où l'un et l'autre sont mortellement blessés*, un silence charitable me semble devoir couvrir toutes les autres fautes. Je ne puis donc, Monseigneur, vous trop féliciter sur *l'honneur* que vous remportez dans toute cette affaire et sur le grand bien que vous procurez à l'Église en lui découvrant *les erreurs effroyables qu'on semait dans son sein*. Il y a longtemps qu'il ne s'en est élevé de si dangereuses ni de plus dignes d'un si sage et si habile extirpateur. Tous vos ouvrages sur cette matière sont admirables ; mais ce dernier, semblable aux autres pour la solidité, l'élégance et l'érudition, semble l'emporter pour *l'utilité dont il est à désabuser tout le monde.* »

Leibniz, l'illustre philosophe de Hanovre, dont l'autorité est d'autant plus grande ici que bon nombre de ses coreligionnaires favorisaient Fénelon à cause du schisme qu'il menaçait d'introduire dans l'Église catholique, Leibniz n'eut pas plus tôt lu les écrits des deux prélats français qu'il se prononça pour Bossuet. Il trouvait excellents les vers de Boileau, dans son *Epître sur l'amour de Dieu*, « hymne céleste », au dire de M. de Meaux, qui voulait aller à Auteuil l'entendre de la bouche inspirée de M. Despréaux :

C'est ainsi quelquefois qu'un indolent mystique,
Au milieu de péchés tranquille, fanatique,
Du plus parfait amour pense avoir l'heureux don
Et croit posséder Dieu dans les bras du démon.

« Je suis, écrivait Leibniz à l'abbé Nicaise (1), prévenu pour deux choses : l'une est l'exactitude de M. de Meaux, l'autre est l'innocence de M. de Cambrai. »

(1) Cousin : *Mélanges philosophiques.*

« Mais, du moins, Bossuet n'aurait pas dû insister et prendre plaisir à égorger une douce et tendre victime, qui, d'après Rohrbacher, p. 211, était « décidée à ne pas répondre au libelle de Bossuet ». — Il est certain que pour la première fois, Fénelon faillit rester court ; il tarda à répondre et l'abbé de Chanterac, qui ne comprenait pas ce silence, l'exhortait à le rompre au plus tôt. Fénelon savait qu'en écrivant encore, surtout contre M. de Paris, il risquait de perdre « le reste de ses amis, qui ne tenait plus qu'à un cheveu ». Enfin, il se décida à répliquer à M. de Meaux, c'est-à-dire à le calomnier publiquement, comme il l'avait fait déjà en secret. Quelques amis et le nonce lui-même pensèrent que Bossuet ne devait pas se défendre ; mais d'autres estimèrent qu'on pourrait en rester là, « si une cabale irritée, dont les ressorts se découvrent dans tout le royaume, ne s'appliquait pas à surprendre les infirmes, et qu'il ne fallût pas leur donner des précautions salutaires contre les pièges les plus fins qu'on ait jamais tendus aux âmes simples ». Bossuet répondit donc à la *Réponse* de Fénelon par des *Remarques sur la Réponse*, et à la *Réponse aux Remarques* par un *Dernier éclaircissement*. « Nous lui en sommes fort reconnaissants, dirons-nous avec M. Crouslé, II, p. 510, étant du nombre de ces « infirmes » qui ne sauraient que penser, s'il n'avait réfuté d'une manière topique les assertions audacieuses de son adversaire. » Il l'a fait et Rohrbacher n'en tient aucun compte ; il donne, p. 212-213, la *Réponse à la relation sur le Quiétisme* comme présentant « l'ordre et l'exactitude (des faits) dans leur marche naturelle », alors que c'est un tissu de faussetés, et il trouve qu'elle « a dissipé tous les nuages, éclairci tous

les faits et montré la vertu de Fénelon dans tout son éclat », alors que, seules, son audace et « sa rage » s'y donnaient libre carrière.

« La *Réponse aux Remarques*, dit Rohrbacher, n'est pas moins vigoureuse que la première, et demeura sans réplique. » — On vient de voir qu'il n'en est rien; seulement, à la nouvelle de la condamnation par Rome des *Maximes des Saints*, Bossuet, par charité, supprima son *Dernier éclaircissement*.

Voilà comment un homme passionné dénature l'histoire. Et ce n'est pas tout. Rohrbacher ne dit pas un mot, un seul mot des admirables traités dogmatiques composés par Bossuet sur la doctrine discutée : *Tradition des nouveaux mystiques, Déclaration* des trois évêques sur les *Maximes des Saints* (1), *Sommaire* de la doctrine des *Maximes des Saints, Mystici in tuto, Schola in tuto, Quietismus redivivus, De Quietismo in Galliis refutato,* etc. De sorte que, quand on a lu Rohrbacher, on est tout surpris de voir que c'est Fénelon, cette innocente et candide victime, ce défenseur de la vraie doctrine, qui est condamné — oh ! si peu ! si bénignement ! — et non pas Bossuet, ce gallican, ce janséniste, ce baïaniste, ce sophiste (2), ce prélat vindicatif, — « à la sollicitation » duquel Fénelon fut privé de sa charge et le Pape menacé d'un schisme (3), — ce digne oncle d'un neveu « dont la violence de langage », p. 214, égalait l'acharnement de

(1) Elle est citée p. 208, mais pour constater seulement qu'elle a tort de parler « du trouble involontaire de Jésus-Christ ».

(2) P. 213, « Bossuet, entre autres sophistes ».

(3) Ce sont là d'atroces calomnies, p. 214, que rien n'excuse, d'autant plus que c'est le cardinal de Bouillon, partisan de Fénelon, qui parlait d'un schisme, si Fénelon était censuré.

Bossuet « à mettre obstacle » au rapprochement de l'archevêque de Paris et de l'évêque de Chartres avec Fénelon !

Notez que c'est M. de Meaux qui, en 1699, prit de lui-même l'initiative d'un rapprochement avec M. de Cambrai, auquel il envoya M. de Saint-André, son grand vicaire. Les circonstances le servirent mal; mais tout l'honneur de la démarche demeure à la grande âme de Bossuet.

Il faut donc souscrire à ces paroles de sœur Cornuau, dans le *Second Avertissement* des *Lettres* de direction de son « saint père » : « S'il était permis à cette personne de parler de l'affaire du Quiétisme, elle dirait des choses admirables, etc. Elle apercevait (en lui) un désintéressement si grand par rapport à tout ce qui pouvait le regarder dans cette affaire qu'elle en était dans l'admiration. » Sept à huit *Lettres* de Bossuet à sœur Cornuau témoignent en faveur de la vérité de ces assertions. « Mais où elle a le plus connu ce parfait désintéressement, continue-t-elle, son amour pour Dieu, et son véritable zèle pour le soutien de la vérité, c'est qu'elle sait ce qu'il a sacrifié pour cela... Parce qu'elle avait été à portée d'être souvent témoin de ses tendresses de *père* pour les uns et d'une estime particulière pour les autres, elle sait que le cœur de ce prélat a été déchiré mille fois, non des reproches qu'on lui a faits, mais d'être obligé de rompre avec de si intimes amis. Cependant, malgré cette sensibilité, que la bonté de son cœur et sa sincérité lui ont fait souffrir, il n'a jamais hésité à soutenir les intérêts de son Maître aux dépens de tout et même de sa vie; car il a fort bien connu que cette affaire diminuait sa santé. C'était aussi de quoi l'accabler que ses immenses tra-

vaux dans cette affaire et les grands sacrifices qu'il fut obligé de faire. Enfin, on peut dire que *l'humilité* de ce prélat était presque sans exemple, aussi bien que son zèle pour la gloire de Dieu et sa sainte vérité. » C'est la confirmation éclatante de ces paroles de Bossuet : « Quant à ceux qui ne peuvent se persuader que le zèle de défendre la vérité soit *pur* et sans vue humaine, ni qu'elle soit assez belle pour l'exciter toute seule, ne nous fâchons pas contre eux. Ne croyons pas qu'ils nous jugent par une mauvaise volonté ; et après tout, comme dit saint Augustin, cessons de nous étonner qu'ils imputent à des hommes des défauts humains. » Aveu d'autant plus noble que Bossuet semble reconnaître par là ce qu'il y eut *d'humain*, d'excessif même dans sa polémique avec Fénelon.

Quant à la soumission exemplaire de Fénelon, il faut lui rendre hommage avec l'histoire ; mais cette tradition toute glorieuse pour M. de Cambrai, ce calme absolu d'un grand cœur, cette modestie merveilleuse d'un beau génie condamné, cette auréole de désintéressement et de patience angélique que lui ont mise au front Jean-Jacques Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, de Bausset, Rohrbacher, sont singulièrement obscurcis, non pas seulement par le récit de Phelippeaux, qu'on peut trouver partial, mais par les documents directs, que personne ne saurait soupçonner d'arrangement.

Le *Mandement* de soumission, qu'on a vanté sans mesure, est l'œuvre d'un homme qui se donne en exemple à l'Église et à l'univers, et qui en s'inclinant se loue. « A Dieu ne plaise qu'il soit jamais parlé de nous, dit-il, si ce n'est pour se souvenir qu'un pasteur a cru devoir être plus docile que la dernière brebis du

troupeau, et qu'il n'a mis aucune borne à sa soumission ! »

L'évêque de Saint-Omer lui trouvait pourtant des bornes : il disait publiquement qu'elle n'était pas intérieure. Bossuet lui-même, tout en « remarquant avec tout le monde » que Fénelon ne disait pas même « que le livre fût de lui, et qu'il s'en était désapproprié », Bossuet n'allait pas si loin, quoi qu'en pense Rohrbacher, p. 216, et il écrivait : « Après tout, l'essentiel y est ric-à-ric et l'obéissance est bien étalée. »

Les plus graves témoignages contre Fénelon émanent de lui-même et de sa *Correspondance*. « On n'y trouve que le ressentiment d'une blessure, la douleur d'une humiliation, la préoccupation de se tenir droit contre ses adversaires et l'ardeur à se faire bien venir de Rome, qu'il ne croit nullement aliénée à son égard, ce qui est vrai. Quant à son livre, il en fait le sacrifice ; mais de sa doctrine, point. Il s'obstine à penser qu'on ne l'a condamnée que dans un sens qui n'est pas le sien. Sa soumission est *purement extérieure et littérale.* » (1) — « Je comprends bien qu'avant cet acte de « soumission (le *Mandement*), écrit-il le 3 avril, le « Pape... ne fera jamais nul pas en ma faveur pour « *rendre témoignage à la pureté de la doctrine que* « *j'ai soutenue*... Si Rome ne veut pas *rendre témoi-* « *gnage à la pureté de la doctrine que j'ai soutenue,* « ...ils font encore plus de tort à cette doctrine qu'à « moi. » — Vit-on jamais un condamné, un vaincu, réclamer si hautement et sur l'heure des réparations, des réhabilitations, les honneurs mêmes du triomphe ? (2) » Mais, que dis-je ? un condamné, un vaincu ?

(1) CROUSLÉ : II, p. 635.
(2) *Ibidem*, p. 640.

Fénelon ne l'est pas ; écoutez-le. Dans ses *Lettres* au Pape des 4 et 10 avril 1699, il parle « de *son innocence,* des *outrages qu'il a subis* » ; il maintient « ses explications ». Le 9 octobre, il écrit à l'abbé de Chanterac : « *Je ne me suis jamais rétracté ;* au contraire, j'ai toujours soutenu que *je n'avais cru* aucune des erreurs en question. Le Pape n'a condamné aucun des points de ma vraie doctrine, amplement éclaircie dans mes défenses. Il a seulement condamné les expressions de mon livre avec le sens *qu'elles présentent naturellement et que je n'ai jamais eu en vue.* » Quel homme, grand Dieu ! que cet archevêque, qui n'a pas en vue le sens que présente naturellement ce qu'il écrit !

Dès 1700, à propos de l'Assemblée du clergé de France, qui charge Bossuet de faire le rapport sur l'affaire du Quiétisme — ce qui prouve, contrairement à l'opinion reçue, que Bossuet était l'oracle du clergé de son temps, dont tous les membres, en 1699, avaient condamné durement l'archevêque de Cambrai (1) — Fénelon renouvelle le débat et reprend ses explications dans une Lettre latine au cardinal Gabrielli et dans une Dissertation latine, *De amore puro.* En 1705, il proteste dans son testament qu'il n'a jamais erré sur la doctrine. « Celui qui errait a prévalu, écrit-il au Père Le Tellier; celui qui était exempt d'erreur a été écrasé : Dieu soit béni ! (2) » Jamais janséniste endurci n'a plus tenu à la subtile distinction du *fait* et du *droit.*

(1) C'est une erreur de Rohrbacher que de dire avec d'Avrigny qu'« on en usa bien ou mal avec Fénelon » — *Toutes* les assemblées métropolitaines furent aussi sévères pour Fénelon que celle de Cambrai. M. Crouslé l'établit d'après les *Procès-Verbaux,* II, p. 656.

(2) *Correspondance* de Fénelon : III, p. 247.

Le P. Boutié, il est vrai, dans son *Fénelon d'après quelques critiques contemporaines* (1), fait leur procès à M. Brunetière, à M. Lanson et à M. Crouslé, pour avoir soutenu que Fénelon n'adhéra point, par une soumission vraie et sincère, à la condamnation de son livre. — Il ne prend pas garde, d'abord, qu'il laisse de côté presque toutes les *Lettres* authentiques de Fénelon, citées plus haut : c'est ècarter avec un étrange sans-gêne l'un des éléments essentiels du débat. — Il ne retient que la *Lettre* de 1710 au P. Le Tellier ; mais il ajoute « qu'elle ne prouve rien en réalité contre la soumission de Fénelon » ; qu'elle parle « de la doctrine sur la *nature de la charité* », et non pas de la doctrine sur le Quiétisme (?) ; qu'elle ne mentionne le livre des *Maximes des Saints* que « pour dire que Fénelon les a sacrifiées avec joie ». Or, la *Lettre* en question dit formellement : « Feu M. de Meaux a combattu *mon livre* par prévention pour une doctrine pernicieuse et insoutenable. » Le P. Boutié, après avoir transcrit cette phrase, peut-il bien dire que Fénelon ne parle de son livre « que pour dire qu'il l'a sacrifié avec docilité à l'autorité du Saint-Siège ? — Enfin le P. Boutié lui-même cite les phrases suivantes de Fénelon : « A la vérité je ne pouvais avouer contre ma conscience que j'eusse *jamais cru aucune* des erreurs qu'on m'avait imputées... J'avais condamné mon livre comme exprimant ce *que je n'avais pas* cru exprimer. Je ne puis trahir ma conscience pour me noircir lâchement moi-même sur des erreurs que je ne pensai jamais. » Mais s'il ne les pensait pas, s'il ne les croyait pas, pourquoi les

(1) *Études religieuses,* 14 décembre 1816.

défendre mordicus de 1693 à 1699, en provoquant dans l'Église un scandale dont il est la seule cause? Et d'ailleurs, qu'est-ce donc que cet homme de génie, dont la belle vie « jette un rayonnement si doux et si pur sur cette sombre fin du XVII[e] siècle », et qui « ne croit pas exprimer ce que son livre exprime » ? L'absurdité serait-elle son élément? Non : il faut s'en tenir à l'insincérité inconsciente » dont parle avec raison M. Brunetière.

D'ailleurs, Fénelon, après sa défaite, n'a plus eu à cœur qu'une chose : se venger de sa déconvenue et prendre sa revanche sur ses adversaires. « Que M. de Meaux jouisse de sa victoire, écrit-il le 9 mars 1700; il le peut... Celui qui lit au fond des cœurs nous jugera un jour, et c'est à son tribunal que je l'attends. » — Il n'attend pas si longtemps, et, à défaut de Bossuet, qui meurt trop tôt et dont il se défend d'avoir voulu faire l'oraison funèbre, d'un ton qui n'est rien moins qu'évangélique (1), c'est l'archevêque de Paris qu'il guette avec une implacable persévérance pour le prendre en flagrant délit de jansénisme; c'est contre lui qu'il travaille à former un orage, en excitant les évêques, le Père Le Tellier, tout cela sans paraître, au moment même où il écrit qu'il faut donner le choix au cardinal de Noailles entre une rétractation solennelle ou une condamnation publique.

On voit par là ce qu'il faut penser de la prétendue « fidélité inviolable de Fénelon à observer le silence qu'il s'était imposé », d'après Rohrbacher, XI, p. 217, et de toute l'apologie consacrée par cet historien à un héros dont le génie est incontestable, le charme éton-

(1) *Correspondance* de Fénelon, p. 43.

nant, mais dont le caractère, la droiture, la sincérité, la franchise, la soumission, doivent nous être singulièrement suspects. Louis XIV s'étonnait « de la hardiesse de mentir » de ce prélat; lui-même avouait qu'il ne pouvait expliquer son fond : « Il m'échappe, il me paraît changer à toute heure. Je ne saurais rien dire qui ne me paraisse faux un moment après. Le défaut subsistant et facile à dire, c'est que je tiens à moi et que *l'amour-propre* me décide souvent. »

XX

Comment se fait-il que ce charmeur ait trouvé des biographes, des historiens plus épris de lui que lui-même et incapables de lui reconnaître aucun tort, d'avouer-même cet « amour-propre » dont il s'accuse et cette « passion de plaire », cette « ambition » de dominer dont Saint-Simon et les contemporains furent tous frappés ?

Comment se fait-il que la gloire de Bossuet, l'une des religions de la Patrie, au dire de Sainte-Beuve, ait été outrageusement calomniée par l'abbé Rohrbacher, par M. Gérin, par l'abbé Réaume, sans qu'aucune voix vengeresse ne se soit élevée du sein du clergé de France pour rappeler à l'ordre des historiens partiaux et injustes contre l'intrépide champion de la vraie doctrine catholique ?

Il a fallu que des laïques, Nisard, M. Brunetière, M. Crouslé, accomplissent l'œuvre de justice et de vérité, qui revenait de droit à des ecclésiastiques.

On n'a même pas toujours compris l'importance du

débat engagé : on n'a pas vu que, sous ces termes de « pur amour », « d'acte continu », de « silence intérieur », les quiétistes et Fénelon mettaient en cause la plus belle prérogative de l'homme, la liberté, et ne l'anéantissaient pas moins que les Luthériens et les Jansénistes. On n'a pas vu que « c'est de toute la morale qu'il y va, de toute la conduite, de toute l'existence », comme parle M. Brunetière ; Bossuet disait « de toute la religion », et c'est là l'excuse, la justification complète de ce qu'on appelle « son peu de charité », « sa violence », « son acharnement ». On n'a pas vu que l'éternel honneur de Bossuet, c'est d'avoir défendu de tout son cœur et de tout son génie la tradition, toute la tradition, rien que la tradition : la tradition, c'est-à-dire les Conciles généraux et la suite authentique des enseignements de l'Eglise universelle ; toute la tradition, c'est-à-dire tous les Pères, tous les scolastiques, tous les mystiques ; mais rien que la tradition, c'est-à-dire rien de ce mysticisme extravagant qui confine à l'illuminisme, rien de ces subtilités prétentieuses dont Fénelon voulait surcharger la religion (1). S'il avait triomphé, c'était l'orgueil du sens individuel qui l'emportait, comme avec le protestantisme, sur l'autorité des siècles, de l'Ecriture, de la tradition et du bon sens français. Certes, « il y allait de toute la religion » et même de tout le génie national. Il n'a fallu rien moins qu'un Bossuet pour résister à un lutteur redoutable comme Fénelon.

Qu'on ne croie donc plus avoir tout dit sur cette querelle, quand on a répété cette banalité écœurante :

(1) « Le parfait de Fénelon, dit M. Crouslé, n'est plus rien ; il n'y a plus que Dieu en lui, parce qu'il n'y a plus d'homme. »

« Il y eut des torts de part et d'autre. » La vérité, c'est que Fénelon les eut presque tous, et que « dans ce grand duel théologique, Bossuet paraît de tout point supérieur » à son adversaire, comme le dit excellemment le P. Longhaye lui-même, III, p. 355. Si M. de Meaux a pu, de loin en loin, s'emporter à quelques paroles trop rudes, qu'on voudrait adoucir et qu'il a lui-même en partie rétractées, « il n'y a rien de plus élégamment lancé que les impertinences de grand seigneur par où Fénelon répond » aux violences ou prétendues violences de Bossuet. Outre que M. de Cambrai a tort dans le fond et gravement tort, tout le sandale vient de lui et de l'entêtement de son amour-propre, opiniâtre et irréductible.

Il a bénéficié de la faveur qui va toujours en France aux hommes d'opposition et aux victimes de ce qu'on appelle volontiers l'autorité persécutrice. Mais Nisard dans son *Histoire de la littérature française*, III, le regretté M. Antonin Bonnel dans sa thèse *De la controverse de Bossuet et de Fénelon*, 1853, M. Brunetière, M. Crouslé surtout semblent avoir définitivement fait justice de préventions odieuses contre le grand évêque de Meaux.

Quoique ramené à sa juste valeur, Fénelon reste toujours le Cygne de Cambrai, d'autant plus qu'après une crise regrettable, où il se débattait terre à terre dans les liens inextricables de l'erreur, du mensonge et de la duplicité, il a su prendre son vol vers les cieux et charmer pendant quinze ans les mortels ravis, avant qu'il les quittât pour « s'endormir dans sa mémoire harmonieuse ». L'abbé Gulet, dans le *Recueil des principales vertus (de M. de Cambrai) par un ecclésiastique*, son contemporain, donnait raison à

l'avance à E. Caro disant dans ses *Nouvelles études morales*, p. 186 : « C'était un grand cœur ; il fut presque un saint ; il l'aurait peut-être été sans la question du pur amour. »

Heureuse la France, quand son clergé comptait dans son sein deux prélats éminents par le cœur, par le génie, par le caractère, par la gloire, comme Fénelon et Bossuet : Fénelon, éducateur d'élite, orateur charmant, écrivain enchanteur, à la prose d'une fluidité poétique et délicieuse, « encor qu'un peu traînante (1) », prêtre et évêque à l'âme si belle, si généreuse et si haute qu'on lui pardonne même les défauts contre lesquels on devrait se tenir en défiance ; Bossuet, « orateur, historien, théologien, philosophe, d'une rare érudition, d'une plus rare éloquence, soit dans ses entretiens, soit dans ses écrits, soit dans la chaire ; un défenseur de la religion, une lumière de l'Eglise, parlons d'avance le langage de la postérité, un Père de l'Eglise (2) » ; Bossuet, « en qui se résument toutes les grandeurs de l'esprit français avec le moins défauts (3) » ; Bossuet, enfin, que Massillon appelait, dans l'*Oraison funèbre* du Grand Dauphin, « l'homme de tous les talents et de toutes les sciences » ; nous pouvons et nous devons ajouter : de toutes les vertus.

(1) VOLTAIRE : *Temple du goût.*

(2) LA BRUYÈRE : *Discours de réception à l'Académie, le 15 juin 1693.*

(3) NISARD : *Hist. de la lit. fr.*, III, p. 219.

TABLE DES MATIÈRES

FIN



AURILLAC, IMPRIMERIE H. GENTET, RUE MARCHANDE.





